

THALES
Building a future we can all trust

Tour Carpe Diem - 31 place des Corolles
92098 Paris La Défense - France

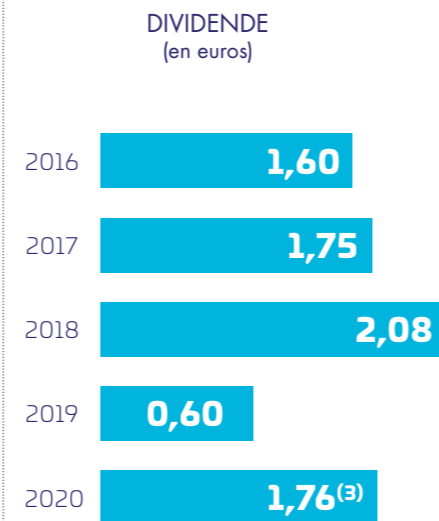
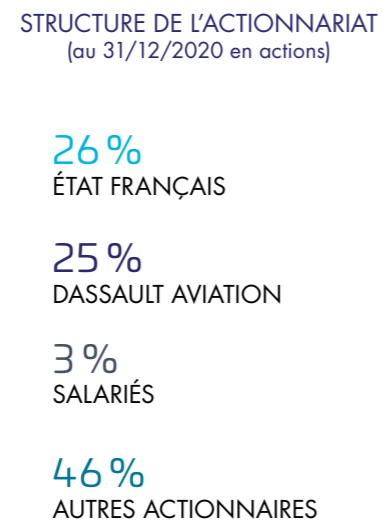
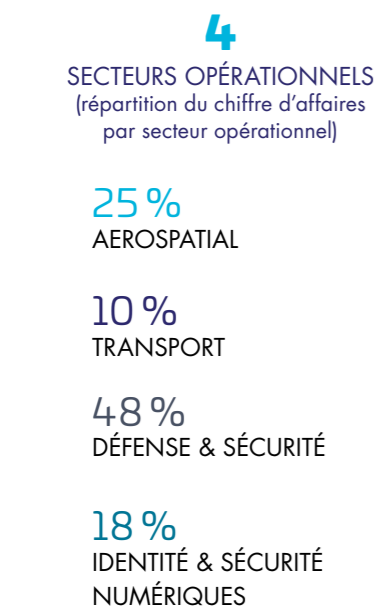
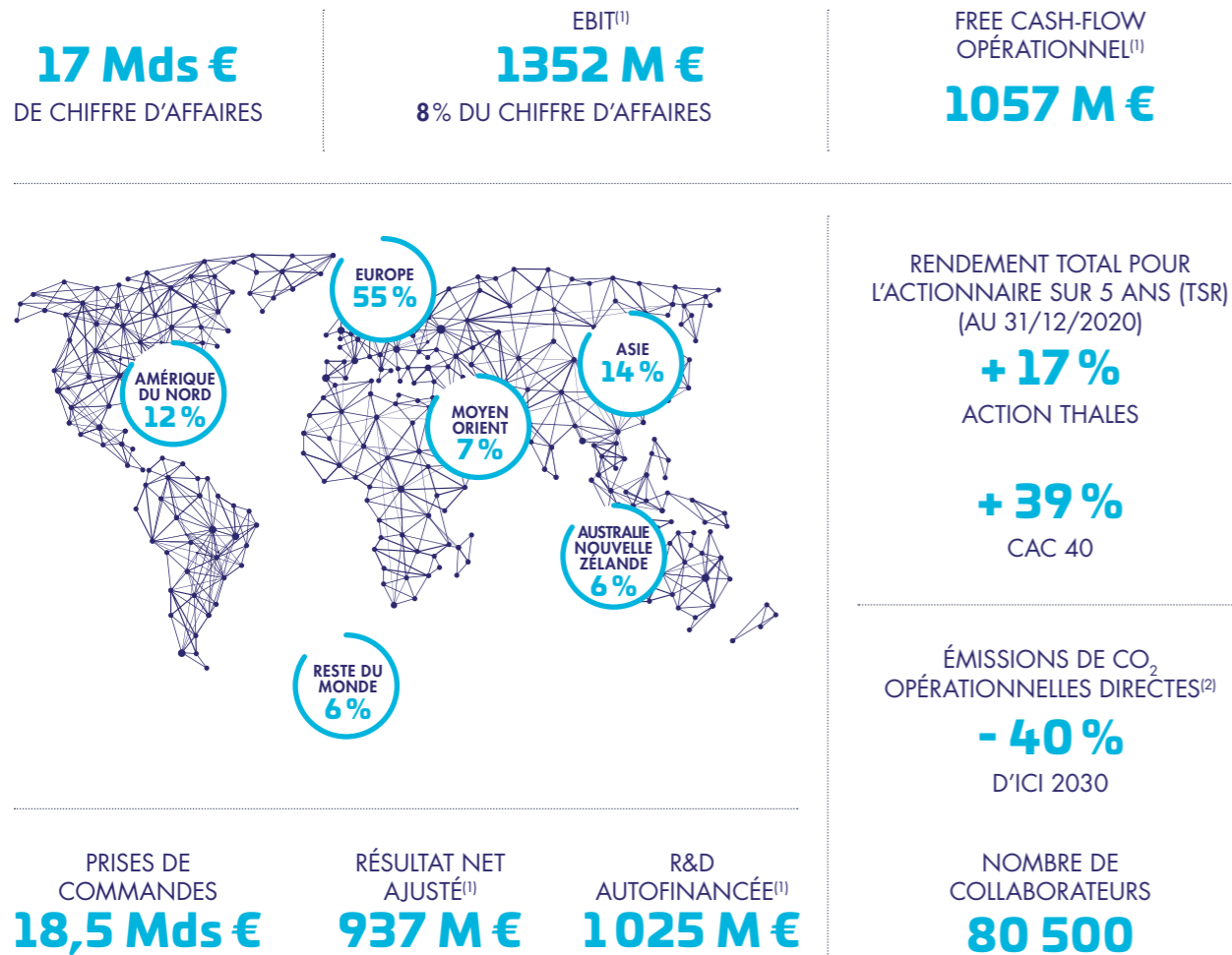
+33 (0) 1 57 77 80 00

> thalesgroup.com <



Rapport Annuel Environnement 2020

CHIFFRES CLÉS 2020



⁽¹⁾ Indicateurs financiers à caractère non strictement comptable.

⁽²⁾ Émissions Scopes 1, 2 et 3 (voyages d'affaires).

⁽³⁾ Proposé à l'Assemblée Générale du 6 mai 2021.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

La confiance est essentielle au développement de nos sociétés. Confiance dans nos institutions. Confiance dans nos infrastructures. Confiance dans la technologie. Confiance les uns envers les autres. À une époque où le progrès offre de fantastiques opportunités, et soulève de nombreuses interrogations, il est primordial que nous ayons tous confiance en ceux qui font avancer le monde pour le rendre meilleur et plus sûr.

C'est pourquoi, chez Thales, nous nous efforçons de transformer les technologies les plus **innovantes** en solutions à la fois **créatives** et **résilientes**, au service **de l'humain** et **durables**. Ceci, afin que nos clients affrontent les défis d'un monde incertain avec confiance et explorent ces nouvelles frontières avec optimisme.

Ensemble, cultivons le potentiel extraordinaire de la technologie pour construire un avenir dans lequel chacun puisse avoir confiance.

“ CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DE CONFIANCE ”

NOTRE MISSION

Thales développe des solutions de plus en plus durables pour aider ses clients à maîtriser des environnements toujours plus complexes, et à prendre des décisions rapides et efficaces à chaque moment décisif.

LA DONNÉE DANS LA CHAÎNE DE DÉCISION CRITIQUE

DÉTECTION ET COLLECTE DES DONNÉES

Radars, sonars
Capteurs optroniques, électromagnétiques, inertiels
DéTECTEURS passifs
Sondes de surveillance de réseaux
Satellites d'observation et d'écoute électronique
Surveillance et renseignement terrestres
Drones et systèmes de reconnaissance aéroportés
Capteurs biométriques

TRANSMISSION ET STOCKAGE DES DONNÉES

Réseaux de communications sécurisés et résilients
Radios logicielles
Liaisons de données tactiques
Communications par satellites
Data centers sécurisés
Solutions de sécurité numérique
Modules de connectivité IoT

TRAITEMENT DES DONNÉES ET PRISE DE DÉCISION

Systèmes de commandement
Supervision des trafics aériens et ferroviaires
Systèmes de mission
Traitement avancé de l'information (images, vidéo, sémantique)
Fusion de données, big data
Brouillage
Missiles, armements

LES 4 ATOUTS STRATÉGIQUES DE THALES

UNE R&D D'EXCEPTION AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION MONDIAL

Thales consacre 20% de son chiffre d'affaires à la R&D; un tiers des collaborateurs y contribue. Ces investissements s'appuient sur un écosystème d'innovation co-développé avec les clients, fondé sur des partenariats académiques et entrepreneuriaux.

UN PORTEFEUILLE UNIQUE DE COMPÉTENCES DIGITALES

Grâce à l'expertise exceptionnelle de ses équipes et à une politique de croissance externe ciblée, Thales construit son expertise numérique autour des quatre technologies clés dans les chaînes de décision critique : la connectivité et la mobilité, le big data, l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

UNE PROFONDE CONNAISSANCE DE SES MARCHÉS

La résilience du modèle économique de Thales se fonde sur 5 grands marchés utilisant des technologies et savoir faire complémentaires mais avec des cycles d'affaires différents. Dans presque toutes ses activités, Thales est dans le top 3 mondial ou numéro un en Europe.

UNE IMPLANTATION MONDIALE

Thales est implanté dans 70 pays et compte des clients dans plus de 100 pays. Son organisation au plus proche des clients, sa longue expérience des marchés internationaux et des partenariats complexes sont des atouts commerciaux essentiels.

LEADER DANS LA DÉFENSE, LA SÉCURITÉ L'AÉROSPATIAL ET LE TRANSPORT



DÉFENSE & SÉCURITÉ

Capteurs et systèmes de mission. Communications, systèmes de commandement et de contrôle, réseaux et systèmes d'infrastructure, solutions de sécurité et de cybersécurité pour les pays, les villes et les infrastructures critiques.

LEVIERS DE CROISSANCE

- Hausse des budgets de défense sur nos marchés.
- Numérisation rapide des forces armées.
- Fortes demandes dans la cybersécurité.
- Croissance continue du poids des systèmes intelligents dans les plateformes.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Partenaire de longue date des forces armées, sur toute la chaîne de valeur.
- Leader mondial des technologies radars et sonars.
- Expert des réseaux de communication sécurisés, au cœur des solutions de combat collaboratif.
- Maîtrise des nouvelles technologies numériques différenciatrices.
- Les centres de contrôle du trafic aérien équipés par Thales couvrent plus de 40% de la surface de la Terre.

POSITION CONCURRENTIELLE



CIVIL/MILITAIRE



IDENTITÉ ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUES

Solutions d'identité et de sécurité numériques. Gestion et contrôle des identités, protection et chiffrement des données, biométrie, sécurisation des objets connectés, gestion des abonnements et authentification des clients pour les opérateurs de réseau mobile, cartes bancaires.

LEVIERS DE CROISSANCE

- Marchés en très forte croissance (protection des données, objets connectés, biométrie, etc.).
- Plus de 1 000 milliards d'objets connectés prévus en 2035.
- Dématérialisation croissante dans le cloud : besoins en authentification et en protection des données.
- Une offre très complémentaire des autres activités du Groupe.
- Accélération de la croissance « digitale » portée par la crise sanitaire et les besoins accrus de connectivité et de sans-contact.

DOMAINES D'EXPERTISE

- N°1 mondial sur les marchés de la protection de données, des documents d'identité sécurisés, des cartes bancaires de paiement, des cartes SIM physiques.
- Partenaire de plus de 3 000 institutions financières, 450 opérateurs de téléphonie mobile et 30 000 entreprises.
- Impliqué dans plus de 200 programmes gouvernementaux de sécurisation et d'identification.

POSITION CONCURRENTIELLE



CIVIL



AÉROSPATIAL

AÉRONAUTIQUE

Équipements électroniques pour une plus grande sécurité et fiabilité des vols, simulateurs civils et militaires, connectivité et multimédia de bord. Équipements embarqués pour le pilotage, la navigation et le contrôle des avions.

LEVIERS DE CROISSANCE

- Arrêt brutal au premier semestre 2020 de la croissance Covid-19.
- Malgré de fortes incertitudes sur la trajectoire de la reprise, la croissance à long terme du trafic aérien mondial n'est pas remise en cause.
- Forte demande de connectivité et recherche accrue d'efficacité opérationnelle et environnementale.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Seul industriel du secteur leader à la fois des équipements électroniques embarqués et au sol.
- Présent sur la grande majorité des types d'avions civils et militaires et tous les nouveaux grands programmes aéronautiques.

POSITION CONCURRENTIELLE



CIVIL/MILITAIRE



ESPACE

Équipements, charges utiles, satellites, systèmes et services pour le secteur spatial.

LEVIERS DE CROISSANCE

- Positionnement unique des systèmes spatiaux pour répondre à de nouveaux besoins de communication et d'observation.
- Spatial militaire : une priorité croissante pour de nombreux pays.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Leader mondial dans la construction de satellites commerciaux de télécommunications.

POSITION CONCURRENTIELLE



CIVIL/MILITAIRE



TRANSPORT TERRESTRE

Signalisation ferroviaire, contrôle et supervision de réseaux de transport urbains et de grandes lignes. Solutions de billetterie.

LEVIERS DE CROISSANCE

- 60% de la population mondiale sera urbaine en 2030 (ONU Habitat).
- Les transports en commun sont plébiscités pour leur efficacité et leur impact climat.
- Tendance forte vers des solutions de transports plus automatisées, voire autonomes.
- Rénovation des systèmes de signalisation : un levier performant pour augmenter l'efficacité des infrastructures.
- Plans de relance nationaux très orientés « mobilité verte » suite à la crise sanitaire.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Réalisation de la signalisation de 85 lignes de métro dans 45 villes.
- Créateur de standards du secteur ferroviaire : CBTC (Communication-Based Train Control) pour les métros et ETCS (European Train Control System) pour les grandes lignes.
- Leader dans la signalisation des métros sans conducteur.

POSITION CONCURRENTIELLE



CIVIL



NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET NOS AMBITIONS

“ NOUS CONCEVONS DES PRODUITS ET SOLUTIONS EN PHASE AVEC LES BESOINS DE NOS CLIENTS : SÉCURITÉ PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE DES PAYS ET DES CITOYENS, ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA CONNAISSANCE, CONTRIBUTION À UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE, PLUS SÛR ET PLUS INCLUSIF “

Patrice Caine Président-directeur général

RENFORCER NOTRE POSITIONNEMENT SUR DES MARCHÉS EN CROISSANCE À LONG TERME

LEADER DES SOLUTIONS INTELLIGENTES ET DIGITALES POUR LES MARCHÉS DE LA DÉFENSE

Les grands clients militaires de Thales ont confirmé leurs plans d'investissement, nécessaires afin de mieux protéger leurs citoyens face à un contexte géopolitique mondial tendu.

Les solutions intelligentes et digitales, dont Thales est un des leaders mondiaux, occupent une place croissante dans les plateformes de défense, qu'elles soient aériennes, navales ou terrestres.

AVANCÉES 2020

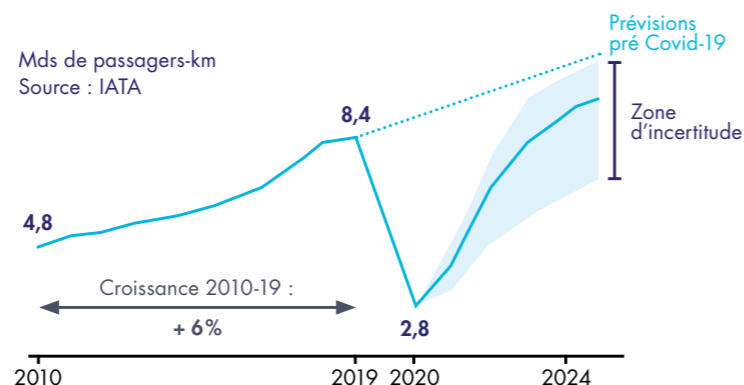
Des prises de commandes record, en dépit de la crise de la Covid-19. 14 commandes de plus de 100 M€ venant de 7 pays, incluant le contrat majeur d'équipement des frégates allemandes F126.

PRIORITÉS 2021

Continuer de capitaliser sur les besoins croissants des armées du monde entier pour des systèmes toujours plus intelligents permettant de mieux identifier les menaces et de coordonner les forces dans des environnements complexes. Accompagner les armées dans leurs enjeux de transition énergétique.

PRÊT POUR ACCOMPAGNER LE REDRESSEMENT DE L'AÉRONAUTIQUE CIVIL

Scénarios de croissance du trafic aérien mondial



AVANCÉES 2020

Thales a rapidement mis en place un plan d'action structurel pour s'adapter à l'effondrement du marché aéronautique civil dû à la Covid-19.

SPATIAL : RETOUR D'UNE CROISSANCE DURABLE SUR UN SECTEUR EN PLEINE ÉVOLUTION

AVANCÉES 2020

De très beaux succès commerciaux, notamment sur les nouvelles missions de surveillance environnementale de la Terre de l'ESA (projet Copernicus) et dans l'exploration spatiale.

PRIORITÉS 2021

Concentrer la R&D sur l'élaboration de solutions « vertes », digitales et connectées pour l'aviation civile, notamment à travers l'optimisation des opérations aériennes.

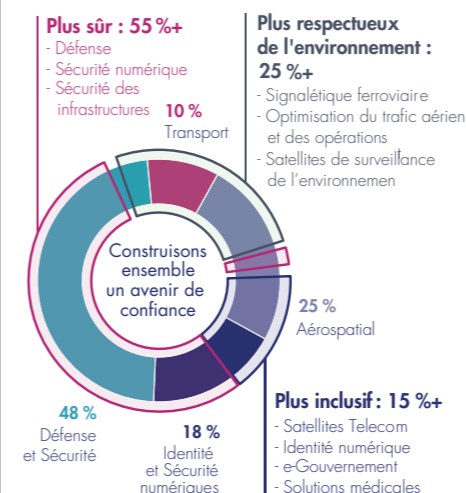
PRIORITÉS 2021

Rester à la pointe de l'innovation à travers le développement de satellites reconfigurables en orbite (Projet Space Inspire) et la réalisation des grands projets spatiaux (Galileo, constellation Lightspeed).

INVESTIR POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DANS LA DURÉE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE THALES

Depuis plus de vingt ans, Thales déploie de façon proactive une politique affirmée en matière de responsabilité d'entreprise et de développement durable fondée sur les standards internationaux les plus élevés. Aujourd'hui, qu'il s'agisse de défense, de sécurité, de transport ferroviaire, d'aérospatial ou d'identité et de sécurité numériques, les solutions de Thales participent à rendre un monde plus sûr plus solidaire et plus respectueux de l'environnement.



AVANCÉES 2020

Déploiement de la raison d'être effectué en 2019.

Mise en œuvre de la stratégie pour un futur bas-carbone adoptée en 2019 ; forte baisse des émissions de CO₂ directes ; indirectes (scopes 1, 2 et 3).

Adhésion aux principes et recommandations de la Task force on Climate-related Financial Disclosures. Signature de la « Déclaration des chefs d'entreprise pour une coopération mondiale renouvelée » initiée par le Pacte Mondial des Nations Unies.

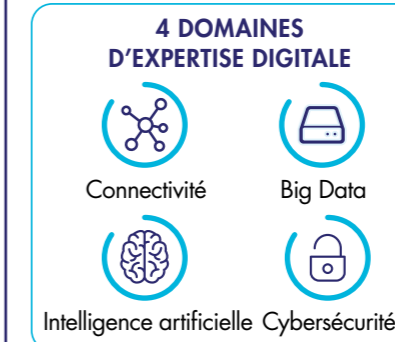
PRIORITÉS 2021

Inscription d'objectifs RSE quantitatifs dans la rémunération variable de 54 000 collaborateurs. Poursuite des plans d'actions pour atteindre les objectifs ambitieux définis en matière d'environnement et de diversité pour 2023.

THALES, ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DES MARCHÉS

Thales dispose de tous les atouts pour jouer un rôle clé dans la transformation digitale en cours, grâce à :

- son positionnement centré sur les chaînes de décision critique, par nature de plus en plus digitalisées ;
- l'intégration de Gemalto, complétée par des acquisitions ciblées ;
- le renforcement des partenariats noués au sein d'écosystèmes d'innovation, avec des partenaires académiques, des entreprises innovantes, des industriels pour innover ensemble sur les usages, les business models et les technologies ;
- des actions menées depuis plus de 5 ans en faveur des startups innovantes ;
- l'augmentation des investissements R&D ciblés sur les quatre domaines clés d'expertise digitale.



AVANCÉES 2020

5 ans dans le digital ont fortement contribué aux grands succès commerciaux du Groupe en 2020 : premier grand contrat de signalisation digitale en Allemagne, équipement des frégates allemandes F126, cloud de défense pour l'OTAN, partenariat avec Google Cloud dans la sécurité des données.

PRIORITÉS 2021

Continuer de capitaliser sur la digitalisation de la société pour développer de nouveaux services (eSiM, gestion de trafic de drones, identité numérique...). Continuer d'accompagner nos clients vers une transformation digitale de confiance fondée sur des technologies toujours plus résilientes, explicables et sécurisées.

ACCÉLÉRER LES SYNERGIES ENTRE THALES ET GEMALTO

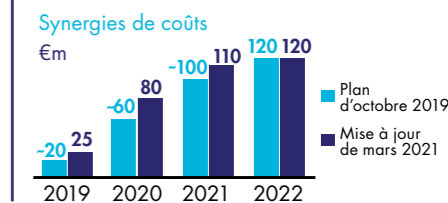
Formidable levier d'accélération de la stratégie digitale de Thales, l'acquisition de Gemalto en 2019 a renforcé la différenciation du portefeuille d'activités du Groupe en y ajoutant une expertise unique dans 3 domaines technologiques clés liés à la sécurité digitale : la biométrie et l'identité digitale, la connectivité sécurisée de l'internet des objets (IoT) et la protection et le cryptage des données. Par cette acquisition, Thales est devenu le leader des marchés de l'identité, de la sécurité numérique et de la cybersécurité, seul acteur au monde capable d'offrir des solutions complètes pour sécuriser les chaînes de décision critiques dans leur ensemble.

AVANCÉES 2020

Les synergies de coûts réalisées en 2020 sont estimées à 80 millions d'euros, soit près de 20 millions de plus que ce qui était prévu initialement. L'année 2020 a été celle de l'accélération des synergies à travers l'élaboration au sein du Groupe, dans tous les domaines d'activité, de solutions intégrant les technologies de Gemalto. En septembre, Thales a lancé la plateforme CipherTrust Data Security qui rassemble le meilleur de la technologie de Thales et de Gemalto pour simplifier la sécurité des données sensibles des entreprises. De même, les solutions de biométrie de Gemalto sont aujourd'hui systématiquement incluses dans les offres de sécurité de Thales pour les sites sensibles (aéroports).

PRIORITÉS 2021

Poursuivre le développement de nouvelles offres afin d'atteindre entre 300 et 500 millions d'euros de synergies de revenus d'ici 2023. Générer 110 millions d'euros de synergies de coûts en 2021.



NOTRE PROCESSUS DE CRÉATION DE VALEUR

RÉPONDRE AUX GRANDES TENDANCES SOCIÉTALES, ENVIRONNEMENTALES ET TECHNOLOGIQUES



NOS RESSOURCES

CAPITAL INTELLECTUEL

1 025 M€ de R&D autofinancée.
Un portefeuille de **plus de 22 000 brevets**.
Les activités techniques du Groupe, de la recherche à l'ingénierie, concernent **plus de 30 000** personnes.

CAPITAL HUMAIN

80 500 salariés.
Plus de **31 000** salariés et anciens salariés actionnaires.
7 419 M€ de masse salariale.
7 heures de formation en moyenne par collaborateur dans l'année.
94% de contrats à temps plein, et **98%** de contrats à durée indéterminée.

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Déploiement de la **stratégie pour un futur bas-carbone** alignée sur la trajectoire 2°C des Accords de Paris.
Adhésion aux principes et recommandations de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosures** (TCFD).

CAPITAL SOCIÉTAL

Une **politique éthique** affirmée.
Des achats représentant **40%** du chiffre d'affaires.
Signature des engagements pour des achats responsables par la Direction Générale.
Actions de mécénat mises en œuvre au sein du programme **Thales Solidarity**.

CAPITAL FINANCIER

Un endettement très limité : **2,5 Mds€** au 31 décembre 2020 (**0,9 Mds€** hors dette de location).
1 057 M€ de free cash-flow opérationnel en 2020.
Profil de crédit très solide, notation S&P : BBB+.

4 FONDAMENTAUX

ATTRACTION ET RÉTENTION DES TALENTS	APPROCHE RESPONSABLE EXIGEANTE
RISQUES MAÎTRISÉS	EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

NOTRE RAISON D'ÊTRE

“ CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DE CONFIANCE ”

Thales s'efforce de transformer les technologies les plus **innovantes** en solutions à la fois **créatives** et **résilientes**, **au service de l'humain et durables**.

UN MODÈLE RÉSILIENT FONDÉ SUR UNE DIVERSITÉ DE CLIENTS ET DE MARCHÉS

13% Agences gouvernementales	17% Clients commerciaux
47% Forces armées	23% Opérateurs d'infrastructures critiques

4 ATOUTS STRATÉGIQUES

- Une R&D d'exception au cœur d'un écosystème d'innovation mondial
- Un portefeuille unique de compétences digitales
- Une profonde connaissance de ses marchés
- Une implantation mondiale

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET ÉTHIQUE

- Une gouvernance solide adaptée aux défis actuels et à venir
- Éthique intégrité et conduite responsable au cœur de notre modèle
- Des solutions pour contribuer à la transition écologique

Des marchés partageant de nombreuses technologies



NOS RÉALISATIONS 2020

CAPITAL INTELLECTUEL

Près de **400 brevets** déposés en 2020 dont 25% dans les technologies clés numériques.
6% du chiffre d'affaires investi en R&D autofinancée.
Thales classé dans le **Top 100** des entreprises les plus innovantes au monde par Clarivate Analytics pour la 6^e année consécutive.

CAPITAL HUMAIN

7 427 recrutements dont **31%** de femmes.
3,30% de taux d'absentéisme dans le monde.
50% de femmes au Conseil d'administration.
Implantation du Groupe dans plus de **70 pays**.
3^e entreprise préférée des ingénieurs (Universum France 2020).

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Baisse de 35% des émissions de CO₂ directes opérationnelles en valeur absolue depuis 2018 (scope 1 & 2 et voyages d'affaire).
Baisse de 29% des émissions de CO₂ indirectes en valeur absolue depuis 2018 (utilisations des produits et services vendus et achats de biens et services).
27% d'électricité d'origine renouvelable et baisse de 7% de la consommation d'électricité par rapport à 2018.
44% des nouveaux développements intègrent l'éco-conception (cible 100% en 2023).
60% des déchets non dangereux sont recyclés, en augmentation de 5 points depuis 2018 (cible 75% en 2023).

CAPITAL SOCIÉTAL

69% des achats réalisés auprès de fournisseurs européens dont **38%** auprès de fournisseurs en France.
264 M€ d'impôts soit un taux moyen d'imposition de 23,1%.
292 M€ investis dans des Fonds solidaires par plus de 20 000 salariés épargnants (dispositifs PEG et PERCO).
Sur 2019-2020, **11 270** personnes formées à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence.
Premier contributeur français à l'initiative « **Arrondi sur salaire** » de MicroDON (en montant collecté et nombre de donateurs).

CAPITAL FINANCIER

Forte génération de free cash-flow opérationnel en dépit de la crise.
Forte amélioration de la marge d'EBIT des secteurs transport (+2,4 points) et Identité et Sécurité Numériques (+2,2 points).

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



En tant que membre du Pacte Mondial, Thales contribue concrètement à la transformation du monde à travers son cœur de métier et sa stratégie. Cela se traduit notamment par une implication croissante dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable qui sont désormais pleinement pris en compte par le Groupe.

4 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PRIORITAIRES

Chaque fois que cela s'avère pertinent, ces quatre Objectifs de Développement Durable prioritaires sont pris en compte par Thales lors du lancement de nouveaux projets.

ODD	ENJEUX	RÉALISATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter nos investissements en R&D et nos partenariats publics. Contribuer à une industrie durable et responsable. Développer les savoir-faire et la capacité d'innovation de nos équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 40% des collaborateurs du Groupe occupent des fonctions liées à la R&D. Thales soutient plus de 220 doctorants à travers le monde. En 2020, Thales a consacré 1 025 M€ en R&D autofinancée. 84% des collaborateurs travaillent sur un site certifié ISO 14001 (management environnemental) et 77% travaillent sur un site ISO 45001 (santé et sécurité au travail).
	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'impact de nos activités et de nos produits sur le changement climatique. Anticiper l'impact du changement climatique sur nos marchés. Participer à la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris. 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis 2018, Thales publie ses émissions en valeur absolue sur les 3 scopes (incluant les achats et les phases d'utilisation). En 2019, Thales s'est engagé d'ici 2030 à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre directes opérationnelles, et de 15% ses émissions indirectes. En 2020, les émissions directes sont en baisse de 35%, et les émissions indirectes sont en baisse de 29% par rapport à 2018. En 2020, Thales adopte les principes et recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures.
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diversité et l'inclusion dans l'ensemble du Groupe. Développer les meilleures pratiques en matière de recrutement et de carrière féminine. Lutter contre les clichés et les stéréotypes. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2020, les femmes représentent 31% des recrutements dans le monde, 29% des recrutements en Europe et 32% des recrutements en France. À fin 2020, les femmes occupent 18% des postes à responsabilité (contre 14,9% à fin 2016).
	<ul style="list-style-type: none"> Combattre la corruption, placer les droits de l'Homme au cœur de notre chaîne de valeur. Soutenir la mise en place d'institutions résilientes et transparentes. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur 2019 et 2020, 11 270 formations de sensibilisation à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence ont été réalisées. Signature de la « Déclaration des chefs d'entreprise pour une coopération mondiale renouvelée » initiée par le Pacte Mondial des Nations Unies.

6 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE IMPORTANTS

Conscient des enjeux importants portés par ces Objectifs de Développement Durable, Thales les intègre progressivement depuis deux ans dans sa politique RSE.



UNE CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

CHIFFRE D'AFFAIRES 2020
17 Mds €

COLLABORATEURS RÉMUNÉRATIONS EN 2020
7,4 Mds €

FOURNISSEURS ACHATS 2020
7 Mds €

ÉTATS IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2020⁽¹⁾
264 M €

ACTIONNAIRES DIVIDENDES VERSÉS EN 2020
85 M €

CAPACITÉ À FINANCER LA CROISSANCE FUTURE

R&D AUTOFINANCÉE EN 2020
1 025 M €

ACQUISITIONS CUMULÉES 2018-2020
5,1 Mds €

Le modèle de croissance rentable de Thales s'appuie sur des valeurs partagées. La réussite économique du Groupe génère des bénéfices pour la société dans son ensemble, un impératif pour poursuivre une stratégie résiliente. Le partage de la valeur s'incarne aussi bien financièrement que, plus largement, dans la contribution du Groupe aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU.



UNE LIGNE DE CRÉDIT LIÉE À LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

En décembre 2020, Thales a, pour la première fois, inclus des objectifs climat dans les termes et conditions de la nouvelle ligne de crédit revolving de 1,5 Mds € signée avec 17 banques internationales. Son taux sera lié à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone directe et indirecte de Thales (Scopes 1, 2 et 3), en lien avec la stratégie pour un futur bas carbone mise en place par le Groupe et ses engagements sur les dix prochaines années. En fonction de l'atteinte, ou non, de ces objectifs, le coût du crédit syndiqué sera ajusté à la baisse ou à la hausse, grâce à un système de bonus/malus.



S'APPUYER SUR LA TECHNOLOGIE POUR MIEUX COMBATTRE LA COVID-19

Partout dans le monde, des collaborateurs de Thales ont contribué à la lutte contre la Covid-19 et ses effets, soit à travers des actions du Groupe soit par des initiatives individuelles. Ainsi, grâce à leurs compétences techniques, de nombreux collaborateurs ont rejoint des initiatives citoyennes locales ou nationales pour produire des masques et des visières. Au Royaume-Uni, Thales, en partenariat avec une vingtaine d'autres entreprises, a produit des respirateurs destinés aux hôpitaux. Les capacités en Intelligence Artificielle de Thales ont également été sollicitées pour développer, en un temps record, une solution basée sur de l'IA appliquée aux images CT-scans thoraciques. Elle permet de fournir instantanément, suite à l'acquisition de l'image, une première recommandation de diagnostic et de criticité des atteintes pulmonaires, et ainsi d'adapter la prise en charge du patient.



PROTÉGER ET GARANTIR L'IDENTITÉ DES CITOYENS

À l'heure de la multiplication des échanges numériques, la question de l'identité n'a jamais été aussi vitale que ce soit pour les citoyens, les États ou les tierces parties (sites marchands, compagnies de transport, systèmes bancaires, opérateurs de téléphonie, etc.). Les solutions d'identité numérique développées par Thales et adoptées par de nombreux États (Belgique, Thaïlande, Australie, Texas, etc.) permettent de garantir l'identité d'une personne tout en protégeant ses données personnelles. Cette certification de l'identité est le fondement de la relation de confiance et la base du bon fonctionnement d'un État.



AIDER LES STARTUPS INNOVANTES À SE DÉVELOPPER

Le Conseil Européen de l'Innovation (EIC), Thales et Thales Alenia Space ont organisé le premier EIC Corporate Day virtuel, qui a rassemblé 14 startups parmi les plus innovantes d'Europe. Ces journées ont permis de mettre en relation des entreprises, des entrepreneurs innovants et des dirigeants et décideurs de tous secteurs. Au niveau mondial, Thales a également initié le programme d'accélération international AI@Centech destiné aux startups qui fournissent des solutions utilisant l'intelligence artificielle. En leur apportant conseil, expertise et accès aux plateformes technologiques de Thales, ce programme les aide à élaborer des solutions de pointe pour les marchés du Groupe tout en accompagnant leur développement.

⁽¹⁾ Impôt sur les sociétés figurant sur le compte de résultat ajusté. Voir section 2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020.

1. UNE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE AU SERVICE D'UNE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

Depuis plus de vingt ans, Thales déploie de façon proactive une politique affirmée en matière de responsabilité d'entreprise fondée sur les standards internationaux les plus élevés. Celle-ci est d'ailleurs illustrée désormais par la raison d'être que l'entreprise a adoptée en 2020 : « *Construisons ensemble un avenir de confiance* ».

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DANS LA DURÉE, élément clé de la performance économique de Thales, est une des attentes essentielles de ses clients et de ses collaborateurs. À travers cette démarche, le Groupe répond également aux demandes de ses investisseurs et des marchés financiers pour une entreprise toujours plus performante, innovante et consciente de ses responsabilités, tout en s'inscrivant dans les évolutions actuelles structurantes de la société pour une relation plus transparente et de confiance entre les entreprises et l'ensemble de leurs parties prenantes.

“ THALES A DE NOUVEAU CONFIRMÉ SON ENGAGEMENT AU SEIN DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ”

En 2020, Thales a de nouveau confirmé son engagement au sein du Pacte Mondial des Nations Unies dont il est signataire depuis 2003 et met ainsi en œuvre, par le biais d'accords et de procédures, les dix principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption qui le composent. Cette démarche a permis à Thales d'atteindre, dès 2012, le niveau *Global Compact Advanced*, le plus haut niveau de différenciation du Pacte Mondial des Nations Unies qui vise à créer un standard élevé en matière de performance RSE et à encourager la transparence.

L'année 2020 a également été marquée par la mise en place par Thales d'un Comité Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) en remplacement du Comité éthique et responsabilité d'entreprise créé en 2001. Cette évolution de la gouvernance interne en matière de responsabilité d'entreprise a pour objectif de mieux piloter les engagements et les actions en faveur d'un développement responsable et durable et de renforcer ainsi la contribution sociétale du Groupe. Piloté par le Secrétaire général, le Directeur général Ressources Humaines et le Directeur général Opérations et Performance, le Comité RSE rapporte directement au Président-Directeur général de Thales et rend compte annuellement de ses activités auprès du Comité exécutif, du Conseil d'administration de Thales et de son Comité stratégique et RSE.

En 2020, la direction du Groupe a souhaité renforcer la part économique de la rémunération variable et associer davantage l'ensemble des collaborateurs à la politique RSE. Dans ce cadre, il a été décidé, à compter de l'année 2021, pour les collaborateurs éligibles à une rémunération variable, de dédier 10% de celle-ci aux objectifs RSE correspondant aux engagements du Groupe sur les quatre principaux piliers de sa stratégie :

- DIVERSITÉ ET INCLUSION ;
- CONFORMITÉ : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE TRAFIC D'INFLUENCE ;
- SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ;
- ENVIRONNEMENT ET STRATÉGIE BAS-CARBONE.

En décembre 2020, Thales a pris l'initiative, pour la première fois, d'inclure des objectifs climat dans les conditions de sa nouvelle ligne de crédit bancaire de 1,5 Md € signée avec 17 banques internationales. Son taux d'intérêt sera lié à la réduction de l'empreinte carbone directe et indirecte du Groupe (Scopes 1, 2 et 3), en ligne avec la politique bas-carbone mise en place et les engagements sur les dix prochaines années. En fonction de l'atteinte, ou non, de ces objectifs, le coût du crédit syndiqué sera ajusté à la baisse ou à la hausse, grâce à un système de bonus/malus.

 **1,5 Md €**
nouvelle ligne de crédit bancaire pour inclure des objectifs climat



Depuis 2016, Thales publie annuellement un rapport intégré responsabilité d'entreprise qui a pour objectif de détailler auprès de l'ensemble des parties prenantes – collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, communautés locales, autorités publiques, ONG, etc. – la manière dont l'organisation interagit avec son écosystème et utilise les capitaux pour créer de la valeur à court, moyen et long terme. Dans ce document, Thales détaille son implication croissante dans la démarche des Objectifs de Développement Durable initiée par les Nations Unies en 2015.

La pertinence de la politique de responsabilité d'entreprise du Groupe a également été reconnue par le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI). Ainsi, en 2020, pour la quatrième année consécutive, Thales a été classé parmi les entreprises ayant développé au niveau mondial la politique de responsabilité d'entreprise la plus avancée au sein du secteur « Aérospatial & Défense ». De même, les agences de notation extra-financière MSCI et Ethifinance (Gaïa Rating) ont attribué respectivement la note AA (pour la 5^e année consécutive) et l'indice 83/100 à Thales pour sa politique de responsabilité d'entreprise soulignant ainsi la constance de l'effort mené dans ce domaine.

ENFIN, EN 2020, THALES S'EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION EN APPLICATION DE LA NORME ISO 37001

« *Systèmes de management anticorruption* ». La certification a été délivrée par l'AFNOR en mars 2021 pour un périmètre regroupant Thales SA et les sociétés qu'elle contrôle en France, ainsi que certaines filiales internationales de Thales International SAS⁽¹⁾. Le Groupe prévoit de poursuivre cette démarche en vue d'étendre le périmètre de cette certification.

“ IL EST IMPORTANT DE NOTER QU'EN DÉPIT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19, THALES A RÉAFFIRMÉ L'ENSEMBLE DE SES PRIORITÉS ET MAINTENU LES OBJECTIFS QU'IL S'ÉTAIT FIXÉS EN MATIÈRE DE RSE ”

⁽¹⁾ Sont concernées les trois sociétés régionales Thales EURAM, Thales AMEWA et Thales NSEA sur leurs périmètres respectifs en Europe et Amérique Latine, au Moyen-Orient et Afrique, et en Asie.

2. RISQUES PRIS EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

En 2018, en vue d'identifier les principaux risques RSE publiés dans la Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe a mené un travail d'identification et de cartographie des risques avec l'implication des principales fonctions support du Groupe⁽¹⁾ et l'aide d'un cabinet de conseil externe.

En 2020, ce groupe de travail s'est de nouveau réuni afin d'évaluer l'impact de la crise initiée par la pandémie mondiale de Covid-19 sur les six risques retenus pour la Déclaration de Performance Extra-Financière. Le Groupe considère que cette crise n'a pas substantiellement modifié la typologie des risques RSE auxquels il est exposé.

Les six risques ainsi sélectionnés portent sur :

- LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION,
- LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS,
- LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ,
- L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS⁽²⁾,
- LA CONFORMITÉ AUX RÈGLES CONCERNANT L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES (NOTAMMENT, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE TRAFIC D'INFLUENCE)⁽²⁾,
- LA VIGILANCE SUR LE RESPECT PAR LES FOURNISSEURS DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE.

Identification du risque	Suivi et gestion du risque
<p>1. Diversité et inclusion</p> <p>Dans un environnement culturel et technologique plus globalisé, l'accroissement de la diversité des équipes et le développement d'une culture d'entreprise plus inclusive représentent des leviers importants de soutien à l'innovation et à la créativité grâce à une plus grande pluralité des approches, des points de vue et des idées. Le manque de diversité des équipes pourrait peser sur la capacité du Groupe à prendre suffisamment en compte des changements technologiques importants, à répondre à l'évolution des attentes de ses clients et avoir ainsi des conséquences négatives sur sa compétitivité et sa rentabilité.</p>	<p>Depuis 2016, des objectifs volontaristes de renforcement de la diversité et de l'inclusion au sens large ont été fixés pour l'ensemble du Groupe et font l'objet d'un tableau de bord de suivi trimestriel (voir chapitre 5.4.2 du Document d'enregistrement universel 2020). Afin de favoriser la diversité des équipes et l'inclusion des collaborateurs dans le respect de leurs différences, le Groupe a mis en place une gouvernance dédiée et structurée autour d'un Comité de pilotage, d'un Conseil de la Diversité et de l'Inclusion et d'une fonction centrale Diversité et Inclusion. S'agissant de la mixité et de l'égalité professionnelle en France, le Groupe déploie depuis 2004 des plans d'actions négociés dans le cadre d'accords conclus avec les organisations syndicales. Depuis 2009, Thales a signé un accord européen IDEA, porteur d'engagements dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les actions du Groupe en la matière sont détaillées au chapitre 5.4.2. du Document d'enregistrement universel 2020</p>

Identification du risque	Suivi et gestion du risque
<p>2. Santé et sécurité au travail</p> <p>Certaines activités de Thales peuvent exposer ses salariés, visiteurs, ou sous-traitants à divers risques physiques (électriques, chimiques, rayonnements, chantiers ferroviaires, travail en hauteur, etc.). Ces activités imposent de respecter partout où le Groupe opère de nombreuses et diverses dispositions réglementaires relatives à l'environnement de travail et à la sécurité industrielle afin d'assurer à l'ensemble des personnels concernés un cadre de travail sûr et sain. L'absence de maîtrise de ces dispositions ou l'insuffisance de mesures visant à préserver la santé, la sécurité et la Qualité de Vie au Travail des personnels dont le Groupe est responsable pourraient l'exposer à des sanctions, à une dégradation de sa performance opérationnelle, et porter préjudice à sa réputation ou son attractivité. Les activités du Groupe peuvent être significativement affectées par une crise sanitaire régionale, nationale, voire mondiale. La préservation de la santé de ses salariés et de ses partenaires et clients peut entraîner des coûts significatifs tout en affectant significativement la continuité de ses activités. La capacité du Groupe à respecter ses engagements pourrait être affectée. Les besoins clients pourraient également être brutalement, significativement et durablement réduits, entraînant une chute de l'activité.</p>	<p>Thales a mis en place une organisation dédiée visant à prévenir les risques liés à la santé et à la sécurité au travail sur les sites du Groupe comme sur les chantiers extérieurs. Ses travaux incluent notamment une analyse des risques liés aux substances et produits manipulés ainsi qu'une anticipation de situation de crise sanitaire majeure pouvant intervenir à l'échelle internationale. Des actions concrètes sont mises en œuvre en matière de prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail des collaborateurs et en matière de qualité de vie et de bien-être au travail par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Santé, Sécurité et Environnement (voir chapitre 5.4.3 du Document d'enregistrement universel 2020). Des évaluations et des suivis réguliers des risques auxquels peuvent être exposés les collaborateurs et les entreprises intervenantes sont réalisés dans tout le Groupe. Des comités de pilotage transverses multidisciplinaires, visant à supprimer ou diminuer ces risques, se réunissent plusieurs fois par an (voir chapitre 5.4.3 du Document d'enregistrement universel 2020). Le risque spécifique lié à la pandémie Covid-19 a été intégré dans toutes les activités du Groupe. Une Cellule de Crise Centrale (CCC) Groupe coordonnée avec plus de 55 cellules de crises locales et avec le Comité exécutif a été mise en place. Elles ont en charge les prises de décision et l'établissement des règles et recommandations coordonnées, leur déploiement, le suivi de la situation, l'optimisation de la mise à disposition des moyens de protection nécessaires, le télétravail, la circulation des informations et la communication. En outre, une attention particulière a été portée cette année à l'agilité nécessaire et à la maîtrise des risques liés à l'adaptation des modes de travail, aux aspects spécifiques liés aux risques psychosociaux et à la qualité de vie en mode hybride télétravail – présence sur site.</p>
<p>3. Impacts environnementaux liés aux activités du Groupe</p> <p>Les émissions générées par les activités du Groupe sont susceptibles d'affecter l'environnement. Le Groupe est exposé de manière limitée à ce risque dans la mesure où l'empreinte industrielle de ses sites et activités est faible. Néanmoins, si certaines de ses activités industrielles ne respectaient pas les lois et réglementations applicables en la matière, le Groupe serait exposé à des sanctions, à une dégradation de son image, voire à un refus par certains clients de s'engager avec Thales. Par ailleurs, l'utilisation de produits et solutions du Groupe par ses clients tout au long de leur cycle de vie, notamment dans les secteurs du transport aérien et du numérique, contribue à l'émission de gaz à effet de serre induisant le réchauffement climatique. Enfin, les risques liés au changement climatique (catastrophe naturelle, rupture de la chaîne d'approvisionnement, instabilité des marchés...) entraînent des évolutions réglementaires de plus en plus complexes. Ils pourraient avoir des effets négatifs sur la performance du Groupe et son modèle d'affaires, ou sur ses clients.</p>	<p>L'analyse des risques environnementaux des activités du Groupe est revue chaque année. Elle prend en compte l'évaluation des impacts significatifs, les évolutions scientifiques et techniques, l'évolution des enjeux et de la réglementation, sur la base d'une veille réglementaire internationale. Le Groupe a déployé sur l'ensemble de ses sites une organisation et des outils visant à assurer la maîtrise et la limitation des impacts environnementaux de ses activités (voir chapitre 4.2.2.1). Pour réduire la vulnérabilité du Groupe aux enjeux liés aux effets du changement climatique (inondations, ouragans, incendies, stress hydrique, etc.), Thales met en œuvre depuis plusieurs années une démarche d'évaluation et de réduction de l'exposition de ses sites aux catastrophes naturelles (voir chapitre 4.1.3.3). Le Groupe a adopté une stratégie de réduction de son empreinte carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, avec des objectifs cibles pour 2023 et 2030 alignés avec la trajectoire 2°C de l'accord de Paris et prenant en compte la méthodologie « Science Based Targets ». La progression vers ces objectifs est évaluée régulièrement et consolidée annuellement (voir chapitre 4.2.3).</p>

⁽¹⁾ Représentants des Directions Financière, Santé, Sécurité & Environnement, Ressources humaines, Achats, Audit, Risques & Contrôle Interne, Stratégie & Marketing, Éthique & Responsabilité d'Entreprise, Communication, ainsi que du Secrétariat général et de la Direction générale.

⁽²⁾ Ces trois risques sont repris dans le chapitre 3, facteurs de risques.

Identification du risque	Suivi et gestion du risque
<p>4. Anticipation des normes environnementales dans la conception des produits</p> <p>L'évolution accélérée des réglementations environnementales pourrait disqualifier certaines solutions techniques, en particulier chez certains fournisseurs ou sous-traitants. Ceci pourrait obliger le Groupe à qualifier et mettre en œuvre des solutions de substitution, à faire évoluer sa chaîne d'approvisionnement, ou mettre à niveau certains moyens industriels, avec les coûts et délais afférents à ces changements.</p> <p>Par ailleurs, les différences réglementaires entre les pays et la constante évolution des réglementations complexifient la vérification par Thales de la conformité des solutions commercialisées, voire pourraient introduire un désavantage compétitif.</p> <p>Enfin, les attentes et les engagements sectoriels volontaires nationaux ou internationaux relatifs à l'économie circulaire ou à la réduction de l'empreinte carbone pourraient conduire, en particulier pour les produits à cycle de vie long (ex. : aéronautique), à disqualifier des solutions techniques ou à des surcoûts significatifs.</p>	<p>Les analyses du Groupe en matière de risques environnementaux sont régulièrement mises à jour en fonction des nouveaux enjeux, des attentes des clients, des évolutions réglementaires et des engagements volontaires (ex. : REACh en Europe, produits chimiques, économie circulaire, changement climatique...) à partir d'une veille réglementaire internationale active. Une attention spécifique a été portée en 2020 aux conséquences réglementaires du Brexit. Ces éléments sont pris en compte dans la conception des produits et solutions du Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Thales est engagé dans l'écoconception de tous ses nouveaux produits et déploie des outils pour en favoriser l'appropriation par ses collaborateurs et anticiper les obsolescences et la réduction des émissions de CO₂ en phase d'utilisation ; • de nombreux exemples viennent illustrer la contribution significative des produits, solutions, et services du Groupe à la décarbonation, en particulier dans le domaine des transports (voir chapitre 4.3). <p>Les engagements du Groupe pour un futur bas-carbone et les objectifs associés sont également déclinés auprès des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement et intégrés aux contrats et/ou spécifications qui leurs sont transmises. Des solutions de substitution à l'emploi de substances dangereuses sont également développées en anticipation des échéances réglementaires (voir chapitre 4.2.2.2).</p>
<p>5. Conformité aux règles concernant l'éthique des affaires (notamment, lutte contre la corruption et le trafic d'influence)</p> <p>L'activité commerciale de Thales est répartie dans 70 pays.</p> <p>Le non-respect des lois et réglementations applicables en matière d'éthique des affaires et, notamment, de lutte contre la corruption et le trafic d'influence peut entraîner des conséquences judiciaires et financières sévères et nuire gravement à la réputation du Groupe.</p>	<p>Le Programme de conformité anticorruption du Groupe, en place depuis de nombreuses années, a été renforcé en 2018 et 2019 pour intégrer les récentes évolutions législatives et réglementaires, notamment issues de la loi française « Sapin II ».</p> <p>En 2020, Thales s'est engagé dans une démarche de certification en application de la norme ISO 37001 « Systèmes de management anticorruption ». La certification a été délivrée par l'AFNOR en mars 2021 pour un périmètre regroupant Thales SA et les sociétés qu'elle contrôle en France, ainsi que certaines filiales internationales de Thales International SAS (Thales EURAM, Thales AMEWA et Thales NSEA).</p> <p>Le Groupe prévoit de poursuivre cette démarche en vue d'étendre le périmètre de cette certification.</p> <p>La politique du Groupe en matière de prévention de la corruption est présentée en chapitre 5.6.1 du Document d'enregistrement universel 2020.</p>

Identification du risque	Suivi et gestion du risque
<p>6. Vigilance sur le respect par les fournisseurs des enjeux de responsabilité d'entreprise</p> <p>Les achats représentent environ 40 % du chiffre d'affaires du Groupe. Ils sont réalisés dans le monde entier auprès d'environ 19 000 fournisseurs actifs de toutes tailles ayant souvent eux-mêmes leur propre chaîne de sous-traitance. Malgré la vigilance croissante exercée par le Groupe, il est difficile de garantir le respect complet des lois en matière sociale, environnementale et éthique par l'ensemble des parties prenantes de sa <i>supply chain</i>. Le non-respect par un fournisseur des lois en matière sociale, environnementale et éthique pourrait avoir des conséquences sur l'activité, l'image et la rentabilité du Groupe.</p>	<p>Le suivi et la gestion de ce risque sont inclus dans le plan de vigilance (voir chapitre 5.7.5 du Document d'enregistrement universel 2020) au titre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.</p>

LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE comporte également les informations requises par l'article L. 225-102-1 III alinéa 2 du Code de commerce. Il s'agit des informations relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et de l'usage des biens et services qu'elle produit, à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés, aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées.

VOIR À CE SUJET LA TABLE DE CONCORDANCE FIGURANT EN CHAPITRE 8.6.



3. TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Thème/risque	Politiques	Indicateur clé de performance	Résultats 2019 ^(a)	Résultats 2020
1. Diversité et Inclusion	<p>Engagement de Thales : Permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même « Au sein de Thales, je travaille dans des équipes ouvertes à la diversité qui valorisent nos différences et nos parcours. »</p> <p>Initiative transverse prise par le Comité exécutif dans le cadre du plan Ambition 10 Être un leader mondial avec une forte présence locale exige d'inclure la diversité sous toutes ses formes : genre, âge, origine et nationalité. Une organisation réellement diversifiée et globale est un atout de plus pour gagner en compétitivité et attirer et retenir les meilleurs talents locaux. La diversité stimule l'innovation et la créativité grâce à la multiplicité des approches, des points de vue et des idées. L'inclusion, qui suppose d'accepter la diversité et d'en reconnaître l'importance, améliore la performance collective de Thales.</p>	% de femmes dans les responsabilités les plus élevées	17,2%	18%
		% de femmes dans les responsabilités les plus élevées	50%	68%
2. Santé et sécurité au travail	<p>Engagement de Thales : Être attentif à chacun « Au sein de Thales, mon manager me fait confiance : il me responsabilise et veille à mon bien-être. » « Au sein de Thales, je dispose des moyens et du soutien nécessaire pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. »</p> <p>Engagement de Thales : Politique HSE « Thales s'engage à assurer un cadre de travail sûr et sain à ses collaborateurs, sur ses propres sites et sur les chantiers extérieurs. »</p>	Taux d'absentéisme	2,56%	3,30%
		Taux de fréquence des accidents du travail	2,32	1,66
		Taux de gravité des accidents du travail	0,057	0,056
		% de salariés travaillant sur un site certifié OHSAS 18001/ISO 45001	77,5%	77,1%
3. Impacts environnementaux liés aux activités du Groupe	<p>Engagement de Thales : Politique HSE « Thales s'engage à préserver l'environnement en limitant les impacts (énergie, climat, ressources naturelles, ...) et en prévenant les risques de pollution. »</p>	Réduction des émissions directes opérationnelles ^(b) Valeur absolue en référence à 2018	-1,8%	-35%
		Réduction des émissions indirectes ^(c) Valeur absolue en référence à 2018	-1,7%	-29%
		Taux de recyclage des déchets non dangereux	58%	60%
		% de salariés travaillant sur site certifié ISO 14001	84%	84%

Thème/risque	Politiques	Indicateur clé de performance	Résultats 2019 ^(a)	Résultats 2020
4. Anticipation des normes environnementales dans la conception des produits	<p>Engagement de Thales : Politique HSE « Thales s'engage à concevoir, acheter, produire, et fournir des solutions, produits, et services intégrant les exigences de santé, sécurité et environnement. »</p>	Nouveaux développements intégrant de l'écoconception	en construction	44%
		Taux de Product Line Architects et de Product Line Managers formés ou sensibilisés à l'écoconception	5%	33%
5. Conformité aux règles concernant l'éthique des affaires (notamment, lutte contre la corruption et le trafic d'influence)	<p>L'engagement de Thales : tolérance zéro envers la corruption « Une conduite éthique, intègre et conforme aux réglementations doit être la règle pour tous les collaborateurs du Groupe, partout dans le monde et à tous les niveaux de l'entreprise. » (extrait du Code d'Éthique)</p>	Nombre d'entités opérationnelles qui ont procédé à une évaluation des risques de corruption	108 ^(d)	149
6. Vigilance sur le respect par les fournisseurs des enjeux de responsabilité d'entreprise	<p>Engagement de Thales : Faire adhérer ses fournisseurs à sa démarche de Responsabilité d'Entreprise « Thales établit des relations de coopération mutuelle avec ses fournisseurs, fondées sur une loyauté réciproque. » (extrait du Code d'Éthique) Thales demande à ses fournisseurs de respecter les engagements relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail et à la protection de l'environnement.</p>	Formations sur la prévention de la corruption ^(e)	9 920	1 350
		Alertes reçues via le dispositif d'alerte du Groupe dont alertes portant sur des allégations de faits de corruption ^(f)	34 4	25 —
		Pourcentage de nouveaux fournisseurs s'étant engagés sur les principes de la nouvelle Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise de Thales Objectif 2023 : 100%	ND ^(g)	91%
		Pourcentage de fournisseurs évalués parmi ceux considérés comme « à risque » selon la cartographie du Devoir de Vigilance Objectif 2023 : 100%	ND ^(g)	24%

^(a) Périmètre 2019 après intégration des activités de Gemalto – Données présentées à des fins de comparaison, lorsque cette mesure est disponible, conformément à l'article R225-105-1 du Code de commerce.

^(b) Émissions directes opérationnelles : Opérations internes (Scope 1, 2 et 3 – voyages d'affaires).

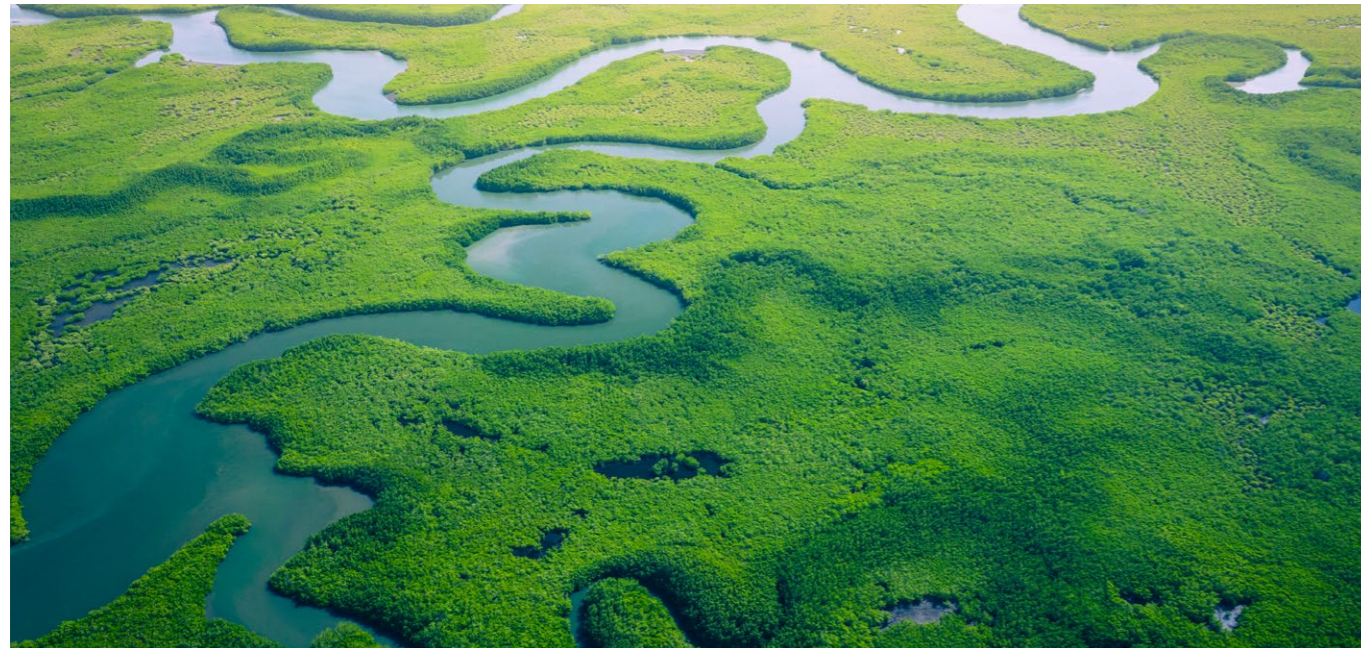
^(c) Émissions indirectes : Scope 3 achats de biens et services et utilisation des produits et services vendus.

^(d) L'activité mondiale Identité et Sécurité numériques n'avait pas été prise en compte en 2019 (ces évaluations sont effectuées via les Yearly Attestation Letters qui sont produites en début d'année). Pour 2020 ce chiffre couvre 100% des entités.

^(e) Dont en 2020, 597 via des formations à distance et 753 via des formations présentiels.

^(f) Les quatre alertes relatives à des allégations de situation de corruption de 2019 ont été toutes clôturées, les enquêtes internes ayant confirmé l'absence de faits avérés de corruption.

^(g) Nouvel indicateur 2020.



4. UNE DÉMARCHE ENGAGÉE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

4.1 POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

4.1.1 DES ENGAGEMENTS DE LONGUE DATE RENOUVELÉS ET RENFORCÉS

En alignement avec ses valeurs, sa raison d'être (« Construisons ensemble un avenir de confiance ») et sa stratégie de responsabilité sociétale, Thales est engagé depuis plus de 15 ans dans une démarche volontaire et responsable en matière de protection de l'environnement. Cet engagement, inscrit dans le Code d'Éthique, se décline au travers d'une politique de réduction des impacts et risques environnementaux des activités à travers le monde et des produits et ce, à tous les échelons de l'organisation. Les risques environnementaux identifiés dans la DPEF sont ceux correspondants aux impacts environnementaux matériels liés aux activités du Groupe et à l'anticipation des normes environnementales dans la conception des produits. Ils sont décrits au chapitre 2.

“ CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DE CONFIANCE ”

Dans le respect des réglementations en vigueur et par anticipation de certaines normes, cette politique se décline en quatre axes :

- PRÉVENIR LES EFFETS DES ACTIVITÉS SUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT ;
- INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES PRODUITS ET LES SERVICES ;
- RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT SA PROPRE EMPREINTE CLIMATIQUE MAIS AUSSI CELLE DE SES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ;
- CULTIVER UN ÉTAT D'ESPRIT INNOVANT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour concrétiser son engagement, le Groupe fixe, depuis 2007, des objectifs de performance environnementale et durable. En 2019, le Comité exécutif a fixé de nouveaux objectifs pour une période quinquennale d'ici à 2023, avec une extension jusqu'à 2030 pour les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, le Groupe, dans la continuité de ses engagements a renforcé sa stratégie environnementale au travers de sa stratégie pour un Futur Bas-Carbone, avec des objectifs ambitieux, impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeurs. Cette politique est consultable sur le site internet de Thales et est explicitée dans le chapitre 4.2.3.

Par ailleurs, le Groupe continue de travailler à l'optimisation de la gestion de ses déchets et à gérer par anticipation la substitution progressive des substances dangereuses pouvant par ailleurs être susceptibles d'être source d'obsolescence de ses produits.

PERFORMANCE RELATIVE AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ET À L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS (DPEF)

Indicateur clé de performance	2018	2019	2020	Variation 2018/2020	Cible 2023	Cible 2030	Tendance
Management environnemental Part de salariés travaillant sur un site certifié ISO 14001	89%	84%	84%	- 5 pts			
Ressources naturelles Taux de recyclage des déchets non dangereux ^(a)	55%	58%	60%	+ 5 pts	75%		😊
Écoconception Nouveaux développements intégrant de l'écoconception	NA	NA	44%	+ 44 pts	100%		😊
Taux de <i>Product Line Architects</i> , de <i>Product Line Managers</i> , de <i>Product Design Authorities</i> et de <i>Design Authorities</i> formés ou sensibilisés à l'écoconception	NA	5%	33%	+ 28 pts	75%		😊
Climat (Milliers de t de CO₂) Réduction des émissions directes opérationnelles ^(b)	344	340	225	- 35 %	- 20 %	- 40 %	😊
Réduction des émissions indirectes ^{(b) (c)}	13 584	13 189	9 592	- 29 %	- 7 %	- 15 %	😊

LES VALEURS DÉTAILLÉES FIGURENT DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE 4.4 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX.

^(a) Hors déchets exceptionnels. Les déchets exceptionnels concernent les déchets produits hors de l'activité normale du Groupe, par exemple lors de travaux.

^(b) Exprimé en valeur absolue en référence à l'année 2018.

^(c) Après intégration des améliorations de modélisations réalisées en 2019 et 2020, voir 5.5.2.4.6 du Document d'enregistrement universel 2020.

4.1.2 UNE DYNAMIQUE ET UNE ORGANISATION PARTAGÉE

4.1.2.1 ORGANISATION MONDIALE

Soucieux d'améliorer constamment ses performances environnementales et de prévenir les risques, le Groupe a mis en place une organisation alignée avec ses enjeux : une Direction Santé Sécurité Environnement Groupe – chargée de définir la stratégie, la politique, les processus, méthodes et standards associés et de superviser et contrôler leur mise en œuvre dans l'ensemble du Groupe – animant un réseau HSE dédié au niveau mondial. Cette organisation est décrite au paragraphe 5.4.3.5 du Document d'enregistrement universel 2020.

“ LES ÉQUIPES THALES À L'ÉCHELLE MONDIALE S'ENGAGENT ÉGALEMENT POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT AU TRAVERS D' ACTIONS VOLONTAIRES LOCALES. ”

4.1.2.2 SENSIBILISATION, FORMATION ET PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

La communauté des membres du réseau HSE international élargi se réunit en convention une fois par an. En 2020, cet événement de deux jours s'est tenu sous la forme d'une web conférence réunissant plus de 860 collaborateurs de toutes fonctions à travers le monde. Quatre grands thèmes ont été développés dont ceux des enjeux environnementaux et de la stratégie pour un Futur Bas-Carbone (voir chapitre 4.2.3).

Des modules de formation en ligne sont disponibles pour initier les collaborateurs du Groupe aux fondamentaux de la maîtrise des risques environnementaux, sur des thématiques générales telles que l'« éco-responsabilité » ou spécifiques telles que la gestion des produits chimiques, de l'étiquetage des produits dangereux ou des enjeux en lien avec le changement climatique.

En 2020 l'organisation de plusieurs sessions d'information sur la stratégie pour un Futur Bas-Carbone du Groupe, puis la mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs d'un enregistrement via le site intranet du Groupe a permis de sensibiliser plus de 600 personnes. Dans la poursuite de la dynamique engagée en 2019, une attention particulière a été portée à la sensibilisation et la formation des équipes managériales à la déclinaison de la vision HSE 2023, à l'engagement des comités de directions aux enjeux climatiques et à la déclinaison de la politique pour un Futur Bas-Carbone.

Par ailleurs, presque 500 collaborateurs ont suivi en 2020 des sessions spécifiques de sensibilisation à l'écoconception. Pour soutenir les compétences en matière d'environnement dans le Groupe, d'autres modules de formation dédiés sont proposés aux différentes familles professionnelles : environnement, achats, conception, ventes, etc.

La Direction Santé Sécurité Environnement Groupe participe aussi aux différentes conventions d'autres métiers (Conférences fournisseurs, séminaires produits, etc.), pour expliciter les engagements, objectifs et plans d'action HSE déclinés par les opérationnels ainsi que leurs implications dans l'ensemble des process du Groupe.

Les équipes Thales à l'échelle mondiale s'engagent également pour protéger l'environnement au travers d'actions volontaires locales. L'année 2020 a notamment été marquée par une semaine dédiée au Développement Durable au cours de laquelle les équipes de chaque site ont été invitées à mettre en œuvre une réflexion sur leurs bonnes pratiques en matière de santé, sécurité et environnement au travail, et à mener des actions concrètes en faveur d'une gestion responsable de l'énergie tel que débrancher leurs équipements électroniques superflus en dehors des heures de bureau. Les résultats de ces actions ont ensuite été partagés afin d'encourager les bonnes pratiques et soutenir les démarches vertueuses.

Il est à noter également que plusieurs groupes de salariés « éco-conscients », désireux de s'engager davantage sur leur lieu de travail dans leurs fonctions et activités au quotidien, se sont créés à travers le Groupe, notamment en France, sur différents sujets tels que les économies d'énergie ou les déchets. Les équipes HSE travaillent de concert avec ces groupes afin de développer des synergies.

4.1.2.3 RELATION AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Thales a à cœur de communiquer en toute transparence aussi bien vers les autorités administratives, que vers ses salariés, ses clients, partenaires, fournisseurs et sous-traitants ainsi que vers la société civile afin de partager ses enjeux environnementaux. Des procédures permettent également de recueillir, traiter et communiquer tout signalement et toute demande dans des délais courts. Il est également possible d'adresser des questions à la Direction Santé Sécurité Environnement Groupe grâce à une adresse électronique spécifique.

Pour répondre aux attentes de ses parties prenantes (clients, société civile, investisseurs, agences de notation, collaborateurs, etc.), Thales met à disposition ses données environnementales sur son site internet et répond aux sollicitations des agences de notation extra-financières (voir chapitre 1).

Dans le cadre de ses partenariats, en particulier avec les écoles, Thales promeut la préservation de l'environnement au travers d'interventions sur le changement climatique, les ressources naturelles ou de travaux avec des universitaires.

Enfin, les équipes HSE du Groupe participent aux travaux de l'*International Aerospace Environmental Group* (IAEG) et du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS). La Vice-Présidente Santé, Sécurité et Environnement de Thales préside le *Strategic Planning Committee* de l'IAEG et la Commission Environnement et Développement Durable du GIFAS.

Au-delà de sa contribution à ces organismes, Thales entretient des relations directes sur les thèmes environnementaux avec de nombreux clients dans ses différents secteurs d'activité et en particulier les domaines de l'Aéronautique, du Spatial, de la Défense, de la cybersécurité ou encore de l'Internet des Objets (IoT). Ces relations permettent de mieux comprendre et intégrer leurs exigences liées à l'environnement dans les développements et les projets, ainsi que de s'assurer du partage de positions communes sur des thématiques et des approches en cours de construction.



500

collaborateurs ont suivi en 2020 des sessions spécifiques de sensibilisation à l'écoconception



4.1.3 UN PROCESSUS DE PRÉVENTION DES RISQUES ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

4.1.3.1 PROCESSUS DE PRÉVENTION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

Thales a intégré la maîtrise des impacts et des risques environnementaux dans son référentiel de management Groupe, lequel est accessible à tous les collaborateurs. Le processus dédié impose la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement sur l'ensemble des sites afin d'assurer la maîtrise et la limitation des risques et impacts environnementaux des activités opérationnelles exercées (bâtiments, outils industriels, équipements, chantiers), de la chaîne d'approvisionnement (achats, audits fournisseurs) et des produits livrés (politique produit, conception, offres, projets et services). Intégré dans les différents processus régissant les activités du Groupe, il définit les bonnes pratiques, les guides méthodologiques et précise les règles à respecter à tous les niveaux de l'organisation. Il décline également les procédures de gestion des risques et d'alerte en cas d'accidents.

Évolution du nombre de salariés travaillant sur un site ISO 14001



La baisse observée entre 2018 et 2019 est liée à l'intégration de Gemalto. À fin 2020, 144 sites sont certifiés contre 138 en 2019. 84 % des salariés du Groupe travaillent sur un site certifié selon le référentiel ISO14001 qui intègre, entre autres, le management des impacts environnementaux des produits. Chaque année, des audits sont réalisés par les équipes d'auditeurs internes (politique d'audit, évaluation de la maturité) ou externes dans le cadre de la certification ISO 14001 ou des visites de prévention des assureurs. Par ailleurs, afin d'assurer un support aux sites, la suite logicielle *eHSE* de gestion des risques a été adaptée aux évolutions de la norme, notamment la prise en compte des enjeux des exigences des parties intéressées, des risques et opportunités au sein de l'analyse environnementale ainsi que l'efficacité des actions et les ressources associées. Elle permet également, via un outil unique, à l'ensemble des entités du Groupe de déclarer, d'enregistrer et de gérer les plans d'actions liés aux incidents et accidents environnementaux. Ces processus de gestion des risques environnementaux, et notamment ceux liés au changement climatique, sont décrits dans le paragraphe 3.1.8.

4.1.3.2 MAITRISE DES RISQUES INDUSTRIELS

Seuls 6 sites du Groupe présentent des risques industriels significatifs : 4 sont classés Seveso en Europe (1 « seuil haut » et 3 « seuil bas ») et 2 sites sont classés à « haut risque industriel » en Australie. Des systèmes de gestion de la sécurité (comprenant notamment une politique de prévention des accidents majeurs, un plan d'opération interne, une étude de dangers et les scénarios de gestion de risques associés...) sont mis en œuvre et inspectés régulièrement par les coordinations HSE des pays et par les administrations de tutelle, conformément à la réglementation applicable. Une revue du statut réglementaire et de la situation des 4 sites Seveso du Groupe en Europe a été conduite en 2020 à l'issue de l'accident Lubrizol. Les politiques en matière d'assurance et d'indemnisation des victimes en cas d'accidents, incluant les accidents technologiques pouvant engager la responsabilité du Groupe, couvrent l'ensemble des sites assurés par le Groupe, dont ceux classés Seveso. Les risques induits par des situations accidentelles (pollution, incendies, etc.) sont gérés localement avec le concours des directions Groupe concernées, si nécessaire. Ils font l'objet de procédures de prévention et de gestion des accidents ainsi que de traitement des plaintes spécifiques. Le déploiement d'un outil de *reporting* des accidents permet d'identifier précisément la nature de ceux-ci et de capitaliser afin de partager les retours d'expérience. En 2020, seuls 10 incidents sans impact significatif sur la santé et l'environnement se sont produits à travers le Groupe.



10 incidents sans impact significatif sur la santé et l'environnement se sont produits à travers le Groupe en 2020

“ DES SYSTÈMES DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SONT MIS EN ŒUVRE ET INSPECTÉS RÉGULIÈREMENT PAR LES COORDINATIONS HSE DES PAYS ET PAR LES ADMINISTRATIONS DE TUTELLE, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE. ”

Performance relative aux impacts environnementaux liés aux activités du Groupe et à l'anticipation des normes environnementales dans la conception des produits (DPEF) :



84 % des salariés travaillant sur un site certifié ISO 14001 en 2020



4.1.3.3 CARTOGRAPHIE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La cartographie des risques du Groupe intègre un volet environnemental : il traite des facteurs de risques environnementaux liés aux activités du Groupe, à l'évolution grandissante des normes environnementales dans les pays où il opère et des facteurs de risques induits par le changement climatique. L'analyse des risques environnementaux susceptibles d'affecter la santé des personnes, l'environnement et le Groupe (impacts réputationnels, financiers, capacité à poursuivre certaines activités, etc.) est revue périodiquement et si besoin, mise à jour en fonction des activités exercées, des évolutions scientifiques et techniques et des enjeux nouveaux ; elle est complétée des potentielles opportunités conséquentes de ces évolutions. Cette analyse vise à :

- vérifier que les salariés du Groupe, les personnes agissant sur ses sites permanents ou ses chantiers, et plus largement les populations à proximité de ceux-ci, ne soient pas exposés à des risques sanitaires et environnementaux ;
- contrôler que les activités du Groupe ne portent pas atteinte à l'environnement ;
- s'assurer de la conformité des activités exercées et des produits vendus ;
- anticiper les nouvelles réglementations et analyser leurs impacts dans la durée sur les engagements pris par le Groupe et sur la conception des nouveaux produits ou offres de services ;
- évaluer l'impact du changement climatique sur les activités du Groupe.

L'ensemble du dispositif de maîtrise des risques est évalué annuellement au niveau de chaque entité légale sous la coordination d'un Comité de supervision des risques et aboutit à :

- un plan d'amélioration intégrant les recommandations des experts, décliné en plan d'actions à tous les niveaux de l'entreprise ;
- la synthèse de la matérialité des impacts pour le Groupe, établie en concertation avec le Comité HSE international.

En parallèle et avec le support de partenaires spécialisés, Thales poursuit sa politique active d'ingénierie de prévention des risques. Les risques susceptibles de générer un sinistre majeur portant atteinte aux personnes, à l'environnement et/ou affectant significativement la chaîne de valeur (incendie, bris de machine, etc.) sont particulièrement suivis.

À cet effet, la Direction des Assurances du Groupe établit et pilote, dans une démarche préventive, un plan de visite des sites visant à réduire la probabilité de survenance de sinistres ou limiter les conséquences des incidents. En 2020, 40 sites ont bénéficié d'une telle visite. En complément et afin de respecter les restrictions de déplacement, des audioconférences de prévention des risques ont été organisées sur plus d'une vingtaine de sites du Groupe.

Il est à noter que le périmètre des visites de prévention couvre plus de 230 sites dont 184 ont fait l'objet d'une visite de prévention des risques. Les visites de risques couvrent plusieurs thématiques : dommages aux biens – incendie, risques naturels multiples et bris de machines. Pour rappel en 2019, les visites de prévention ont ainsi été déployées sur près de 160 sites (périmètre 2018 avant intégration de Gemalto).

Outre les risques liés aux activités du Groupe et aux catastrophes naturelles (séismes, etc.), les risques liés à l'adaptation au changement climatique sont spécifiquement analysés et réévalués, de sorte à en réduire l'exposition et la vulnérabilité pour le Groupe :

- **FEUX DE FORÊTS (PAR EXEMPLE AUX ÉTATS-UNIS ET EN AUSTRALIE) ;**
- **STRESS HYDRIQUE ;**
- **INONDATIONS ;**
- **TEMPÊTES, VENTS VIOLENTS ;**
- **CONSÉQUENCES DE LA DÉFORESTATION ET DES PERTURBATIONS DE L'HABITAT DE LA FAUNE, ETC.**

En 2020, le Groupe n'a fait l'objet d'aucun sinistre lié à des phénomènes climatiques ou à des catastrophes naturelles.

Au-delà des activités courantes, le pilotage des risques environnementaux s'applique avec la même rigueur sur les opérations de cession ou d'acquisition afin de limiter les garanties concédées ou les risques repris au titre de ces opérations et ce, quels que soient leur nature, leur montant ou leur durée.

La compilation de l'ensemble des grilles d'évaluation des impacts environnementaux significatifs des sites et activités du Groupe ainsi que l'évaluation de leur matérialité sur le milieu environnant et en particulier au regard de leur nature, de leur quantification et de la sensibilité des milieux récepteurs permet de consolider la grille de matérialité suivante :

MATÉRIALITÉ DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Matérialité des impacts	Activités de type industriel	Activités de type tertiaire	Commentaires
Émissions de gaz	Faibles	Faibles	Les activités industrielles du Groupe ne nécessitent pas de consommations intensives d'énergie, c'est pourquoi elle ne génèrent que de faibles quantités de gaz à effet de serre (scope 1 et 2).
Pollutions des sols	Modérées	Négligeables	
Consommations énergétiques	Faibles	Négligeables	
Productions de déchets non dangereux	Faibles	Négligeables	
Productions de déchets dangereux	Faibles	Négligeables	Du fait de ses activités industrielles, la production de déchets dangereux est limitée et ne représente que 18% de la production totale de déchets traités dans des filières adéquates.
Consommation d'eau	Faible	Négligeable	Le Groupe a une faible consommation en eau suite à une absence d'exploitation en zone à stress hydrique et aux nombreux plans mis en œuvre depuis plus de 15 ans. Ces plans sont complétés et optimisés par la mise en place de boucles de recyclages partout où cela est possible. Cet impact n'est donc pas matériel.
Émissions dans l'eau	Négligeables	Nulles	Les sites industriels collectent et traitent avant rejet leurs eaux usées. Seuls 31 sites sur les 188 du périmètre Groupe concernés par le reporting environnemental sont concernés.
Émissions atmosphériques	Négligeables	Nulles	



4.1.3.4 VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION AU RISQUE CLIMATIQUE

La démarche d'adaptation au changement climatique engagée par le Groupe vise à réduire sa vulnérabilité par rapport aux effets du changement climatique tels que les aléas de catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, etc.), les aléas sismiques, les incendies ou la raréfaction des ressources (voir 4.1.3.3).

Les engagements du Groupe dans une stratégie pour un Futur Bas-Carbone en ligne avec la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris ont par ailleurs mis en évidence de nombreuses opportunités liées à la lutte contre le changement climatique, en termes de performance énergétique et des procédés industriels (voir 4.2.3.3) mais également de développement de produits et solutions bas-carbone (voir 4.2.3.5 et 4.2.3.6).

Par ailleurs, Thales reste associé à l'étude conjointe de l'AFEP (Association Française des Entreprises Privées) et du Shift Project d'analyse de scénarios énergétiques et climatiques accompagnée de recommandations aux entreprises.

4.1.3.5 CONTENTIEUX ET ALERTES ENVIRONNEMENTALES

Thales n'a fait l'objet d'aucun contentieux environnemental ayant donné lieu à une indemnité et n'a concédé aucune garantie générique en matière d'environnement en 2020. Par ailleurs, 4 sites (dont un site à deux reprises) ont fait l'objet d'un courrier, d'une demande ou d'une plainte environnementale (au sens de la norme internationale ISO 14001) de l'administration, d'employés ou de tierces parties pour un total de 5 en 2020 qui ont été traités ou sont en cours de traitement. Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour risques environnementaux s'élève à 4,3 M€ à l'échelle du Groupe.

“ THALES N'A FAIT L'OBJET D'AUCUN CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAL AYANT DONNÉ LIEU À UNE INDEMNITÉ ET N'A CONCÉDÉ AUCUNE GARANTIE GÉNÉRIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT EN 2020. ”

4.2 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

4.2.1 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

4.2.1.1 RÉDUIRE, RÉUTILISER ET RECYCLER LES DÉCHETS

Les engagements de gestion responsable des déchets de Thales visent à la fois la réduction de la quantité de déchets ainsi que la limitation de la mise en décharge et l'optimisation du recyclage pour les déchets non dangereux.

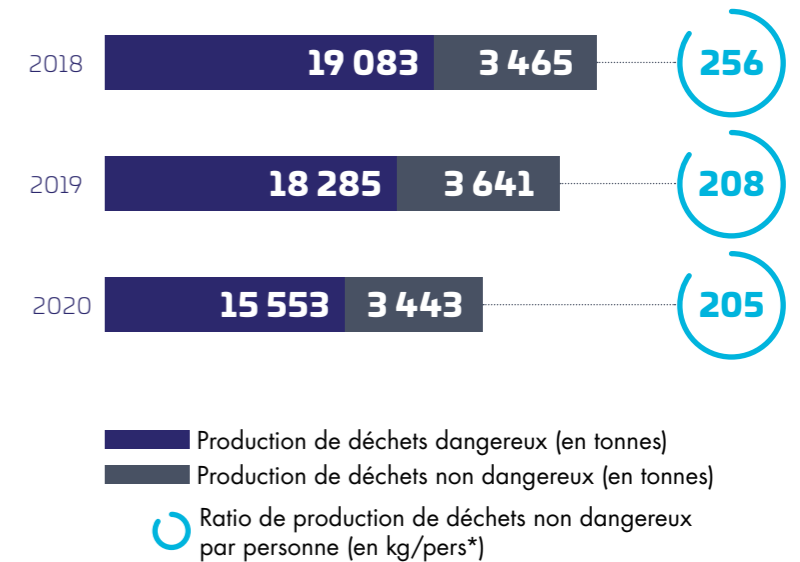
PERFORMANCE RELATIVE AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ET À L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS (DPEF)

	2018	2019	2020	Variation 2018/2020	Cible 2023
Ressources naturelles					
Taux de recyclage des déchets non dangereux ⁽¹⁾	55%	58%	60%	+5 pts	75%

Ces engagements ont permis de baisser le ratio de la production de déchets non dangereux par personne de 20 % entre 2018 et 2020 (hors déchets exceptionnels⁽¹⁾), avec une diminution de la production totale de déchets de 16 %.

Par ailleurs le taux de mise en décharge a diminué entre 2018 et 2020 passant de 18,7% à 13,5% (hors déchets exceptionnels). En octobre 2020, une initiative nommée « Energy from Waste » (l'énergie à partir des déchets), lancée sur le site de Piscataway (États-Unis) permet dorénavant d'utiliser les déchets qui étaient auparavant envoyés en décharge pour générer de l'électricité. En seulement 3 mois, 7 tonnes de déchets ont ainsi généré 4 MWh en alternative à l'enfouissement.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS HORS DÉCHETS EXCEPTIONNELS⁽¹⁾



⁽¹⁾ Basé sur l'effectif moyen annuel sur sites incluant les salariés, intérimaires, stagiaires et prestataires présents en permanence, et excluant les salariés en missions ou chantiers extérieurs permanents.

⁽¹⁾ Les déchets exceptionnels concernent les déchets produits hors de l'activité normale du Groupe, par exemple lors de travaux.

Les mesures prises conduisent à un taux de valorisation de tous les déchets (hors déchets exceptionnels) de 85 % et plus spécifiquement à un taux de recyclage des déchets non dangereux (hors déchets exceptionnels) de 60 % en 2020.

Pour cela, diverses mesures associées au tri sélectif des déchets, à la recherche de filières de recyclage ou de filières optimales de traitement, mais également le changement des comportements (politique d'impression, réutilisation des cartons et autres emballages) visant à réduire la production des déchets et à améliorer leur traitement. À titre d'exemple, les quantités de déchets de papier et d'emballages ont diminué de 24 % par rapport à 2018.

Certains sites du Groupe réutilisent les emballages soit pour les approvisionnements sur les sites Thales, soit pour le transfert d'équipements d'un site à l'autre. Les déchets dits « dangereux » font aussi l'objet d'une attention particulière. Des aires dédiées à la collecte et au stockage permettent de faciliter leur gestion avant élimination. La quantité de déchets dangereux (hors exceptionnels) a diminué de 0,6 % depuis 2018.

Enfin, pour la majorité des sites Thales, la gestion des restaurants d'entreprise est confiée à des sociétés de restauration, et le Groupe n'a donc pas d'impact direct sur le gaspillage alimentaire. Néanmoins, comme avec l'ensemble de ses partenaires, Thales travaille avec ces sociétés partenaires pour mettre en place des solutions responsables de traitement et d'incitation à la diminution des déchets alimentaires.

C'est le cas notamment sur le campus de Bordeaux où une initiative de valorisation des surplus du restaurant d'entreprise au bénéfice d'une association locale a été mise en place en 2020.

Cette collaboration a permis de collecter en moyenne 48 kilos de dons par semaine soit environ 120 repas qui ont ensuite été distribués par l'association.

4.2.1.2 PRÉSERVER L'EAU

L'eau est une ressource fondamentale à préserver. Depuis plus de 20 ans, Thales a engagé un vaste programme en faveur de la réduction de ses consommations d'eau comprenant, outre la chasse aux fuites, la mise en place de gestion centralisée pour le pilotage des réseaux, le remplacement d'équipements fortement consommateurs, l'optimisation des process industriels et le recyclage de l'eau pour sa réutilisation dans les procédés industriels ayant conduit le Groupe à une réduction importante et stabilisée de ses besoins en eau en 15 ans, réduisant ainsi la pression sur cette ressource rare de façon pérenne.

Les risques liés à la gestion de l'eau n'ont pas été identifiés comme matériels au niveau Groupe (voir 4.1.3.3). Néanmoins, malgré le faible niveau de consommation résultant des plans de gestion pluri-annuels optimisés (favorisation des boucles de recyclages), et une absence d'exploitation en zone à stress hydrique – la gestion de la ressource en eau reste un sujet d'attention pour le Groupe qui demeure engagé à ne pas voir augmenter sa consommation.

Par ailleurs, depuis 2019, Thales répond au questionnaire « Water Security » du CDP (*Carbon Disclosure Project*), qui permet d'évaluer la prise en compte des risques actuels et futurs en matière de gestion de l'eau, tant au niveau de la stratégie que de l'utilisation, et a obtenu une note de B-, ce qui correspond à la moyenne sectorielle. En 2020, Thales a également répondu à ce questionnaire afin de répondre aux attentes de transparence de ses parties prenantes sans toutefois recevoir de note.

	2018	2019	2020	2018/ 2020	Cible
Eau					
Consommation d'eau (milliers de m ³)	1 771	1 776	1 661	-6%	Pas d'augmentation de la consommation

En 2020, la consommation globale d'eau s'est élevée à 1 661 000 m³, en baisse de 6,2 % par rapport à 2018. Cette baisse confirme l'effort collectif de l'ensemble des sites, y compris le site de Mulwala (Australie) qui, en raison de ses activités et procédés industriels, représente à lui seul 36 % de la consommation d'eau du Groupe.

La sensibilisation des collaborateurs, la capitalisation et la généralisation des bonnes pratiques contribuent à ces résultats.

4.2.1.3 LIMITER LES ÉMISSIONS INDUSTRIELLES

Rejets d'eaux industrielles	Les activités de Thales sont peu génératrices de rejets d'eaux industrielles : un peu plus de 600 000 m ³ en 2020. 97 % de ces rejets sont émis par 8 sites dont 66 % par le seul site de Mulwala (Australie). Sur l'ensemble du Groupe, ces rejets ont diminué de 4,5 % par rapport à 2018, résultant des mesures d'optimisation, de modernisation constante des installations ou de recyclage et réutilisation de ces eaux.
Rejets atmosphériques industriels	Les activités de Thales ne sont généralement pas à l'origine de rejets atmosphériques, excepté ceux de quelques sites industriels spécifiques ou ceux liés au fonctionnement des sites (chauffage notamment). Sur les quelques sites concernés, les rejets atmosphériques industriels sont canalisés et traités lorsque cela est nécessaire (filtres, laveurs, etc.) et régulièrement contrôlés. Il s'agit essentiellement de solvants. Les quantités utilisées sont limitées : un peu moins de 600 tonnes en 2020. 8 sites seulement sur les 142 sites concernés (sur 188) représentent 79 % des achats de solvants. Le site de Mulwala représente à lui seul 65 % de ces achats et 69 % des émissions atmosphériques induites par la fabrication de propulseurs nécessitant une importante quantité de solvants. À noter que, en 2020, 8 % des achats de solvants ont été liés aux mesures de prévention et de lutte contre le Covid-19. Pour cette raison, de nombreux sites n'en utilisant habituellement pas ont déclaré l'achat de solvants cette année. Ainsi, entre 2019 et 2020, les rejets atmosphériques industriels associés aux solvants ont augmenté de 11 % en raison des solvants liés à la crise sanitaire, mais également en raison d'une augmentation de la maturité du suivi et du reporting des quantités de solvants utilisés pour les procédés industriels à Singapour et en Pologne. Bien que certains sites aient supprimé ou remplacé des solvants par des lessives, ces rejets ont augmenté de 52 % entre 2018 et 2020 en raison de la mise en service en 2019 et les phases de montée en puissance d'un nouveau procédé de fabrication associé à l'augmentation de la capacité de production sur le site de Mulwala.
Lutte contre les nuisances sonores et olfactives	Les activités de Thales génèrent très peu de nuisances sonores et olfactives, néanmoins des actions sont mises en place pour les limiter. Les quelques installations les plus couramment émettrices de bruit sont des installations de réfrigération, pour lesquelles des précautions sont prises pour limiter leur impact sonore. Les niveaux sonores sont périodiquement vérifiés. Les quelques sites concernés par le bruit du fait de leurs activités sont équipés de dispositifs d'atténuation acoustique ou ont aménagé les plages horaires de leurs activités bruyantes. Par ailleurs, l'utilisation grandissante de systèmes de simulations informatiques permet de réduire le bruit, par exemple pour les essais pyrotechniques. Seuls 5 sites du Groupe déclarent générer des nuisances olfactives. Il s'agit d'odeurs dues à des bassins d'évaporations, à l'usage de solvants et de peintures. Des actions adaptées sont mises en œuvre pour réduire ces nuisances : curage, installation de roues à aubes pour augmenter les niveaux d'oxygène dissous, réduction des usages, mise en place d'équipements d'aspiration et traitement des rejets, utilisation d'équipements de protection spécifiques pour les opérateurs.



BAISSE DE 6,2 %
en 2020, de la consommation globale d'eau par rapport à 2018

Utilisation des sols et prévention des pollutions

Depuis plus de 20 ans, le Groupe assure une politique d'anticipation et de gestion responsable de ses risques de pollution. Peu de sites font l'objet de contaminations significatives dont la majeure partie trouve leur origine dans des pratiques industrielles anciennes et dont certaines sont extérieures à Thales (fruit d'acquisitions historiques). Toute nouvelle situation identifiée comme présentant un risque de pollution ou de pollution avérée est traitée au moyen d'une démarche rigoureuse d'investigation encadrée par des sociétés expertes extérieures et d'une gestion et d'un suivi responsables.

Lorsque les techniques disponibles le permettent, des traitements adaptés sont mis en œuvre. Leur objectif est la réduction maximale des impacts sur l'environnement en privilégiant les traitements in situ aux transferts de pollution pour traitement sur un autre site. Certains sites industriels font l'objet d'un suivi périodique de nappe. Les dossiers concernés sont suivis de façon régulière par la Direction HSE du Groupe en coordination avec la Direction juridique dédiée aux sujets immobiliers et environnementaux et ce, en étroite coordination avec les autorités administratives concernées (DREAL, ARS, Préfets...).

Par ailleurs, le Groupe intègre les critères environnementaux dans le choix d'implantation de ses sites : risques climatiques et géologiques, impacts de ses activités sur l'environnement humain et naturel, usage des sols. L'objectif est d'assurer la meilleure compatibilité entre les activités et leur environnement. Ainsi, certaines activités comme la pyrotechnie font l'objet d'une implantation spécifique en raison des risques qu'elles génèrent, nécessitant de larges zones de sécurité alentour ainsi qu'une géologie adéquate. Ces superficies représentent près de 79 % des superficies occupées par le Groupe (deux sites en Australie et un site en France). Ces espaces sont toutefois valorisés et font l'objet de mesures en faveur de la biodiversité ou sont transformés en zones de pâturages, voire agricoles.

Le reste des surfaces du Groupe se partage entre des zones industrielles (51 %) et des zones d'activités (41 %).

4.2.1.4 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La préservation des espèces, de leur habitat et des écosystèmes, l'utilisation privilégiée des espaces dédiés à la flore et la protection du patrimoine historique et naturel sont intégrées à toute décision afin de concourir à la protection de l'environnement. Ainsi, dès 2006, Thales a dressé un premier inventaire en France des sites localisés à proximité ou à l'intérieur de zones protégées et, sur certains sites, évalué l'impact des activités sur la biodiversité ainsi que le degré de dépendance vis-à-vis des services écologiques rendus par la nature. Thales a alors consolidé une cartographie des risques liés à la biodiversité pour les sites du Groupe situés dans les zones les plus vulnérables par rapport à la biodiversité. Si l'impact global des activités du Groupe se révèle faible sur la biodiversité, Thales incite ses sites et ses salariés à préserver et promouvoir les actions en faveur de la protection de la biodiversité. Ainsi sur certains sites, des inventaires sont réalisés, bénévolement ou en partenariat avec les autorités ou organismes locaux de protection de la biodiversité, et des mesures de gestion ad hoc sont mises en œuvre.

Plusieurs sites australiens ont mis en place depuis plusieurs années des plans de gestion de l'habitat qui se poursuivent, notamment sur la prévention de l'érosion. En France, lors de la construction du campus de Mérignac en 2014, des engagements trentennaires ont été pris pour assurer la compensation environnementale : reboisement, préservation de la faune et de son habitat et réimplantation en zones humides. Les plans d'actions correspondants se poursuivent et délivrent tous les bénéfices attendus en matière de biodiversité.

De nombreux sites privilégient les aménagements extérieurs pour favoriser l'habitat naturel et mettre en valeur la faune. Sur le site de Pont-Audemer un projet global a été déployé en partenariat avec le parc régional et la ville : les employés ont réalisé un inventaire de la faune avec des élèves de lycée, construit des abris à chauve-souris et nichoirs à oiseaux, planté des arbres fruitiers, et assisté à la création de deux mares et l'installation d'oies pour l'éco-pâturage. Le site de Toulouse a mis en place une jachère apicole et un jardin partagé, les sites de Meudon et La Ciotat ont installé des ruches et sur le site de Gémenos les employés cultivent une butte de permaculture.

Pour les sites disposant de surfaces importantes de prairies ou de forêts, des précautions particulières sont prises pour la faune et la flore en privilégiant des techniques douces et naturelles de fauchage, de pâturage ou de suppression de produits phytosanitaires. D'autres vont sensibiliser les collaborateurs au travers d'expositions photographiques sur la forêt, l'agroforesterie et les espèces présentes sur le site.

“ IL EST À NOTER QUE L'IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LA BIODIVERSITÉ EST CONSIDÉRÉ FAIBLE. ”

4.2.2 UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION AU SERVICE DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Thales s'est engagé dans une démarche de développement de produits et systèmes écoresponsables qui répond à différents besoins :

- respect et anticipation des réglementations environnementales, permettant de gérer les obsolescences et de contrôler le risque industriel associé ;
 - création de valeur pour les clients et de différentiateurs sur le marché grâce à l'innovation ;
 - réduction des impacts environnementaux et respect des engagements du Groupe.
- Les trois orientations mises en œuvre dans cette démarche sont :

- la prise en compte de l'environnement durant tout le cycle de vie du produit ;
- le développement de fonctionnalités permettant d'améliorer la performance environnementale des clients ;
- le développement de produits renforçant le contrôle et la compréhension des problématiques environnementales.

Cette démarche est associée aux processus clés du Groupe, parmi lesquels la politique produit, l'Ingénierie, l'Industrie et les Achats. Le Groupe développe également des méthodes et outils aidant les concepteurs et les architectes produits à opérer des choix écoresponsables, à capitaliser sur les informations environnementales ainsi qu'à vérifier la conformité des solutions choisies aux obligations réglementaires.

L'exploitation des analyses de cycle de vie et d'impacts environnementaux produits sur plusieurs années a permis de mettre en exergue la nécessaire substitution des substances dangereuses et la définition des phases des cycles de vie les plus impactantes en termes d'émissions de CO₂. Pour la majorité des produits et solutions du Groupe, la phase d'utilisation est celle dont l'empreinte carbone est la plus élevée. Cela est principalement dû à des durées de vie des produits potentiellement très longues, de la classe 20 ans ou plus, et à des taux d'utilisation élevés. Les analyses montrent également que les actions de réduction des émissions de CO₂ entraînent de manière générale une réduction des autres impacts environnementaux, identifiant ainsi les réels leviers d'action. En 2020, Thales a réalisé des analyses de cycle de vie simplifiées sur 12 produits en développement.

Pour les produits embarqués sur des plates-formes mobiles, la nature (aéronautique, naval, ferroviaire, etc.) et le profil (durée de vie, pourcentage de temps en mobilité, etc.) de cette mobilité sont les paramètres prépondérants en termes d'impacts environnementaux. Cela est dû essentiellement à l'impact de la masse déplacée et dans une moindre mesure à leur consommation d'énergie. Pour les produits fixes, la consommation d'énergie est le paramètre prépondérant. La réduction des impacts dépend donc tant de notre capacité à en réduire l'intensité de par la contribution directe du design des produits que de celle de nos clients à réduire l'intensité énergétique des plateformes sur lesquelles ils sont embarqués.

Pour un nombre limité de produits, ayant une durée de vie en phase d'utilisation courte et concernant des applications grand public, notamment les cartes bancaires ou cartes SIM et les périphériques associés, l'analyse montre que la phase de production génère les impacts les plus importants. C'est alors sur cette phase du cycle de vie que portent en priorité les efforts de réduction des impacts environnementaux.

Enfin, le Groupe contribue à la décarbonation de ses clients. En effet, plusieurs produits et systèmes développés par Thales permettent, de façon très significative, d'éviter une partie des émissions des clients qui les utilisent. On peut citer par exemple les systèmes de gestion de trafic, d'optimisation de trajectoire, d'assistance au pilotage ou encore les simulateurs qui permettent de limiter le volume d'entraînement en vol réel (voir 4.2.3.5).

Performance relative à l'anticipation des normes environnementales dans la conception des produits (DPEF) :



33 %

de taux de *Product Line Architects*, de *Product Line Managers*, de *Design Authorities* et de *Product Design Authorities* sont formés ou sensibilisés à l'écoconception

La sensibilisation aux enjeux environnementaux et à leur prise en compte dans le développement des nouveaux produits doit accompagner le développement de la démarche d'écoconception. Des outils de formation et des sessions sont en place dans les différentes entités du Groupe depuis 2019 et ont permis de toucher environ 500 collaborateurs, s'accroissant en 2020 malgré la crise. Par ailleurs, des sessions plus spécifiquement orientées sur la prise en compte des impacts environnementaux par les responsables des politiques produits du Groupe sont en cours de déploiement vers cette population.

4.2.2.1 DÉVELOPPER L'ÉCOCONCEPTION

Afin de s'inscrire dans une démarche pérenne, la prise en compte des enjeux environnementaux dans le développement des produits doit s'accompagner de création de valeur pour Thales et ses clients : amélioration des conditions opérationnelles, réduction des coûts totaux de possession, optimisation de la gestion de la fin de vie. Cette dimension est notamment traitée au travers de la politique produit et de la démarche d'écoconception mise en œuvre qui vise à concilier proposition de valeur et réduction des impacts environnementaux.

Les travaux menés ces dernières années pour caractériser les principaux produits Thales ont permis de dégager deux axes d'amélioration prioritaires :

- le recours à des ressources durables pour la conception et la fabrication des produits, axe concernant notamment les substances dangereuses, les quantités de matière ou leur caractère recyclable ;
- la réduction des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ des produits en phase d'usage.

“ LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS DOIT S'ACCOMPAGNER DE CRÉATION DE VALEUR POUR THALES ET SES CLIENTS ”

Un Comité de pilotage transverse au Groupe, coordonné par la Direction HSE et rassemblant les coordinateurs HSE produits de toutes les Activités Mondiales, permet d'assurer la cohérence de la démarche, le partage d'informations et de bonnes pratiques, ainsi que la construction des indicateurs de performance durable suivis trimestriellement par le Directeur des Opérations et de la Performance, membre du Comité exécutif du Groupe.

La recherche de nouvelles technologies ainsi que la conception de nouveaux équipements intègrent la limitation du recours aux matériaux pour limiter la taille, la masse et faciliter le démantèlement mais également la substitution des substances les plus toxiques pour la santé et pour l'environnement. Ces exigences sont relayées auprès des fournisseurs d'équipements et de composants que Thales assemble sur ses sites. Les procédés de fabrication font également l'objet de mesures d'optimisation pour limiter les pertes de matières, les rebuts et les quantités de déchets. Ainsi, s'appuyer sur les dimensions standards des plaques et profilés permet de réduire le volume de « copeaux ». Par ailleurs, depuis 2017, Thales utilise le procédé de fabrication additive (« impression 3D ») pour la fabrication de pièces dans le domaine spatial. Des études sont en cours pour élargir le champ d'utilisation de cette technique, notamment dans le domaine aéronautique. Cette technologie, combinée à l'utilisation d'outils d'optimisation topologique, limite la consommation de matière pour un besoin donné. Elle facilite également la réparabilité des pièces et permet une approche optimisée des offres de services. Par ailleurs, pour des activités spécifiques telles que les cartes bancaires et les cartes SIM, Thales développe des procédés de fabrication permettant l'utilisation de plastique recyclé pour les corps de carte.

Le tableau du chapitre 4.3 inclut quelques exemples de produits pour lesquels des réductions d'impacts environnementaux ont été réalisées suivant les axes décrits ci-dessus.

Thales porte également une attention particulière à la disponibilité des ressources critiques telles que les métaux rares et répond aux enquêtes diligentées par les instances européennes et françaises. Enfin, Thales a réduit le recours aux matériaux tels que le bois, le carton et le plastique en rationalisant, limitant et réutilisant les emballages soit pour les approvisionnements sur les sites Thales soit pour le transfert d'équipements d'un site à l'autre.

4.2.2.2 OBSOLESCENCE ET SUBSTITUTION DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le nombre croissant, ainsi que l'évolution, des réglementations environnementales entraîne la limitation, voire l'interdiction de certaines substances. Cela se traduit par un risque grandissant qu'un équipement ou système ne puisse plus être fabriqué ou maintenu tout au long de son cycle de vie. C'est pourquoi Thales a déployé une démarche proactive qui repose sur une anticipation des risques et la mise en place des actions nécessaires à leur maîtrise. Le Groupe porte une attention particulière aux technologies faisant intervenir des substances de la Liste Candidate du règlement européen REACH mais également d'autres réglementations telles que les directives RoHS, WEEE, et le règlement POP.

Cette démarche s'appuie sur une veille réglementaire centralisée, de périmètre en constante augmentation, dont les éléments de synthèse sont diffusés sous forme d'alertes reprenant la priorité et la criticité des sujets. Elle comprend la collecte des données relatives aux substances directement concernées par les réglementations et qui sont présentes dans les composants et sous-ensembles intervenant dans les produits et solutions développés par le Groupe. L'ensemble de ces données est centralisé dans une base de données accessible à toutes les entités du Groupe, ainsi que dans les outils de PLM (*Product Lifecycle Management*) et les ERP (*Enterprise Resource Planning*). Un outil d'analyse développé en interne permet de croiser l'ensemble des informations pour s'assurer de la conformité réglementaire et mener les analyses d'impact essentielles à l'anticipation des risques d'obsolescence et de gestion écoresponsable. Conscient de l'enjeu, Thales met en place des plans de substitution pour maîtriser ces risques d'obsolescence. Réalisées en interne ou avec des partenaires industriels, les études de substitution ont pour objectif d'évaluer les performances des procédés industriels alternatifs et de s'assurer que les produits ainsi fabriqués restent conformes aux exigences techniques. La re-conception des produits et de leurs interfaces ainsi que le redimensionnement des outils industriels peuvent être nécessaires et sont mis en œuvre sur plusieurs années.

Dans le cas des chromates, Thales a initié dès 2013 la recherche de procédés de substitution pour plus de 30 procédés industriels utilisés pour ses applications par ses sous-traitants. Le Groupe a ainsi engagé plus de 7 M€ pour ces travaux et le déploiement des procédés de substitution dans les équipements et les systèmes. À fin 2020, entre 60% et 100% des substitutions ont déjà été réalisées, en ligne avec les dates butoirs. Pour les rares procédés sans solution technique qualifiée à ce jour ou lorsque le déploiement industriel de solutions alternatives n'est pas complètement finalisé, Thales s'est assuré d'être couvert, ainsi que ses chaînes d'approvisionnement :

- par les dossiers d'autorisation REACH dont les décisions finales ont été votées courant 2020 par la Commission européenne ;
- du respect des conditions d'utilisation liées à ces autorisations ;
- de la poursuite de ses travaux de recherche de solutions alternatives pour aboutir à des solutions qualifiées technologiquement maîtrisables.

De la même façon, le Groupe évalue l'exposition aux risques potentiels liés à d'autres substances comme par exemple le plomb ou le cadmium, et met en place chaque fois que nécessaire les études de recherche de solutions alternatives.



Performance relative à l'anticipation des normes environnementales dans la conception des produits (DPEF) :



respect du calendrier en lien avec les dates fixées par la Commission européenne (2024 et 2026)

des procédés industriels concernés par la substitution des chromates

4.2.3 LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.2.3.1 STRATÉGIE POUR UN FUTUR BAS-CARBONE

PERFORMANCE RELATIVE AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ET À L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS (DPEF)

(en ktCO ₂)	Cible 2023	Cible 2030	Réalisé 2020	Tendance
Climat				
Réduction des émissions directes opérationnelles (comparées à 2018, en valeur absolue)	-20%	-40%	-35%	😊
Réduction des émissions indirectes (comparées à 2018, en valeur absolue)	-7%	-15%	-29%	😊

Dans la continuité de ses engagements affirmés lors de la « Business Proposals for COP21 » dès 2015 puis lors du « French Business Climate Pledge » en 2017 et 2019, Thales a confirmé son engagement en novembre 2019 au travers de l'adoption de sa stratégie pour un Futur Bas-Carbone articulée autour de trois piliers : Réduire les émissions directes et celles des produits Thales a pour objectif, en impliquant l'ensemble de sa chaîne de valeur, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière ambitieuse avec des objectifs exprimés en valeur absolue alignés avec la trajectoire 2°C⁽¹⁾ :

- réduction de 40 % des émissions directes opérationnelles d'ici 2030 (opérations internes, mobilité des personnels) avec un point intermédiaire de 20 % en 2023 ;
 - réduction de 15 % des émissions indirectes d'ici 2030 (achats, utilisation des équipements Thales par les clients) avec un point intermédiaire de 7 % en 2023.
- Proposer à ses clients des fonctions et des services innovants et écoresponsables permettant de réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre
- en développant des solutions de gestion intelligente du trafic (ferroviaire, routier, maritime et aérien), entraînant une diminution des émissions ;
 - en optimisant l'efficacité énergétique du monde numérique par le développement de solutions « conçues pour être sobres en énergie » pour la science des données numériques, les algorithmes et l'Intelligence Artificielle.

L'avancement par rapport à ces objectifs a pour référence l'année 2018 et fait l'objet d'un suivi régulier et de la publication d'une cartographie annuelle de l'empreinte carbone du Groupe.

La stratégie pour un Futur Bas-Carbone adoptée par le Groupe a été élaborée en 2018 en suivant la méthodologie reconnue mondialement des Science Based Targets Initiative (SBTi) à date. L'application de cette méthodologie est une initiative volontaire qui permet de déterminer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre cohérents avec les scénarios climatiques « 2°C par rapport à l'ère préindustrielle » tels que définis par l'Accord de Paris. Cette initiative internationale a été lancée par le WWF (World Wildlife Fund), le WRI (World Resources Institute) et le CDP (Carbone Disclosure Project). Cette méthodologie est également reconnue par la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) mise en place par le G20 aux côtés de laquelle le Groupe s'est engagé en 2020 en devenant « signataire » des principes et recommandations. Une table de correspondance des éléments relatifs à la TCFD figure dans le chapitre 6.1. Le Groupe s'inscrit dans les axes des 4 piliers des recommandations de la TCFD :

1. PUBLICATION DES INFORMATIONS RELATIVES À LA GOUVERNANCE DES ENJEUX LIÉS AUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES ;
2. PUBLICATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ;
3. DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION, D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ;
4. PUBLICATION DES INDICATEURS ET OBJECTIFS UTILISÉS POUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT.

⁽¹⁾ La « trajectoire 2°C » signifie une réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à 2°C, avec une méthodologie basée sur le standard reconnu des « Science Based Targets ».

4.2.3.2 GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE POUR UN FUTUR BAS-CARBONE

La stratégie pour un Futur Bas-Carbone engage l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise qui ont la responsabilité de la décliner et de la déployer au sein de l'organisation au quotidien.

Son déploiement repose sur une gouvernance dédiée déclinée à plusieurs niveaux au sein du Groupe, s'appuyant sur :

Le Comité de pilotage central Groupe

- Il est placé sous le sponsoring du Directeur des Opérations et de la Performance, membre du Comité exécutif ;
- il associe :
 - deux directeurs d'Activité Mondiale et le Secrétariat général en charge du pilotage de la politique RSE du Groupe,
 - les pilotes de chacun des 4 piliers (opérations, achats, mobilité et produits) ainsi que d'autres fonctions clés du Groupe telles que la Direction HSE, la Direction des Affaires Financières ou la Direction de la Communication ;
- il assure le suivi, la coordination, l'identification et la gestion des risques mais également des opportunités au regard de l'atteinte des objectifs fixés pour 2023 et 2030 ;
- la première réunion s'est tenue en décembre 2020.

Des comités de pilotage pour chacun des quatre piliers : Opérations, Produits, Achats et Mobilité

- Ils se réunissent deux fois par an et rendent compte au Comité de pilotage central du Groupe.
- Ils sont accompagnés de groupes de travail multidisciplinaires se réunissant régulièrement pour développer les feuilles de routes et mettre en œuvre les plans d'actions.

De nombreuses réunions de sensibilisation et de formation ont été menées depuis 2019 afin d'accompagner la mise en œuvre (plus de 600 personnes associées).

À ces instances de gouvernance stratégique s'ajoute le Comité RSE du Groupe créé en octobre 2020 et placé sous l'autorité du Président-Directeur général (voir chapitre 1).

Les impacts potentiels des enjeux et risques climat ont été intégrés dans la réflexion stratégique du Groupe dont la déclinaison reste alignée avec le respect de l'Accord de Paris, en particulier :

- l'identification non seulement des risques mais également des opportunités de marchés, bénéfiques et enjeux financiers associés ;
- la déclinaison de la politique d'achats responsables ;
- le lancement de la mise à jour de la cartographie des risques du Groupe avec l'intégration des enjeux de résilience. Une première réunion a eu lieu sur le dernier trimestre de 2020.

L'évaluation du risque correspondant à date est reprise au chapitre 2.

L'ensemble des unités opérationnelles du Groupe a initié localement des groupes de travail accompagnant concrètement la mise en œuvre des actions, y compris de sensibilisation associées.

Enfin, en 2020, le Comité exécutif a souhaité renforcer la dimension collective de la reconnaissance de la performance RSE. Dans ce cadre, il a été décidé, à compter de l'année 2021, pour les collaborateurs éligibles à une rémunération variable, d'intégrer 10 % d'objectifs RSE correspondant aux engagements du Groupe. La stratégie pour un Futur Bas-Carbone représente un quart de cette mesure (voir 5.4.1.3.6 du Document d'enregistrement universel 2020).



4.2.3.3 RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES DIRECTES

Les émissions opérationnelles directes du Groupe font référence aux émissions liées à la consommation d'énergie et de substances (scope 1&2) ainsi que les émissions liées à la mobilité des collaborateurs (scope 3 « voyages d'affaires »). En 2019, le Groupe s'est engagé à réduire ces émissions de 20 % d'ici à 2023 et de 40 % d'ici à 2030 en valeur absolue et en référence à l'année 2018.

PERFORMANCE RELATIVE AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ET À L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS (DPEF)

(en ktCO ₂)	2018	2019	2020	Variation 2018/2020	Cible 2023	Cible 2030
Climat						
Réduction des émissions directes opérationnelles	344	340	225	- 35 %	- 20%	- 40%
Émissions liées à la consommation d'énergie et aux substances (scope 1&2)	251	249	196	- 22 %		
Émissions liées à la mobilité des collaborateurs (scope 3 voyages d'affaires)	93	91	29	- 69 %		

Réduire les émissions liées à la consommation d'énergie et de substances

(en ktCO ₂)	2018		2019		2020	Variation 2018-2020
	Publié	Réajusté	Publié	Réajusté		
Émissions liées à la consommation d'énergie et aux substances (scope 1&2)	233	251	230	249	196	- 22 %
Émissions liées aux énergies	208	226	204	223	160	- 29 %
dont émissions liées à la consommation d'électricité (scope 2)	NA	167	NA	165	105	- 37 %
Émissions liées aux substances (scope 1)		25		26	36	+ 44 %

Réduire les émissions liées à la consommation d'énergie

En 2020, Thales a fait évoluer sa méthodologie de calcul des émissions de CO₂ liées à l'électricité afin d'affiner la prise en compte de l'électricité d'origine renouvelable éligible. La référence 2018 des émissions de CO₂ électricité définie lors de la publication fin 2019 de la stratégie pour un Futur Bas-Carbone du Groupe a été calculée en utilisant la méthode « location-based » alignée avec la méthodologie des *Science Based Targets Initiatives*, bien que le reporting Thales des données publiées dans les précédentes DPEF considérait, pour 2018 et 2019, toute l'énergie verte comme éligible à la réduction des émissions de CO₂. Ce changement a entraîné le recalcul des émissions de CO₂ liées à la consommation d'électricité pour 2018 et 2019 avec application de la stricte méthode « location-based » tel que recommandé par le tiers expert référent du Groupe, Carbone 4.

(en ktCO ₂)	2018	2019	2020	Variation 2018-2020
Émissions liées à la consommation d'électricité (en ktCO ₂)	167	165	105	- 37 %
Part totale d'électricité d'origine renouvelable (%)	25 %	26 %	27 %	+ 2 pts ^(a)
dont part d'électricité d'origine renouvelable liée par un contrat spécifique (%)	NA	NA	80 %	

Avant 2020, les sites ne disposaient pas des informations spécifiques sur la nature des contrats d'approvisionnement en électricité d'origine renouvelable. L'électricité d'origine renouvelable et éligible n'a été prise en compte qu'à partir de 2020 et à la seule condition qu'un contrat spécifique identifie les catégories d'origine telles que décrites ci-dessous. Ainsi, en 2020, l'étude approfondie des contrats d'électricité d'origine renouvelable du Groupe a permis de déterminer que 47 sites bénéficient d'un contrat spécifique éligible, contre seulement 16 en 2019. Ces contrats spécifiques d'approvisionnement sont majoritairement des contrats avec garanties d'origine liées (46 %), mais aussi des garanties d'origine non-liées (28 %), des « Power Purchase Agreement » (23 %) et enfin de l'autoconsommation (3 %). Cette nouvelle méthodologie avec des définitions renforcées n'a pu être consolidée qu'en 2020 et appliquées rétrospectivement aux années 2018 et 2019 entraînant un recalcul des émissions de CO₂ correspondantes, afin d'assurer la cohérence et la robustesse des objectifs de la stratégie pour un Futur Bas-Carbone.

LA BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES ÉMISSIONS

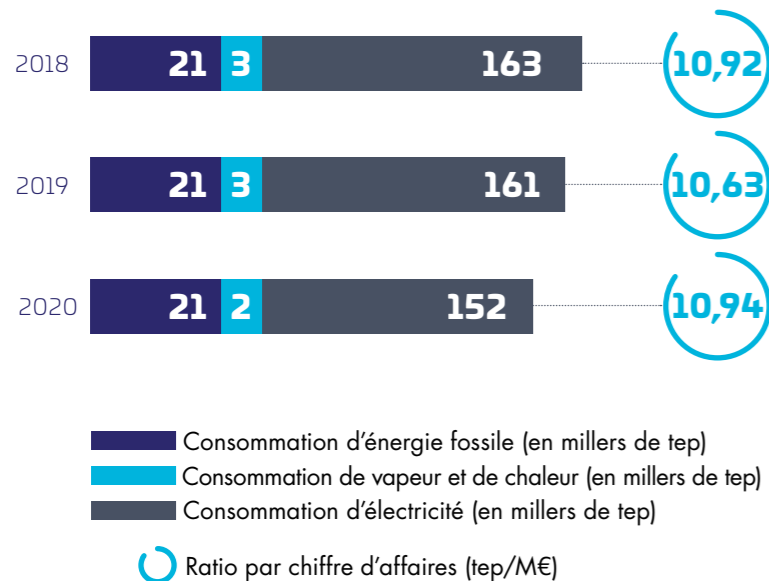
liées à la consommation d'électricité observée s'explique par la forte augmentation du nombre de sites s'approvisionnant en électricité d'origine renouvelable, par ce changement méthodologique.

^(a) En l'absence d'informations spécifiques sur la nature des contrats d'approvisionnement, le bénéfice des approvisionnements en électricité renouvelable n'a pas été pris en compte dans le calcul des émissions de CO₂ liées à la consommation d'électricité en 2018 et 2019. travaux.

Pour information, l'expression des émissions de CO₂ correspondant à la consommation d'énergie avec les méthodologies « market-based » et « location-based » est :

(en ktCO ₂)	2018	2019	2020	Variation 2018-2020
Émissions liées à l'électricité Méthodologie « Location-based »	167	165	157	-6%
Méthodologie « Market-based »	125	120	96	-23%
Méthodologie Thales (critères d'électricité d'origine renouvelable éligibles)	-	-	105	NA

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



À fin 2020, 23 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités du Groupe certifiées ISO 50001 « Systèmes de management de l'énergie ». Par ailleurs, 20 sites accueillant 16 % de l'effectif du Groupe ont obtenu une certification de performance environnementale des bâtiments (HQE, BREEAM, etc.).



BAISSE DE 2,5 %

en 2020, réduction de la consommation d'énergie fossile (gaz, fuel, charbon) du Groupe, par rapport à 2018

Réduire les émissions liées aux substances

Parallèlement à l'énergie, les produits avec un fort pouvoir de réchauffement global, utilisés essentiellement dans les systèmes de réfrigération, ont fait l'objet de plans d'actions détaillés. De nombreux sites ont continué à remplacer les fluides frigorigènes fortement émetteurs par des équipements contenant des fluides frigorigènes moins émissifs, et ont mis en place des plans d'actions visant à limiter les fuites voire dans certains cas à remplacer les équipements les moins performants. Ainsi en 2020, le SF₆, un des principaux gaz à effet de serre contenu dans les systèmes de climatisation ne représente plus que 1 % des émissions de CO₂ dues aux substances.

Les émissions de l'ensemble du Scope 1 ont augmenté de 10 % entre 2018 et 2020, du fait de l'augmentation de 43 % des émissions de CO₂ liées à la partie substances (protocole de Kyoto). L'explication repose sur la survenue d'une fuite de gaz d'extinction sur un système de protection incendie en France, et, en Australie, une légère augmentation de l'utilisation de solvants pour accompagner la montée en puissance de la production d'un site.

Réduire l'empreinte des émissions liées à la mobilité des collaborateurs

Le Groupe met en œuvre un plan d'action visant à réduire les émissions liées aux déplacements de tous ses collaborateurs. Sur les prochaines années, ce plan bénéficiera de la démarche « Smart Working » lancée en 2020, visant à repenser la manière de travailler des collaborateurs du Groupe et à faire évoluer leurs espaces de travail (voir 5.4.3.2 du Document d'enregistrement universel 202).

Organisation du travail

L'organisation du travail est ainsi repensée pour favoriser la mise en place progressive d'alternatives aux déplacements comprenant les bureaux partagés, les espaces communs de travail et le télétravail.

Sur ce dernier point, l'accord sur le télétravail signé le 17 décembre 2020 s'adressant aux collaborateurs travaillant en France, généralise et harmonise les dispositions qui prévalaient jusque-là (voir 5.4.3.4.2 du Document d'enregistrement universel 2020).

Voyages d'affaires

Depuis plusieurs années, le Groupe met en œuvre une politique de voyages d'affaires visant à minimiser l'empreinte carbone associée. Les investissements dans les outils de communication (salles de télé-présence, visioconférence...) permettent de limiter les déplacements professionnels.

Pour les voyages d'affaires ne pouvant être évités, le Groupe promeut l'utilisation du mode de transport adapté le plus écoresponsable à l'instar du train et des véhicules offrant une faible consommation énergétique. À ce titre, les loueurs de véhicules de courte durée sont incités à proposer des véhicules électriques ou hybrides.

En 2020, les émissions de CO₂ liées aux voyages d'affaires sont évaluées à 29 kT équivalent CO₂, en baisse de 68 % par rapport à 2019 et de 69 % par rapport à 2018. Cette forte baisse s'explique par la réduction des voyages mise en œuvre dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Politique voitures de société

La politique relative aux voitures de société est définie par le Groupe et se décline au niveau de chaque pays en fonction des dispositions légales et fiscales, des pratiques locales et du mix énergétique. Pour la France, qui représente plus de 50 % du parc des véhicules, un catalogue de véhicules est disponible pour chaque usage avec l'ambition de réduire considérablement l'empreinte carbone associée, en ligne avec l'objectif de réduction des émissions opérationnelles de - 40 % d'ici 2030. À cet effet :

- la motorisation diesel a été exclue pour les collaborateurs parcourant moins de 15 000 km par an ;
- les autres motorisations sont privilégiées avec un objectif d'émissions inférieures à 120 g de CO₂ par km (selon la norme NEDC soit 160 g de CO₂ par km selon la norme WLTP). Pour cela, concernant les véhicules de fonction, l'enveloppe financière est d'autant plus abondée que l'émission carbone du véhicule est faible.

En 2020, le déploiement de cette politique a abouti à une augmentation significative des commandes de véhicule de fonction de motorisation hybride, puisqu'elles représentent quasiment 50 % des commandes.

Les commandes de véhicules de service électriques sont encouragées, y compris pour les véhicules utilitaires, associées au déploiement de bornes de rechargement sur les sites (69 en France soit 138 points de charge) et la mise en place d'un service de rechargement en itinérance ouvert désormais aux véhicules de fonction. Cette tendance devrait se confirmer au fur et à mesure du renouvellement du parc, avec une demande complémentaire pour les véhicules électriques de diverses gammes.

Trajets domicile-travail

S'agissant des trajets domicile-travail, une large réflexion est en cours pour favoriser au niveau de chaque site les initiatives d'autopartage et d'utilisation de transports écoresponsables dans le respect de la sécurité des collaborateurs.

Concernant l'installation des bornes de recharge sur les sites en France, le nombre d'utilisateurs privés a augmenté de 52 % sur la période entre octobre 2019 et septembre 2020, en sus de l'augmentation de 33 % pour les véhicules de société sur la même période, le tout représentant environ 900 recharges par mois et ce, malgré la baisse très significative observée pendant le premier confinement de l'année 2020. La consommation électrique moyenne est de l'ordre de 14 000 kWh par mois, ce qui correspond à 90 000 km sans émissions de CO₂, évitant ainsi l'émission de 11 tonnes de CO₂. Ces résultats témoignent donc de l'engagement des collaborateurs pour les véhicules propres.

4.2.3.4 RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES ÉMISSIONS INDIRECTES

Les émissions indirectes du Groupe font référence aux émissions liées aux achats de biens et services ainsi que les émissions liées aux produits et services vendus (scope 3). En 2019, le Groupe s'est engagé à réduire ces émissions de 7 % d'ici à 2023 et de 15 % d'ici à 2030, en valeur absolue par rapport à l'année 2018.

PERFORMANCE RELATIVE AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE ET À L'ANTICIPATION DES NORMES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS (DPEF)

(en ktCO ₂)	2018	2019	2020	Variation 2018/2020	Cible 2023	Cible 2030
Climat						
Émissions indirectes	13 584	13 189	9 592	-29%		
Dont émissions liées aux achats de biens et services (scope 3)	2 384	2 289	1 992	-16%	-7%	-15%
Dont émissions liées à l'utilisation des produits et services vendus (scope 3)	11 200	10 900	7 600	-32%		

Réduire les émissions liées aux achats de biens et services

Dans le cadre de sa politique pour un Futur Bas-Carbone, le Groupe s'engage à réduire les émissions liées à ses achats de biens et services (scope 3).

Ces émissions ont été évaluées à 2 289 ktCO₂eq pour 2019 et 1 992 ktCO₂eq en 2020, soit une baisse de 13 % par rapport à 2019 et de 16 % par rapport à 2018. Ces estimations ont été réalisées en utilisant des facteurs d'émissions associés à chacune des catégories d'achats du Groupe, en accord avec le tiers externe (Carbone 4).

Le total de ces émissions a été calculé à périmètre constant 2018, c'est-à-dire en excluant les achats de l'Activité Mondiale DIS. Un plan d'action est en place pour intégrer les achats de l'Activité Mondiale DIS à l'évaluation des émissions du Groupe.

Un plan d'action a été mis en œuvre pour réduire les émissions liées à la chaîne d'approvisionnement du Groupe, notamment en engageant un dialogue avec ses fournisseurs. Les objectifs de ce plan d'action sont de :

- récolter progressivement les données réelles des émissions de gaz à effet de serre liées à la production des biens et services achetés ;
- connaître et engager des actions visant à réduire l'empreinte carbone de ces achats ;
- favoriser le recours à des fournisseurs dont l'empreinte carbone est faible, notamment au travers d'une politique d'achats responsables (voir 5.7.4.1 du Document d'enregistrement universel 2020).

PAR AILLEURS, DANS LE CADRE D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ AU SEIN DE L'INTERNATIONAL AEROSPACE ENVIRONMENTAL GROUP (IAEG), THALES A PRIS PART AUX TRAVAUX DE RÉDACTION D'UN GUIDE SECTORIEL MÉTHODOLOGIQUE DE CALCUL DES ÉMISSIONS LIÉES TANT AUX ACHATS DE BIENS ET SERVICES QU'AUX BIENS D'ÉQUIPEMENTS.

Réduire les émissions liées aux produits et services vendus

En 2020, Thales a continué d'affiner ses travaux de modélisation des émissions de CO₂ pendant les phases d'utilisation des produits et services vendus. Même si les incertitudes inhérentes à ces modélisations restent significatives (de l'ordre de 15 %), le Groupe est convaincu de l'importance de fixer des objectifs et de mettre en œuvre des plans d'actions afin de réduire les émissions pendant ces phases qui représentent, pour la plupart des produits du Groupe, la majorité des émissions du cycle de vie.

Afin d'améliorer la représentativité des calculs, les scénarii caractéristiques d'utilisation ont été élargis tout en tenant compte des durées de vie réelles des plateformes (parfois significativement inférieures aux potentiels théoriques initialement pris en référence) et en ajustant les caractéristiques de certains équipements (consommation typique, profil d'utilisation, durée de vie). Dans l'optique de conserver une comparabilité des données, les calculs relatifs aux phases d'utilisation des produits et services vendus ont été actualisés pour les années 2018 et 2019.

En parallèle, les Activités Mondiales ont continué de travailler sur leurs feuilles de route en identifiant les produits prioritaires et les travaux à engager pour respecter les objectifs définis aux horizons 2023 et 2030. Les émissions de CO₂ liées à la phase d'utilisation des produits mis sur le marché en 2020 sont estimées à 7,6 millions de tCO₂eq, en baisse de 30 % par rapport à 2019 et de 32 % par rapport à 2018 (11,2 millions de tCO₂eq actualisées selon la méthodologie affinée et intégrant rétroactivement le périmètre de l'Activité Mondiale DIS pour ses équipements hardware).

Cette forte baisse par rapport à la référence 2018 traduit l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les volumes de production des avions, et, dans une moindre mesure, par les variations d'activités dans les autres secteurs ainsi que par les améliorations apportées aux produits et solutions.

4.2.3.5 DES SOLUTIONS AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des solutions innovantes pour une mobilité durable

Les solutions fournies par Thales aux opérateurs de transport aérien et terrestre visent à optimiser l'efficacité opérationnelle pour le client tout en limitant l'impact environnemental (optimiser les temps de vols, sécuriser les trajectoires, réduire la consommation de carburants fossiles, contribuer à la réduction des émissions de polluants dont les oxydes de carbone, de soufre et d'azote). Thales élabore des systèmes complexes à base d'Intelligence Artificielle (IA), et a mis son expertise sur le développement d'une IA écoresponsable, moins énergivore et basée sur l'apprentissage et la valorisation des connaissances ou l'utilisation de la seule donnée utile. Ces développements concernent les systèmes de gestion de trafic aérien et ferroviaire, ainsi que les systèmes de gestion de vol et ceux d'assistance à la conduite des trains.

Dans les domaines de la gestion de vol et de la gestion du trafic aérien, Thales développe depuis plus de 30 ans des fonctionnalités qui permettent d'améliorer les performances, tout en diminuant les impacts (bruit, consommation et émissions) pendant toutes les phases de vol. Parmi les réalisations récentes, on peut citer :

- un système de gestion du trafic aérien avec une capacité d'actualisation des trajectoires toutes les minutes en fonction de la position réelle des avions, associée à une surveillance atmosphérique intégrant les vents et les phénomènes climatiques ;
- un système de gestion de vol qui permet de contrôler, adapter et affiner en permanence la trajectoire de l'avion pour un vol optimisé, plus sûr (éviter des événements météorologiques dangereux) et une plus faible consommation de carburant.

Thales participe au programme européen SESAR qui coordonne les activités de recherche et développement dans le domaine de la gestion du trafic aérien, et a notamment contribué en 2020 à l'équipement d'avions commerciaux avec des systèmes de gestion de vol nouvelle génération sur plus de 50 000 vols dont la performance environnementale a été enregistrée.



BAISSE DE 30 %

des émissions de CO₂ liées à la phase d'utilisation des produits mis sur le marché en 2020 par rapport à 2019 et de 32 % par rapport à 2018

Dans un contexte d'urbanisation croissante, où 75 % de la population est attendue dans les villes pour 2050, créer les conditions d'une mobilité durable est un des leviers les plus efficaces pour contribuer à la réduction des émissions de CO₂. Ainsi, les systèmes de gestion du trafic et d'assistance à la conduite permettent d'augmenter de façon sécurisée et en temps réel le nombre de véhicules circulant sur les réseaux ferroviaires et urbains tout en optimisant l'énergie consommée et en réduisant les embouteillages. De plus, Thales développe des possibilités de paiement favorisant l'interopérabilité des moyens de transport, rendant les transports publics plus attractifs et contribuant à la réduction des émissions de CO₂.

Les systèmes de signalisation de Thales évoluent vers plus de décentralisation et de digitalisation avec le développement de contrôleurs d'objets (aiguilles, signaux) individualisés et capables de piloter directement les acteurs (partie du système d'aiguillage). Ceci permet de réduire les besoins de câbles et d'économiser l'installation des relais de sécurité et la consommation électrique correspondante (3 watts par relais d'ancienne génération retiré). De plus, une architecture décentralisée nécessite moins de bâtiments, réduisant de la même façon leur empreinte environnementale.

Un autre aspect important est la contribution apportée par les satellites de navigation à la fluidité et la gestion des trafics. Elle joue un rôle évident dans une mobilité plus intelligente donc plus écologique. Les activités de navigation représentent environ un tiers de l'activité de la Ligne de produits Observation, Exploration et Navigation de Thales Alenia Space.

Thales est membre fondateur du Movin'On LAB, un « *Think and Do Tank* » qui regroupe des acteurs clés de l'écosystème de la mobilité. Thales leur apporte son expertise dans les domaines du numérique et de la cybersécurité au service d'une mobilité durable.



Smart City

L'analyse des données rend le fonctionnement des villes plus efficace. Les solutions Thales permettent de collecter des informations telles que consommation d'eau, d'énergie, abonnements à différents services publics ou privés, usagers des transports, qui permettent aux administrateurs des villes d'améliorer la qualité de vie des habitants et de réduire l'empreinte environnementale. Thales, grâce à ses solutions d'analyse de données, permet aux acteurs de l'espace urbain :

- d'exploiter efficacement les réservoirs de données de la ville connectée – pour mieux comprendre et anticiper les besoins des habitants et leur offrir des services sécurisés et optimisés en fonctionnement qui simplifient leur vie ;
- d'informer les usagers sur le trafic en fournissant aux automobilistes et usagers des trains des données sur l'état du trafic quasiment en temps réel ;
- de mieux gérer les opérations au quotidien et de faciliter la coordination des différents acteurs, notamment en cas de crise. Ces solutions améliorent également l'efficacité environnementale des villes : consommation d'eau, d'énergie, usage optimisé des transports, etc.

Un autre exemple est le développement des simulateurs dans les domaines civils et militaires. Au-delà d'une démarche d'écoconception propre, ils permettent de réduire le nombre d'heures de vol nécessaires à la formation et à l'entraînement des pilotes et donc d'éviter les émissions des vols réels correspondants. L'utilisation accrue de l'Intelligence Artificielle rendra les simulations de plus en plus réalistes, avec un évitement accru des émissions de CO₂. Ainsi Helisim, une joint-venture entre Thales, Airbus Helicopters et Défense Conseil International spécialisée dans la formation sur simulateurs de vol pour les hélicoptères estime avoir permis d'éviter le rejet de 8 800 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère et continue d'éviter le rejet de plus de 18 grammes de CO₂ toutes les secondes.

4.2.3.6 SURVEILLANCE ET COMPRÉHENSION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Via Thales Alenia Space, sa *joint-venture* avec Leonardo, le Groupe est depuis plus de 40 ans un acteur majeur dans l'observation de la Terre, la compréhension du changement climatique et la surveillance de l'environnement. Ces activités, principalement réalisées au sein de la Ligne de produits Observation, Exploration et Navigation, représentent environ 25 % de son activité.

“ LE GROUPE EST DEPUIS PLUS DE 40 ANS UN ACTEUR MAJEUR DANS L'OBSERVATION DE LA TERRE ”

Certains de ces moyens d'observations sont également utilisés pour le contrôle et la prévention. Ils contribuent à une meilleure gestion des ressources halieutiques, agricoles et forestières et sont complétés par les systèmes de surveillance implantés sur des navires et des aéronefs. Parmi les éléments identifiés et suivis, permettant de déclencher les actions nécessaires à la protection de l'environnement, figurent notamment :

- la pollution et le suivi des déplacements de pollution ;
- les feux de forêt ;
- l'érosion des plages ;
- la déforestation ;
- l'exploitation illicite de mines ou de ressources naturelles ;
- l'amélioration de la sécurité du transport maritime.

Les satellites de météorologie géostationnaires, les instruments de mesures optiques, les satellites radars ERS et COSMO SKYMED, les satellites et instruments radars altimétriques pour l'océanographie ainsi que des instruments atmosphériques et radars d'observation des glaces contribuent à ces observations. Aujourd'hui, Thales Alenia Space est en charge des sentinelles S1 radar (A B C et D), S3 océanographie (A B C et D) et S6 Jason CS.

De plus, tous les satellites de météorologie géostationnaires européens ont été réalisés par Thales Alenia Space qui travaille actuellement sur la 3^e génération pour le compte de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et d'EUMETSAT.

En 2020, Thales Alenia Space a été sélectionné par l'ESA pour 5 des 6 missions de la nouvelle phase de Copernicus, le programme phare d'observation de la Terre par satellite de la Commission européenne et de l'ESA. Thales sera notamment le maître d'œuvre des missions CHIME (imagerie hyperspectrale pour l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'état des sols, la biodiversité...), CIMR (imagerie passive micro-ondes pour mesurer la température de la surface des océans et de nombreux paramètres maritimes) et Rose-L (mission radar en bande L surveillant l'humidité des sols et l'épaisseur des glaces polaires). La Société sera par ailleurs responsable de la charge utile de la mission CO₂M (surveillance des émissions du CO₂) et de l'altimètre de la mission CRISTAL (topographie des glaces et des neiges polaires).

Les images récoltées par ces différents moyens d'observation fournissent des informations précieuses à la communauté scientifique, ainsi qu'aux organismes et autorités d'intervention dans le cadre de catastrophes naturelles. Ces données permettent aussi la réalisation de modèles numériques aidant à la compréhension et à la modélisation des phénomènes climatiques.



4.3 PANORAMA DES PRODUITS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES

Innovation	Domaine/Secteur	Produits, service ou solution	Impact environnemental	Chiffres clés
Produits éco-conçus				
Optimisation de l'architecture produit	Spatial	Amplificateur faible bruit	Réduction de consommation matière et des émissions de CO ₂ en phase de lancement	Émissions de CO ₂ réduites de 50 %
Optimisation de l'architecture système	Aéronautique	Multi Application Critical Controller (MACC) Remplacement de 5 modules par 1 seul permettant de couvrir les besoins des systèmes auxiliaires	Réduction de consommation matière et des émissions de CO ₂ en phase d'utilisation	Émissions de CO ₂ réduites de 60 %
Utilisation de plastique recyclé ou bio-sourcé pour les cartes SIM et les cartes bancaires	Digital	Nouveaux procédés de fabrication permettant l'utilisation de plastique recyclé pour la fabrication des produits : PET recyclé évitant leur rejet dans les océans, polystyrène recyclé des produits électroniques	Réduction de l'utilisation des ressources naturelles, recyclabilité, économie circulaire Réduction des volumes de déchets et de la pollution potentielle associée	Plus de 5 millions de contenants en plastique recyclé vendus en 2020
Hybridation de l'énergie pour alimenter les systèmes embarqués sur véhicules militaires et shelters	Défense	DYON Automatisation du switch entre alternateur d'un véhicule et batteries au lithium, complété par des panneaux solaires	Réduction de la consommation d'énergie fossile, des besoins en acheminement de cette énergie, de l'empreinte logistique et des émissions de CO ₂ tout en apportant des bénéfices opérationnels (autonomie, absence de bruit et de signature thermique, sécurisation du transport, etc.).	
Alimentation par énergie renouvelable	Défense Surveillance côtière	Chargement des batteries du radar GO12 par des panneaux solaires Chargement des batteries des caméras par panneaux solaires	Réduction des émissions de CO ₂ Éviter le raccordement au réseau dans des zones difficiles d'accès ou le recours à un groupe électrogène	

Innovation	Domaine/Secteur	Produits, service ou solution	Impact environnemental	Chiffres clés
Fonctions au service du climat				
Système de billettique pour une mobilité interopérable	Transport terrestre	TRANSCITY, solution de billettique intégrant les contraintes de cybersécurité et de protection des données personnelles, modulaire et évolutive	Amélioration de l'attractivité des réseaux de transports publics, contribuant à réduire les émissions de CO ₂	50 millions de transactions par jour gérées par TRANSCITY
Système de supervision et de contrôle des équipements dans les stations		Supervision et contrôle des équipements, en station, permettant d'optimiser, en temps réel, le mode de fonctionnement adapté au besoin	Meilleure efficacité énergétique et donc réduction des émissions de CO ₂ tout en assurant la sécurité et le confort des passagers	Centres de contrôle pour plus de 100 lignes de métro dans 31 pays
Optimisation de la stratégie de conduite de train sur la base des données issues des équipements de bord		GREENSPEED Driver Advisory System Définit la meilleure stratégie de conduite à partir de tables statiques ou en travaillant avec les données dynamiques d'un Greenspeed Train Management System, ce qui renforce les performances	Meilleure efficacité énergétique et donc réduction des émissions de CO ₂ tout en assurant la ponctualité et la sécurité : 15 % de réduction de la consommation d'énergie de traction.	Plus de 4 000 utilisateurs de GREENSPEED
Optimisation de la conduite de métro, avec ou sans conducteur		La fonction Green CBTC de la solution SELTRAC CBTC met en œuvre une conduite automatique qui réduit la consommation d'énergie et favorise la régénération au freinage	Meilleure efficacité énergétique et donc réduction des émissions de CO ₂ tout en assurant la fréquence (bénéfice comparable à la solution Greenspeed citée plus haut) : 15 % de réduction de la consommation d'énergie de traction.	SELTRAC CBTC sur plus de 100 lignes de métro dans 40 métropoles
Solution logicielle basée sur les données et fonctionnant dans un cloud privé, entièrement en ligne et cybersécurisée		ARAMIS, solution de management, contrôle, commande pour un trafic ferroviaire fiable, sécurisé, ponctuel et efficace énergétiquement	Amélioration de l'efficacité de plus de 30 % Augmentation de la capacité de plus de 30 % Les deux effets conduisant à une réduction des émissions de CO ₂	72 000 km de voies équipées et 52 000 trains par jour dans 16 pays gérés avec ARAMIS

4.4 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

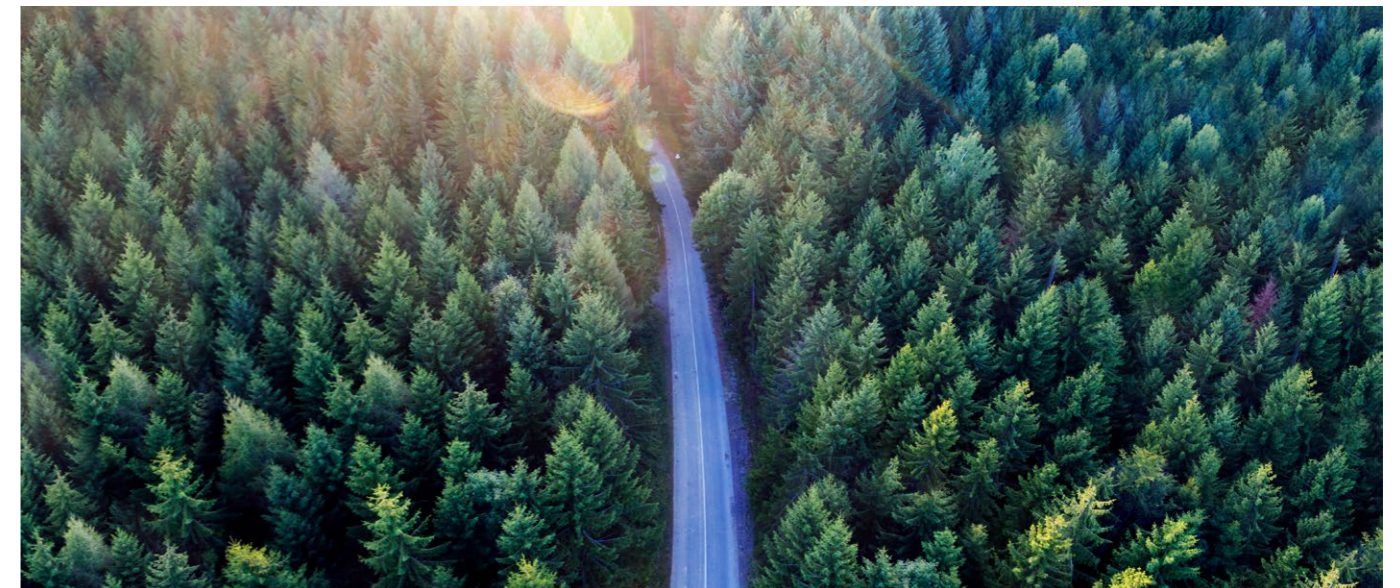
Le tableau ci-après reprend quelques éléments permettant d'évaluer l'évolution des performances environnementales de Thales, à périmètre constant. En 2020, le périmètre comprend 32 pays et 188 sites. Ce périmètre représente 94 % du chiffre d'affaires et 95 % de l'effectif Groupe. L'année de référence pour les objectifs de la période 2019 à 2023/2030 est 2018. Le présent chapitre a fait l'objet d'une revue de sincérité par le cabinet Mazars. La majorité des indicateurs mentionnés dans le tableau ci-après font l'objet d'une conclusion d'assurance modérée dont la liste est présentée dans l'avis détaillé qui figure au chapitre 5.8. « Rapport de l'organisme tiers indépendant » du Document d'enregistrement universel 2020.

Innovation	Domaine/Secteur	Produits, service ou solution	Impact environnemental	Chiffres clés
Fonctions au service du climat				
Système de gestion de vol du futur entièrement connecté et évolutif	Aéronautique	PureFlyt Permet de contrôler, adapter et affiner en permanence la trajectoire de l'avion pour un vol optimisé	Réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO ₂ associées, augmentation de la sécurité des vols (évitement des phénomènes climatiques les plus sévères)	La combinaison des systèmes ATFM et PureFlyt peut permettre de réduire jusqu'à 10 % à l'horizon 2023 les émissions de CO ₂ de l'aviation commerciale
Maitrise des algorithmes de prédiction de trajectoire couplée à l'usage de l'IA		Air Traffic Flow Management (ATFM)	Réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO ₂ associées, augmentation de la sécurité des vols (évitement des phénomènes climatiques les plus sévères)	
Produits permettant la surveillance et la compréhension des phénomènes climatiques				
Spectromètre qui travaillera dans le proche infrarouge et l'infrarouge à ondes courtes pour la mesure des émissions anthropiques du CO ₂	Spatial	Instrument CO ₂ M, future mission du programme phare Copernicus, il sera le seul imageur pour le CO ₂ , avec une fauchée de l'ordre de 200 km.	Mesure des émissions de CO ₂ et distinction du CO ₂ naturel et du CO ₂ produit par l'activité humaine Évaluation de l'efficacité des politiques mises en place par les États Orientation des politiques climatiques Suivi de la réalisation des objectifs nationaux	1 ^{er} tranche de contrat : 72 M€ Mesure des émissions avec une précision renforcée sur la surface de 4 km ²
Satellite embarquant un instrument radar à ouverture synthétique (SAR) en bande L		Rose-L, satellite de surveillance de l'environnement dans le cadre de Copernicus	Réduction du délai entre l'apparition d'une catastrophe naturelle ou anthropique et la première image réalisée après cette catastrophe Surveillance des terres et gestion des urgences	1 ^{er} tranche du contrat : 40 M€

	Unités	2018	2019	2020	Évolution 2018/2020
Déchets					
Taux de recyclage déchets non dangereux ^(a)	%	55 % ^(c)	58 % ^(c)	60 %	+ 5 pts
Incluant les déchets exceptionnels	%	56 % ^(c)	63 % ^(c)	41 %	- 15 pts
Taux de recyclage des déchets dangereux	%	38 %	45 %	37 %	- 1 pt
Production totale de déchets ^(a)	tonnes	22 548 ^(c)	21 926 ^(c)	18 996	- 16 %
Par M€ de chiffre d'affaires	kg/M€	1,31	1,26	1,19	- 10 %
Ratio de déchets non dangereux ^(a)	%	85 % ^(c)	83 % ^(c)	82 %	- 3 pts
Déchets non dangereux par personne ^(a)	kg/pers.	256 ^(c)	208 ^(c)	205	- 20 %
Eau					
Consommation d'eau	milliers de m ³	1 771	1 776	1 661	- 6 %
Par M€ de chiffre d'affaires	m ³ /M€	103	102	104	+ 1 %
Rejets					
Rejets d'eaux industrielles	milliers de m ³	629	566	601	- 4,5 %
Rejets atmosphériques (solvants)	tonnes	373 ^(d)	510 ^(d)	567	+ 52 %
Énergie					
Consommation totale d'énergie	milliers de tep	187 ^(c)	184	175	- 7 %
Par M€ de chiffre d'affaires	tep/M€	10,92	10,63	10,94	+ 0 %
Consommation d'électricité	milliers de tep	163 ^(c)	161 ^(c)	152	- 7 %
Par M€ de chiffre d'affaires	tep/M€	9,5	9,3	9,5	+ 0 %
Part d'électricité d'origine renouvelable	%	25 %	26 %	27 %	+ 2 pts
Consommation d'énergie fossile	milliers de tep	21,3 ^(c)	21,0 ^(c)	20,7	- 3 %
Par M€ de chiffre d'affaires	tep/M€	1,24	1,21	1,30	+ 5 %

^(a) Hors déchets exceptionnels. Les déchets exceptionnels sont ceux produits hors de l'activité normale du Groupe, par exemple lors de travaux.
^(b) Données mises à jour en 2020 (recalculé des émissions de CO₂ électricité 2018/2019 selon une nouvelle méthodologie, voir section 4.2.3.3).
^(c) Les données 2018 et 2019 ont été mises à jour en 2020 suite à une revue des données.
^(d) La méthode de calcul des émissions de solvants a été améliorée en 2020 et réappliquée sur les données 2018 et 2019.

	Unités	2018	2019	2020	Évolution 2018/2020
Empreinte carbone					
Émissions de CO₂ directes opérationnelles	milliers de t de CO ₂	344 ^(b)	340 ^(b)	225	-35%
Émissions de CO ₂ liées aux énergies	milliers de t de CO ₂	226 ^(b)	223 ^(b)	160	-29%
Par M€ de chiffre d'affaires	kg de CO ₂ /M€	13,1	12,8	10,0	-24%
Émissions de CO ₂ liées aux substances (Kyoto + R22)	milliers de t de CO ₂	25	26	36	+43%
Dont liées au SF ₆	milliers de t de CO ₂	1,3	0,7	0,2	-85%
Émissions de CO ₂ liées aux voyages professionnels	milliers de t de CO ₂	93	91	29	-69%
Par M€ de chiffre d'affaires	kg de CO ₂ /M€	5,4	5,2	1,8	-67%
Émissions de CO ₂ indirectes (e)	milliers de t de CO ₂	13 584	13 189	9 592	-29%
Émissions de CO ₂ liées aux achats de biens et services	milliers de t de CO ₂	2 384	2 289	1 992	-16%
Émissions de CO ₂ liées à la phase d'utilisation des produits mis sur le marché	milliers de t de CO ₂	11 200	10 900	7 600	-32%
Scopes 1, 2 et 3 selon le GHG Protocol	milliers de t de CO ₂	13 928	13 529	9 817	-30%
Scope 1	milliers de t de CO ₂	78 ^(c)	78	86	+10%
Scope 2	milliers de t de CO ₂	173 ^(b)	171 ^(b)	110	-37%
Scope 3	milliers de t de CO ₂	13 676,8	13 279,9	9 620,7	-30%
TOTAL SCOPE 1, 2 ET 3 PAR CA	T DE CO ₂ /M€	0,812	0,780	0,614	-24%
Management environnemental					
Sites certifiés ISO 14001		-	138	144	-
% de salariés travaillant sur un site certifié ISO 14001	%	89% ^(f)	84%	84%	-5 pts

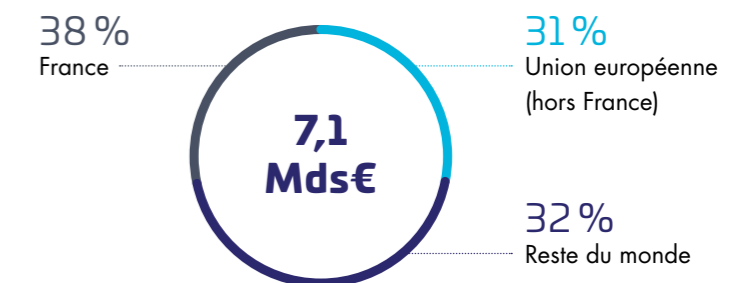


5. UN GROUPE PROACTIF À L'ÉGARD DE SES PARTIES PRENANTES

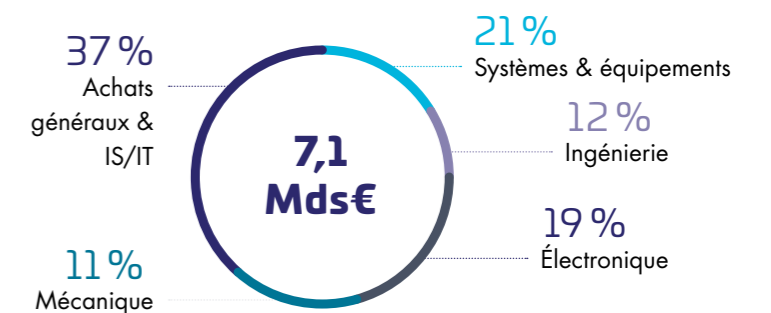
5.1 L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Thales conçoit et produit des solutions intégrées, composées d'équipements, de sous-systèmes ou de systèmes complets qui sont, pour la plupart, développées avec l'aide de partenaires extérieurs. Ainsi, la part des achats représente environ 40% du chiffre d'affaires du Groupe et provient à plus de 80% de France, d'Europe et d'Amérique du Nord à l'image de l'empreinte industrielle du Groupe. La qualité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement contribuent donc activement à la valeur ajoutée de Thales et à la satisfaction de ses clients.

Répartition géographique des achats Groupe 2020



Répartition des achats par segment



^(a) Données mises à jour en 2020 (recalculé des émissions de CO₂ électricité 2018/2019 selon une nouvelle méthodologie, voir section 4.2.3.3).

^(b) Les données 2018 et 2019 ont été mises à jour en 2020 suite à une revue des données.

^(c) La méthode de calcul des émissions de solvants a été améliorée en 2020 et réappliquée sur les données 2018 et 2019.

^(d) Hors Activité Mondiale DIS pour les émissions liées aux achats de biens et services.

^(e) Pourcentage 2018 hors Activité Mondiale DIS.

5.1 DES ENGAGEMENTS POUR DES ACHATS RESPONSABLES

En 2020, les engagements pour des achats responsables ont été clairement énoncés et portés par la Direction générale du Groupe.

Cette politique Achats Responsables vise à doter Thales d'un avantage concurrentiel durable au niveau mondial, axé sur la création de valeur, l'innovation, les partenariats commerciaux et l'excellence opérationnelle.

Cette politique adresse six principaux axes :

- la responsabilité des fournisseurs vis-à-vis des législations et réglementations en vigueur ;
- l'établissement de relations de qualité basées sur la loyauté réciproque ;
- le partage des expertises pour stimuler l'innovation ;
- l'implication des fournisseurs aux côtés de Thales dans la lutte contre le changement climatique ;
- le soutien spécifique aux PME locales avec des opportunités de développement international ;
- l'élargissement du recours aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

“ DOTER THALES D'UN AVANTAGE CONCURRENTIEL DURABLE AU NIVEAU MONDIAL. ”

5.1.1 ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

Thales estime que le développement d'une relation de confiance avec ses fournisseurs et sous-traitants est une composante essentielle de la réussite de son développement durable.

Thales attend d'eux qu'ils se conforment pleinement aux lois et réglementations applicables dans les pays où ils sont enregistrés et où ils mènent leurs opérations ou fournissent leurs services, mais également qu'ils déclinent ces mêmes exigences auprès de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Pour concrétiser cette attente, Thales demande à ses fournisseurs et sous-traitants du monde entier d'adhérer à sa démarche de responsabilité d'entreprise en signant une Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise qui les engage à respecter les principes de son Code d'Éthique et ceux du Pacte Mondial des Nations Unies et de l'OCDE.

Cette charte, mise à jour en 2019, constitue un socle des meilleures pratiques applicables aux principes essentiels de responsabilité d'entreprise, elle implique le respect des lois et réglementations applicables en matière de droits de l'Homme, conditions d'emploi, anticorruption et conflits d'intérêts, protection de l'information, environnement, santé et sécurité, conformité aux règles et pratiques commerciales (dont celles relatives au contrôle des exportations), éthique...

Afin d'évaluer la capacité et la volonté de ses fournisseurs et sous-traitants à respecter ces engagements, Thales a renforcé la gestion des risques de sa chaîne d'approvisionnement en se dotant de processus dédiés concernant la lutte contre la corruption et le trafic d'influence d'une part et les autres thématiques de la responsabilité d'entreprise d'autre part. Selon les résultats obtenus à l'issue de l'application de ces processus, Thales peut décider la mise en œuvre d'actions correctives ou la réalisation d'audits. Le détail de ces processus est décrit au chapitre 5.7.5.4.2 du Document d'enregistrement universel 2020.

Le refus du fournisseur ou du sous-traitant de se conformer à ces processus peut remettre en cause la relation commerciale établie avec Thales ou bien constituer un critère de non-sélection. La procédure d'évaluation régulière dédiée à la responsabilité d'entreprise contribue ainsi au devoir de vigilance que Thales exerce vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants.

Ce devoir de vigilance cible les droits humains, la santé et la sécurité des personnes, les atteintes à l'environnement et se focalise sur les fournisseurs considérés comme potentiellement à risque selon des critères qui concernent la catégorie d'achats, le pays dans lequel opère le fournisseur ou sous-traitant, le montant des engagements de Thales auprès de ce fournisseur.



CHARTRE INTÉGRITÉ ET RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Thales demande à ses fournisseurs et sous-traitants du monde entier d'adhérer à sa démarche de responsabilité d'entreprise en signant une Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise qui les engage à respecter les principes de son Code d'Éthique et ceux du Pacte Mondial des Nations Unies et de l'OCDE.

Indicateurs Achats responsables (DPEF)

	2020	Cible 2023
Pourcentage de nouveaux fournisseurs s'étant engagés sur les principes de la nouvelle Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise de Thales	91%	100%
Pourcentage de fournisseurs évalués parmi ceux considérés comme « à risque » selon la cartographie du devoir de vigilance ^(a)	24%	100%

5.1.2 DES RELATIONS DE QUALITÉ

Thales établit des relations de coopération mutuelle avec ses partenaires, fondées sur une loyauté réciproque ; cette dernière implique, dans le cadre du processus Achats, le respect :

- de la transparence des règles de sélection mises en œuvre ;
- du traitement équitable des entreprises lors de leur mise en compétition ;
- du développement de relations équilibrées basées sur la confiance et le respect ;
- de l'engagement d'appliquer les termes négociés ;
- de la garantie de la neutralité et l'indépendance des relations entre Thales et ses fournisseurs.

La politique Achats du Groupe s'appuie aussi sur dix pratiques d'achats responsables notamment présentes dans la Charte des Relations Fournisseurs Responsables, dont Thales est signataire depuis 2010. Cette charte vise à développer une relation équilibrée et de confiance entre fournisseurs et clients, dans la connaissance et le respect de droits et devoirs respectifs. À ce titre, le Groupe a également nommé en interne un médiateur à l'écoute des fournisseurs, dans le but d'éviter ou de résoudre au plus tôt les éventuels conflits qui pourraient naître avec eux ; le médiateur Thales inscrit également son action dans le cadre des initiatives menées par le médiateur de la filière aéronautique et spatiale du GIFAS.

5.1.3 FAVORISER L'INNOVATION

Les Achats ont un rôle clé pour contribuer plus encore à la démarche d'innovation de Thales en apportant toutes leurs expertises de l'écosystème fournisseurs. La compréhension des feuilles de route technologiques doit donc être au cœur de la relation et des échanges entre Thales et ses fournisseurs.

Ainsi, Thales organise régulièrement des revues de partage d'informations sur ces sujets avec ses fournisseurs stratégiques.

Le Groupe a également adapté son processus d'acquisition afin d'en faciliter l'accès aux startups et des échanges réguliers entre les Directions Achats et Techniques sont organisés à propos des jeunes entreprises innovantes avec lesquelles Thales est en relation. Dans ce cadre, ce sont plus de 160 PoC (*Proof of Concept*) impliquant ces startups qui ont déjà été réalisés à ce jour.

Thales noue également des partenariats avec des incubateurs et des accélérateurs afin de faire grandir des startups à fort potentiel (*Starburst Aerospace, AI@Centech...*).

EN FRANCE, DEPUIS 2012, CETTE VOLONTÉ SE CONCRÉTISE DANS LE CADRE DE LA CHARTRE DES PME INNOVANTES DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE.

^(a) Il s'agit de la première mesure de cet indicateur dont le processus associé a été déployé en 2020. Il devrait sensiblement progresser en 2021.

5.1.4 RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est un enjeu majeur auquel Thales souhaite apporter une réponse cohérente au travers de ses activités et services, en particulier dans le cadre de sa stratégie « Futur Bas-Carbone » contribuant ainsi à atteindre une trajectoire globale limitant le réchauffement climatique à 2°C tel que défini dans l'Accord de Paris (voir chapitre 4.2).

Face à ce défi, les Achats ont un rôle clé et Thales s'est engagé à mieux connaître l'empreinte carbone de ses fournisseurs ayant les niveaux d'émissions les plus élevés pour la production de leur produits ou services, l'objectif étant de déployer des plans d'actions en vue de les réduire. En 2020, un questionnaire « Bas-carbone » a été élaboré et adressé à plus de cent fournisseurs appartenant aux catégories d'achats identifiées comme émettant le plus de gaz à effet de serre. Ce questionnaire permet de mesurer la maturité des fournisseurs par la communication de leur propre empreinte carbone et de leur stratégie de réduction. Les premiers retours des fournisseurs consultés démontrent un engagement croissant pour le sujet ; à titre d'exemple, plus de 40% des fournisseurs ayant répondu au questionnaire se sont engagés à respecter l'Accord de Paris.

En 2020, des consultations Achats pilotes, incluant des critères de sélection pondérés liés à la réduction de l'empreinte carbone des biens et services achetés et au respect de l'environnement, ont été lancées pour les voyages aériens, les locations de voitures de courtes et longues durées et l'emballage. Lors de la conclusion des contrats d'achats correspondants, les fournisseurs s'engageront sur des objectifs de réduction de leurs émissions chiffrés et jalonnés.

5.1.5 PENSER GLOBALEMENT ET AGIR LOCALEMENT

Compte tenu de la complexité croissante des environnements de ses clients et de leurs implantations mondiales, Thales développe une parfaite compréhension de leurs enjeux, objectifs stratégiques et besoins opérationnels ; pour répondre à leurs attentes, le Groupe déploie des stratégies globales, en particulier dans le domaine des Achats.

Néanmoins, Thales est conscient que, dans certaines régions, il est souvent un employeur ou un client majeur et porte donc une attention particulière aux acteurs publics et privés des écosystèmes auxquels il participe.

Dans ce contexte, les Achats déploient des actions spécifiques de soutien vis-à-vis des PME à plusieurs niveaux, régional et national mais également international afin qu'elles puissent bénéficier pour leur développement de la force commerciale de Thales, de sa connaissance des marchés et des environnements locaux.

Ces actions concrétisent la politique territoriale de Thales et son engagement auprès de l'association Pacte PME dont il est membre depuis 2010, comme de la Convention Action PME signée en France en 2019 avec le ministère des Armées.

Cette Convention vise notamment à améliorer l'information des PME, développer les expérimentations, poursuivre les partenariats tissés lors des études amont, les soutenir à l'export et enfin de valoriser les startup. En 2020, Thales a confié plus de 1,6 Mds€ à plus de 2 500 PME et ETI en France, soit plus de 65 % du total de ses achats nationaux.

COVID-19 : ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS

Face à la crise sanitaire, Thales a mis en place un suivi méticuleux de ses fournisseurs par la chaîne d'approvisionnement, en particulier ceux impliqués dans les opérations critiques.

Ainsi, dès le début de la crise, Thales s'est mobilisé en créant une « cellule de crise » dédiée à ses fournisseurs, l'objectif étant de :

- analyser les fournisseurs critiques et recenser ceux qui maintenaient ou non leurs activités, et ainsi être en capacité d'identifier les éventuels impacts sur les projets et programmes, notamment pour le ministère des Armées ;
- inventorier les situations à risques sous l'angle opérationnel de manière à identifier les problématiques de trésorerie rencontrées par les fournisseurs. Dans le domaine aéronautique, un suivi spécifique est effectué en France en lien avec le GIFAS et a fait l'objet de la signature d'une Charte d'engagement entre Clients et Fournisseurs ;
- prendre en compte le contexte de crise dans les procédures de réclamation et de pénalités envers les PME ;
- s'assurer que les échéances de paiement soient tenues malgré les éventuelles perturbations internes.

Thales a également relayé les mesures gouvernementales en vue d'accompagner les entreprises en difficulté. Dans ce cadre, au cas par cas, des commandes ont été notifiées par anticipation, des avances réalisées, des paiements accélérés... et ce, afin de soutenir la trésorerie des PME. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les bonnes pratiques développées dans le cadre du plan Action PME mis en œuvre en France par le ministère des Armées, comme celle de l'association Pacte PME, dont Thales est l'un des membres fondateurs. Plus particulièrement vis-à-vis des acteurs de la BITD (Base Industrielle et Technologique de Défense), Thales a partagé avec la DGA les situations critiques afin de mener des actions concertées, réduire les délais de paiement, revoir certaines conditions contractuelles...

APPROVISIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES COLLABORATEURS

Dès l'entrée en vigueur des directives gouvernementales dans les différents pays, une « Task Force » s'est constituée rassemblant la Direction HSE, la Direction des Achats et la Direction Immobilière pour le pilotage opérationnel des sites du Groupe. Au sein de cette Task Force, les Achats ont dû faire face aux difficultés majeures du moment : pénurie de consommables (masques, gel hydroalcoolique, gants), réduction des moyens de transport aériens, fluctuation permanente des contraintes douanières. Dans l'urgence, une chaîne d'approvisionnement s'est cependant mise en place pour ce marché inhabituel et extrêmement tendu compte tenu de la demande internationale.

Les premières livraisons massives se sont échelonnées à partir de début avril pour couvrir l'ensemble des besoins du Groupe dans la durée et pour tous les pays où le Groupe est implanté. Elles ont imposé un suivi permanent et un traçage rigoureux des livraisons à travers le monde.

La réactivité et le savoir-faire des Achats ont contribué au respect des différents protocoles sanitaires et à la protection des personnels, tout en assurant la continuité des opérations.

5.1.6 AVANCER SOLIDAIREMENT

Les Entreprises Adaptées (EA) et Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) sont des acteurs clés au cœur de l'Économie Sociale et Solidaire. Thales entretient depuis de nombreuses années des relations avec ces acteurs, notamment pour des travaux de sous-traitance industrielle ou pour les achats généraux.

Au travers de ses engagements Achats Responsables, Thales souhaite faire progresser le recours aux entreprises et établissements employant des personnes en situation de handicap, en élargissant ses relations à d'autres segments et catégories d'achats. Cette ambition est portée par les accords Groupe sur le handicap et donne lieu à des échanges réguliers avec la Direction des Ressources Humaines.

Une démarche a été initiée début 2020 en coopération avec le réseau GESAT dans le but d'élargir le recours aux EA et ESAT pour les segments d'achats industriels mécanique, ingénierie et électronique. Un diagnostic achats des prestations industrielles a été dressé par le GESAT pour ces segments et l'initiation de projets se poursuivra en 2021 dans le cadre de la convention de partenariat entre le réseau GESAT et Thales.

Pour 2020, le montant des engagements de Thales auprès des EA et ESAT a représenté près de 3,5 M€.

FOCUS : UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MINÉRAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT

Bien que Thales ne soit pas soumis à la section 1502 de la loi américaine Dodd-Frank, car non coté sur le marché financier des États-Unis, le Groupe exerce un devoir de « due diligence » relatif aux minerais provenant de zones de conflit (*Conflict Minerals*) pour répondre aux attentes de ses clients et être conforme à ses engagements. Il a par ailleurs intégré dans sa démarche les obligations induites par le règlement européen (UE) 2017/821 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Thales relaie ces demandes auprès de sa chaîne d'approvisionnement afin que la provenance des métaux visés par ces réglementations soit autant que possible vérifiée. Le Groupe demande à ses fournisseurs de s'engager à respecter sa « Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise », laquelle implique la conformité avec les lois et règlements applicables en matière d'approvisionnement de minerais de conflit comme les T3G (tungstène, étain, tantale, or). En complément, le Groupe mène régulièrement des enquêtes auprès des fournisseurs potentiellement concernés pour collecter les informations relatives à l'origine des T3G présents dans leurs produits. Sur demande des clients, les entités du Groupe renseignent et transmettent le formulaire « *Conflict Minerals Reporting Template* ».

5.2 PLAN DE VIGILANCE

La loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre demande la mise en place de « mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la Société et de celles des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation ».

L'article L225-104-1 alinéa 4 du Code de commerce requiert que les mesures de vigilance exigées soient regroupées au sein d'un plan dit de vigilance, contenant :

1. **UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES DESTINÉE À LEUR IDENTIFICATION, LEUR ANALYSE ET LEUR HIÉRARCHISATION (VOIR CHAPITRE 5.7.5.2 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020).**
2. **DES PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FILIALES, DES SOUS-TRAITANTS OU FOURNISSEURS AVEC LESQUELS EST ENTRETENUE UNE RELATION COMMERCIALE ÉTABLIE, AU REGARD DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (VOIR CHAPITRE 5.7.5.3 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020).**
3. **DES ACTIONS ADAPTÉES D'ATTÉNUATION DES RISQUES OU DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES (VOIR CHAPITRE 5.7.5.4).**
4. **UN MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS RELATIFS À L'EXISTENCE OU À LA RÉALISATION DES RISQUES (VOIR CHAPITRE 5.7.5.5 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020).**
5. **UN DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ (VOIR CHAPITRE 5.7.5.6 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020).**

5.2.1 GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE



Le plan de vigilance du Groupe est défini par la Direction Éthique, Intégrité et Responsabilité d'Entreprise au sein du Secrétariat général qui en coordonne la mise en œuvre avec l'implication de la Direction des Ressources Humaines, la Direction Hygiène-Sécurité et Environnement, la Direction des Achats, la Direction de l'Audit, des Risques et du Contrôle Interne, la Direction juridique et Contrats et la Direction des Relations Investisseur.

5.2.2 CARTOGRAPHIE DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE VIGILANCE

5.7.5.2.1 IDENTIFICATION DES RISQUES

L'identification des risques relevant du Devoir de Vigilance intègre les risques susceptibles de générer des atteintes graves envers :

- les droits humains (travail des enfants, travail forcé ou clandestin, salaires en-dessous des minimums légaux, harcèlement sexuel et/ou violences sur le lieu de travail, non-respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail sur le nombre maximum d'heures de travail et/ou de repos, non-respect de l'égalité de traitement au travail, non-respect de la vie privée des salariés) ;
- la santé et la sécurité des personnes (absence de prévention et de suivi des accidents graves du travail, absence de politique d'urgence en cas d'accident du travail, absence de politique et de suivi sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail) ;
- l'environnement (pollution importante due aux activités industrielles, y compris les émissions de gaz à effet de serre, non-respect des réglementations sur les produits dangereux).

Ce recensement des risques est le résultat des réflexions du groupe de travail interne pluridisciplinaire piloté par la direction Éthique, Intégrité et Responsabilité d'Entreprise.

Ce recensement s'appuie également sur les travaux menés au sein des associations professionnelles et sectorielles dont Thales est membre (GIFAS, EDH, Medef...) et associant des parties prenantes externes variées (administrations, ONG, organisations syndicales...) qui viennent enrichir de leur expérience les réflexions et analyses du Groupe.

5.7.5.2.2 HIÉRARCHISATION DES RISQUES

La hiérarchisation des risques relevant du Devoir de Vigilance est réalisée lors des travaux menés dans le cadre de l'établissement de la matrice de matérialité (voir chapitre 5.7.2 du Document d'enregistrement universel 2020), et l'élaboration de la Déclaration de Performance Extra-Financière de Thales (voir chapitre 2).

Au niveau des fournisseurs et sous-traitants, l'analyse et la hiérarchisation des risques relevant du Devoir de Vigilance s'appuie sur trois critères : le type d'achat réalisé, le pays où opère le fournisseur ou sous-traitant et le montant d'achat engagé par Thales auprès de celui-ci.

Thales gère un large portefeuille de fournisseurs référencés sur des Segments d'achats, eux-mêmes se décomposant en Catégories d'achats, ces dernières étant elles-mêmes subdivisées en Codes Techniques d'Achats (CTA).

Chaque fournisseur référencé intervient pour un ou plusieurs CTA selon son domaine d'activités ; le CTA est la plus petite unité de la segmentation des achats et donc la plus précise pour caractériser la typologie de l'achat en question.

Chacun des CTA a fait l'objet d'une revue entre la Direction des Achats, la DEIRE (Direction Éthique, Intégrité et Responsabilité d'Entreprise), la DARCI (Direction de l'Audit, des Risques et du Contrôle Interne) et la Direction Hygiène-Sécurité et Environnement afin d'identifier les CTA dont les activités sont les plus exposées aux risques (ex. activités polluantes ou dangereuses pour la santé et l'environnement, de BTP, etc.). Cette évaluation a permis d'identifier 17 CTA à risque qui concernent les achats suivants :

- **L'USINAGE, LA FONDERIE, LA TÔLERIE ;**
- **LA FABRICATION DE SOUS-ENSEMBLES MÉCANIQUES ;**
- **LES ADHÉSIFS, SOLVANTS, PEINTURE, ACIDES, ALCOOLS, RÉSINES, HUILES... ;**
- **LES TRAITEMENTS DE SURFACE ;**
- **LES CIRCUITS IMPRIMÉS NUS ;**
- **LES COMPOSANTS ;**
- **LES TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE GÉNIE CIVIL ;**
- **LES MUNITIONS.**

Les pays où opèrent les fournisseurs et sous-traitants et les montants des engagements de Thales auprès de ces fournisseurs et sous-traitants sont également pris en compte pour évaluer leur niveau de risque au regard du Devoir de Vigilance.

Dans cette logique, l'exploitation de trois références externes, l'*Environmental Performance Index* (EPI), l'*International Trade Union Confederation* (ITUC), et le *Global Slavery Index*, a conduit à identifier 25 pays à risque.

Ainsi, un niveau de risque élevé est attribué aux fournisseurs et sous-traitants étant à la fois dans un pays à risque et un CTA à risque.

Un niveau de risque modéré est attribué aux fournisseurs et sous-traitants étant, soit dans un pays à risque, soit un CTA à risque.

Sur cette base, un jeu de mesures de prévention a été défini proportionnellement au niveau de risque associé à chacun des cas d'espèces.

Les listes des CTA et pays à risque peuvent faire l'objet de révision afin de suivre les évolutions des besoins du Groupe et les mises à jour des références externes retenues par Thales.

5.2.3 PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE AU REGARD DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

5.2.3.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FILIALES

Chaque année, toutes les filiales et entités du Groupe sont évaluées à travers un questionnaire de contrôle interne, la *Yearly Attestation Letter* (YAL), envoyé par la Direction de l'Audit, des Risques et du Contrôle Interne (DARCI) aux entités opérationnelles du Groupe (149 questionnaires envoyés lors de la campagne 2020). Cette procédure est détaillée dans le paragraphe 3.4.1. Depuis l'instauration de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance, les points de contrôle de la YAL ont été complétés afin de couvrir les enjeux portés par cette loi :

- 2 points de contrôle portent respectivement sur la protection des droits humains et la prévention des discriminations au travail ;
- 5 points de contrôle portent sur les aspects santé et sécurité du personnel et sur la protection de l'environnement, au sein des établissements du Groupe comme sur les sites d'installation.

“ CHAQUE ANNÉE, TOUTES LES FILIALES ET ENTITÉS DU GROUPE SONT ÉVALUÉES À TRAVERS UN QUESTIONNAIRE DE CONTRÔLE INTERNE. ”

5.2.3.2 PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA SITUATION DES FOURNISSEURS OU SOUS-TRAITANTS AVEC LESQUELS EST ENTRETENUE UNE RELATION COMMERCIALE ÉTABLIE

Les procédures d'évaluation régulière de la situation des fournisseurs et sous-traitants dans le cadre du Devoir de Vigilance font partie, avec les procédures d'évaluation de leur intégrité, de la politique de Conformité des Achats du Groupe.

Tous les fournisseurs et sous-traitants de Thales doivent signer la Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise Partenaires et Fournisseurs dès la phase de qualification, avant toute entrée en relation.

Cette charte, dont les termes ont été revus en 2019, notamment sur la base du Code de conduite de l'International Forum on Business Ethical Conduct (IFBEC), intègre des engagements précis attendus de la part des fournisseurs et sous-traitants de Thales en matière de droits de l'Homme (notamment travail des enfants, travail forcé ou clandestin, salaires en-dessous des minimums légaux, harcèlement sexuel et/ou violences sur le lieu de travail, non-respect des règles de l'Organisation Internationale du Travail...), de protection de l'environnement (pollution importante due aux activités industrielles, non-respect des réglementations sur les produits dangereux...) et de santé et sécurité des personnes (absence de prévention et de suivi des accidents graves du travail, absence de politique d'urgence en cas d'accident du travail, absence de politique et de suivi sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail...).

Le nombre de nouveaux fournisseurs ayant signé cette charte fait l'objet d'un indicateur tel que décrit au chapitre 5.7.4.1 du Document d'enregistrement universel 2020.

De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance, lorsqu'il signe un contrat d'achat ou accepte une commande de Thales, le fournisseur ou sous-traitant s'engage à respecter les clauses contractuelles spécifiques liées à l'« Intégrité et Responsabilité d'Entreprise » et au « Respect des dispositions concernant l'environnement et la prévention des risques en termes de sécurité » incluant des dispositions visant les domaines relevant du Devoir de Vigilance.

Cette disposition générale, qui concerne tous les fournisseurs, est complétée par des mesures de préventions complémentaires pour les fournisseurs et sous-traitants identifiés à risque selon les trois critères décrits au chapitre 5.7.5.2 du Document d'enregistrement universel 2020.

Mesures d'évaluation complémentaires

Des outils spécifiques permettent d'extraire de la base des fournisseurs Thales les fournisseurs considérés comme à risque élevé et à risque modéré selon les critères définis précédemment.

Thales a ensuite recours au support d'un organisme tiers, spécialiste de la gestion des risques fournisseurs, pour soumettre à ses fournisseurs à risque un processus d'évaluation détaillé qui se déroule en trois phases.

• Phase 1 :

Enregistrement des fournisseurs à risque sur une plateforme dédiée à Thales soit par lots, soit individuellement.

Attribution d'un score *Country Risk Index* (IR score) à chaque fournisseur en fonction du pays où il opère selon les notations de quatre références extérieures :

- Banque Mondiale (WGI),
- The United Nations Human Development Index (HDI),
- Transparency International Corruption Perceptions Index (CPI),
- US Department Human Trafficking report.

• Phase 2 :

Renseignement par le fournisseur d'un questionnaire d'auto-évaluation (*Self-Assessment Questionnaire* ou SAQ) dont résulte un score SAQ noté sur 100, 100 étant la meilleure note.

• Phase 3 :

Contrôle par l'organisme tiers des pièces probantes déposées par le fournisseur puis attribution d'un score DV (*Desk Verification*).

Description du questionnaire d'auto-évaluation détaillée (SAQ)

Ce questionnaire, constitué d'une centaine d'items, a été élaboré en lien avec l'International Aerospace Environmental Group (IAEG) et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS). Il a pour objectif d'évaluer les politiques et actions mises en œuvre par le fournisseur en matière de droits de l'Homme, de protection des libertés fondamentales, de santé et sécurité des personnes ainsi que d'environnement.

Les fournisseurs ont l'obligation de répondre à la totalité du questionnaire et de déposer des documents probants illustrant les dispositions et processus mis en œuvre.

La structure de ce questionnaire et le système de notation associé à chaque réponse contribuent à l'évaluation de la maturité du fournisseur dans chacun des domaines et permettent d'identifier les points faibles à analyser qui pourraient potentiellement devenir des facteurs de risques. L'exécution de ce processus d'évaluation des fournisseurs requiert un travail approfondi de la part des experts de Thales et de ses prestataires. Afin de faciliter cette démarche, Thales effectue donc un important travail de pédagogie vis-à-vis de ses fournisseurs et sous-traitants.

En 2020, un guide utilisateur de la procédure élaborée par Thales a été rédigé et mis à disposition des acheteurs du Groupe. Plus d'une vingtaine de sessions de sensibilisation ont été réalisées pour expliquer le processus d'évaluation et répondre aux questions des acheteurs de tous les segments d'achats et toutes les zones géographiques. Un support est assuré à la Direction des Achats Groupe afin de conseiller les acheteurs et faciliter l'exécution du processus.



5.2.4 DES ACTIONS ADAPTÉES D'ATTÉNUATION DES RISQUES OU DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

5.2.4.1 ACTIONS ADAPTÉES D'ATTÉNUATION DES RISQUES OU DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES ADAPTÉES AUX FILIALES

L'ensemble des filiales et entités du Groupe doit mettre en œuvre le référentiel de processus du Groupe Chorus 2.0. Il s'agit d'un ensemble unifié de processus de management qui définit la façon dont Thales travaille : ses règles, pratiques et modes de fonctionnement. Il couvre toutes les activités opérationnelles du Groupe dont les ressources humaines, la Santé, la Sécurité et l'Environnement.

“ LA POLITIQUE SOCIALE DU GROUPE S'APPUIE SUR UN DIALOGUE SOCIAL AINSI QU'UNE POLITIQUE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION. ”

Les processus internes et politiques afférentes déployés par Thales dans les domaines relevant du Devoir de Vigilance sont notamment fondés sur les huit conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) :

- Conventions n° 87 sur la liberté syndicale, la protection du droit syndical et n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective ;
- Conventions n° 29 sur le travail forcé et n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- Conventions n° 138 sur l'âge minimum et n° 182 sur les pires formes du travail des enfants ;
- Conventions n° 100 sur l'égalité des rémunérations et n° 111 sur la discrimination.

La politique sociale du Groupe s'appuie sur un dialogue social (voir chapitre 5.4.3.1 du Document d'enregistrement universel 2020) ainsi qu'une politique de diversité et d'inclusion (voir chapitre 5.4.2 du Document d'enregistrement universel 2020) qui participent à la prévention des risques.

En matière de santé/sécurité, Thales s'engage à assurer un cadre de travail sûr et sain à ses collaborateurs, sur ses propres sites et sur les chantiers extérieurs. Le Groupe s'est donné comme objectif d'anticiper et de prévenir ces risques, y compris les risques psychosociaux et d'assurer des conditions d'hygiène, de sécurité, de santé et de Qualité de Vie au Travail (voir chapitre 5.4.3.5 du Document d'enregistrement universel 2020). Par ailleurs, plus de 77 % des collaborateurs travaillent sur des sites certifiés ISO 45001 (Système de Management de la Sécurité). De même plus de 80 % des collaborateurs travaillent sur des sites certifiés ISO 14001 (Système de Management de l'Environnement). Enfin, Thales déploie sur l'ensemble de ses sites des audits de maturité santé-sécurité-environnement dont les résultats sont revus annuellement à travers de la Yearly Attestation Letter (voir section 3.4.1).

En matière d'environnement, le Groupe se fixe, également depuis 2007, des objectifs de performance. Les objectifs ont été renouvelés par le Comité exécutif du Groupe début 2019 et fixés pour une période quinquennale (2019/2023) avec une extension jusqu'à 2030 pour les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (voir chapitre 4.2.3).

Enfin, le Code d'Éthique de Thales, disponible sur les sites internet et intranet du Groupe, est systématiquement communiqué et signé par les nouveaux collaborateurs afin de les sensibiliser dès leur arrivée aux principes éthiques qui régissent l'entreprise, dont notamment ceux liés au strict respect des droits de l'Homme, des règles visant à garantir la santé et la sécurité des collaborateurs, ainsi que des engagements environnementaux du Groupe.



5.2.4.2 DESCRIPTIF DE LA PROCÉDURE ET DES ACTIONS ADAPTÉES D'ATTÉNUATION DES RISQUES OU DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES POUR LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

À l'issue du processus d'évaluation détaillée des fournisseurs et sous-traitants décrit au chapitre 5.7.5.3.2 du Document d'enregistrement universel 2020, des mesures d'atténuation et de prévention des risques sont mises en œuvre en fonction du score DV (Desk Verification) obtenu par le fournisseur suite au renseignement du SAQ et à son contrôle. Ces mesures de prévention se déclinent en fonction du barème suivant, défini sur trois niveaux, le meilleur score étant égal à 100 :

- si le score DV est supérieur à 50 : le risque est faible, il n'y a pas de mesure supplémentaire et le fournisseur sera réévalué dans les trois ans, sauf en cas d'alerte ;
- si le Score DV est compris entre 30 et 50 : le risque est modéré, alors un plan d'action correctif est proposé par l'organisme tiers à la demande de Thales ;
- si le score DV est inférieur ou égal à 30 : le risque est élevé, alors un audit sur le site du fournisseur peut être réalisé par l'organisme tiers à la demande de Thales.

Si le fournisseur ou sous-traitant ne prend pas de dispositions appropriées pour déployer des actions correctives requises ou s'il refuse de participer au processus, Thales peut décider, selon le cas, soit de ne pas le sélectionner lors de la consultation, soit de ne pas poursuivre la relation commerciale.

En 2020, Thales a ainsi mis fin à la relation commerciale avec près d'une dizaine de fournisseurs ou sous-traitants référencés.

FOCUS : PRESTATIONS DE GESTION DE SITES ET DE GARDIENNAGE GLOBALES

Pour ce qui concerne les prestations liées à la gestion de ses sites en France, qu'ils soient tertiaires ou industriels, Thales a mis en place un modèle intégré qui confie ces prestations à un seul partenaire. Cette démarche permet un pilotage centralisé et global qui réduit le nombre d'interlocuteurs grâce à une gouvernance unique.

Ce choix aboutit ainsi à une meilleure maîtrise des risques auxquels pourraient être exposés les intervenants, en particulier pour ce qui concerne les prestations de nettoyage et de maintenances multi-techniques, par un encadrement des conditions de rémunération de ces personnels et de leur intégration dans les plans de prévention des sites. Enfin, sur le plan environnemental, cette démarche sécurise le traitement des déchets par le recours à des prestataires nationaux reconnus.

Ce même modèle est également appliqué pour l'ensemble des prestations de gardiennage des sites Thales en France. Ces prestations globalisées concernent désormais 65 sites Thales en France, soit plus de 80 % du parc immobilier mondial de Thales, elles sont exécutées par près de 1500 intervenants.

En outre, le contrat global de prestations de gestion de site inclut une incitation au recours au secteur adapté et protégé permettant ainsi l'insertion chaque année dans les équipes sur site de plus d'une vingtaine de personnes en situation de handicap.

La gouvernance par Thales de ces contrats implique la Direction des opérations, la Direction de la Sûreté, la Direction HSE (Santé, Sécurité et Environnement), la Direction des Achats et la Direction juridique.

Cette approche a pu démontrer toute son efficacité et sa résilience lors de la crise sanitaire du Covid-19. Elle a ainsi permis le déploiement rapide des protocoles sanitaires tant pour les collaborateurs que pour les intervenants et la réouverture des sites de production dans les meilleures conditions possibles.

5.2.5 MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS RELATIFS À L'EXISTENCE OU À LA RÉALISATION DES RISQUES

En 2019, Thales a revu son dispositif d'alerte professionnelle afin d'étendre son champ d'application aux signalements internes ou externes entrant dans les champs d'application de la loi n° 2016/1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ainsi que de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. En 2020, le dispositif d'alerte Groupe a reçu 25 alertes professionnelles dont 18 ont été considérées comme recevables. Parmi ces 18 alertes, 2 entraient dans le champ d'application de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et portaient sur des enjeux de Santé-Sécurité sur le lieu de travail dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Les processus de gestion du risque pandémique mis en place par Thales ont permis de répondre aux inquiétudes soulevées par ces alertes et ainsi de clore ces alertes.



25

alertes professionnelles dont 18 ont été considérées comme recevables

5.2.6 DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Les mesures du plan de vigilance font l'objet d'un suivi notamment au travers d'un reporting et d'indicateurs décrits au chapitre 3 et en particulier : des taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, du pourcentage de salariés travaillant sur des sites certifiés OHSAS 18001 ou ISO 45001 et 14001, du pourcentage de nouveaux fournisseurs s'étant engagés sur les principes de la nouvelle Charte Intégrité et Responsabilité d'Entreprise de Thales (67 % en 2020), du pourcentage de fournisseurs évalués parmi ceux considérés comme « à risque » selon la cartographie du Devoir de Vigilance (24 % en 2020) et de l'évolution des alertes reçues via le dispositif d'alerte Groupe en 2020 (25 en 2020 contre 34 en 2019).

Par ailleurs, en octobre 2020, Thales a mis en place un Comité RSE dont le rôle est d'assurer un meilleur pilotage des engagements et des actions en faveur d'un développement responsable et durable et de renforcer ainsi la contribution sociétale du Groupe (voir chapitre 1).

Fin 2020, le Comité exécutif a souhaité renforcer la dimension collective de la reconnaissance de la performance. Dans ce cadre, il a été décidé à compter de l'année 2021, pour les collaborateurs éligibles à une rémunération variable, d'intégrer 10 % d'objectifs RSE correspondant aux engagements du Groupe dont la moitié est directement liée aux enjeux portés par le Devoir de Vigilance (santé et sécurité des salariés, protection de l'environnement et stratégie bas-carbone du Groupe).

“ THALES A MIS EN PLACE UN COMITÉ RSE DONT LE RÔLE EST D'ASSURER UN MEILLEUR PILOTAGE DES ENGAGEMENTS ET DES ACTIONS EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DURABLE. ”

5.3 LES ENGAGEMENTS DE THALES EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En décembre 2019, Thales a annoncé le lancement de son programme Thales Solidarity et du nouveau fonds de dotation dédié, dont les premières actions ont vu le jour en 2020.

5.3.1 DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME THALES SOLIDARITY

La stratégie d'engagement sociétal de Thales vise à coordonner les actions solidaires du Groupe autour d'axes prioritaires et de critères communs, et augmenter son impact sociétal en mobilisant ses ressources et ses réseaux internes vers les mêmes objectifs. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des actions de la Fondation Thales après 5 années de réalisations significatives. Cette stratégie s'organise sous la bannière du programme Thales Solidarity et porte une mission sociétale alignée avec la raison d'être du Groupe : parce que la confiance est essentielle à l'épanouissement des sociétés, l'innovation doit s'ouvrir au plus grand nombre ; Thales s'engage à faire bénéficier la société civile de ses expertises et ses talents, pour permettre à chacun d'être acteur aujourd'hui des transformations décisives de demain.

Dans ce cadre, les actions solidaires soutenues à travers le Groupe s'inscrivent dans 3 axes d'engagement en mettant la technologie et l'innovation au service de l'éducation et l'insertion professionnelle, la citoyenneté numérique, et la protection de l'environnement.

Ces thèmes correspondent à la culture de Thales, celle d'une entreprise de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et de passionnés de technologie pour qui l'éducation et l'intelligence collective sont des leviers essentiels pour améliorer le monde autour de nous. C'est en partageant ses expertises et sa capacité à comprendre le monde technologique et numérique que Thales peut apporter une contribution significative sur les domaines retenus.

Un engagement déployé à tous les niveaux du Groupe

Le fonds de dotation Thales Solidarity est un des piliers du programme et l'outil de financement et d'accompagnement de projets et d'initiatives de mobilisation solidaire. Il est garant de la solidité des projets et de la bonne utilisation des fonds.

Les entités de Thales – sites, pays, Activités Mondiales – soutiennent et déploient des actions de solidarité locales ou sur leur périmètre afin de renforcer l'impact sociétal dans les communautés où le Groupe est présent. Ces actions doivent progressivement s'aligner sur les 3 axes d'engagement et les critères communs du programme, et sont validées conformément à la politique Mécénat et Parrainage du Groupe. Un réseau de 17 Délégués Thales Solidarity est chargé de déployer et de promouvoir le programme dans les Activités Mondiales et Pays, avec le soutien d'Ambassadeurs locaux sur les sites du Groupe en tant qu'interlocuteurs privilégiés des collaborateurs et des associations locales.

Une plateforme d'engagement, mise en œuvre avec l'entreprise sociale et solidaire microDON, vise à faciliter la mobilisation solidaire des collaborateurs tout au long de l'année : sur ce site, ils peuvent proposer des projets, s'inscrire à des missions bénévoles mises en ligne régulièrement ou adhérer à l'opération Arrondi sur salaire en France.



5.3.2 LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FONDS DE DOTATION THALES SOLIDARITY

Le Fonds Thales Solidarity a pour mission de contribuer à construire une innovation responsable, accessible et utile à tous, avec ceux qui préparent les transformations sociétales décisives de demain. Pour ce faire, le Fonds entend ouvrir et partager la capacité d'innovation, les expertises et les talents du Groupe pour agir sur les 3 thématiques d'intérêt général définies dans le cadre du programme Groupe : l'éducation et l'insertion professionnelle, la citoyenneté numérique et la protection de l'environnement.

En 2020, le Fonds de dotation a sélectionné et financé au total 15 projets dans 8 pays qui ciblent plus de 7 000 élèves et adultes bénéficiaires sur l'année 2020/2021.

5.3.2.1 ONZE PROJETS PARRAINÉS PAR DES COLLABORATEURS

L'appel à projets annuel du Fonds Thales Solidarity vise à accompagner et valoriser l'engagement des collaborateurs en soutenant financièrement des initiatives d'intérêt général dans lesquelles ils sont impliqués, et qui s'inscrivent dans l'un des axes prioritaires du Fonds.

En juillet 2020, 11 projets lauréats dans 8 pays ont été retenus et ont reçu un soutien financier à l'automne pour lancer leurs premières actions, le plus souvent en distanciel. Parrainés par des collaborateurs basés en Espagne, aux États-Unis, en France et en Italie, ils doivent permettre d'accompagner plus de 2 600 enfants et adultes en Asie, en Afrique, en Amérique Centrale et en Europe sur l'année 2020-21 :

- quatre projets d'éducation aux technologies et au numérique visent à encourager les apprentissages et la curiosité scientifique de jeunes défavorisés en leur donnant accès à des méthodes pédagogiques innovantes et aux outils informatiques au Bénin, au Cambodge et en France. Par exemple, pour lutter contre la fracture numérique et réduire le décrochage scolaire, le Collège St Pie X des Apprentis d'Auteuil de Domont (Val d'Oise, France) a créé un FabLab pour mettre à disposition de 115 jeunes et des équipes pédagogiques un lieu de fabrication et d'échanges où ils pourront s'initier à différentes technologies ;
- trois projets en faveur de l'insertion professionnelle en Italie et au Sénégal ont pour objectif d'offrir des perspectives d'emploi à des femmes immigrées ou des jeunes en difficulté. Par exemple, pour mieux préparer les jeunes à la recherche d'emploi, l'association sénégalaise Concept développe la mise en ligne de 7 modules de formations via une plateforme qui permet à 450 jeunes au chômage de renforcer leurs compétences à distance ;
- la citoyenneté numérique est au cœur de deux projets en Espagne et en France pour sensibiliser des adolescents à un usage responsable du numérique et aiguïser leur esprit critique face à la propagation de l'information. Par exemple, l'ONG Cesal à Madrid propose des ateliers de sensibilisation au bon usage de la technologie, pour favoriser le développement de compétences académiques, sociales et personnelles d'une trentaine d'adolescents à risque d'exclusion et de leur famille ;
- deux projets sont consacrés à la protection de l'environnement pour accompagner des populations locales à la transition écologique en Équateur et soutenir le déploiement d'une solution low tech durable à Haïti. Par exemple, le projet, porté par une ONG américaine, vise à faire adopter un nouveau four solaire auprès d'une communauté de familles à Haïti afin de réduire les impacts liés à l'utilisation du charbon tout en atténuant l'impact économique de ce remplacement grâce à la mise en place d'une production locale.

5.3.2.2 UN PARTENARIAT DE 5 ANS POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION PAR LA RECHERCHE

Sur l'année scolaire 2019-20, le Fonds a renouvelé pour une dernière année le partenariat initié en 2015 par la Fondation Thales autour du programme pilote des Savanturiers du Numérique et des Technologies, porté par le Centre de Recherche Interdisciplinaire en France. Cette démarche d'apprentissage par la recherche, menée en classe de primaire et secondaire et parrainée par des ingénieurs, repose sur les méthodes et l'éthique de la recherche comme modèle pour des apprentissages collaboratifs et ambitieux. En 5 ans, le programme a impliqué 3 970 jeunes, 183 enseignants, et 99 mentors bénévoles de Thales.

5.3.2.3 TROIS NOUVEAUX PROJETS D'INNOVATION SOCIALE EN FRANCE

Trois projets en France, lancés à la rentrée 2020, illustrent l'engagement solidaire de Thales en faveur d'enjeux renforcés par la crise sanitaire. Ils visent à permettre aux jeunes décrocheurs, aux personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'aux acteurs de l'intérêt général de développer leurs compétences et leur capacité à agir.

Le soutien du Fonds vise à favoriser l'expérimentation de ces solutions en 2021 en vue d'un déploiement ultérieur sur d'autres territoires :

- Défi Insertion : ce projet, porté par l'association We Tech Care, vise à ouvrir les opportunités du numérique aux salariés en insertion pour leur permettre d'acquérir un bagage numérique minimum, essentiel à leur insertion sociale et professionnelle. Le pilote cible 4 000 personnes sur 3 territoires d'expérimentation : Occitanie, Hauts de France et Grand-Est ;
- Agir pour la jeunesse : le partenariat avec Bordeaux Mécènes Solidaires expérimente un programme d'accompagnement scolaire en faveur des jeunes décrocheurs sur le territoire de Mérignac pour lutter contre les inégalités scolaires. À partir de septembre, deux centres sociaux ont pu poursuivre leurs activités de soutien scolaire en présentiel pour 117 élèves conformément aux restrictions sanitaires, d'éveil scientifique et d'orientation grâce à l'implication de collaborateurs bénévoles de Thales ;
- Tech for Good Enthusiasts : par le biais d'une plateforme web, l'association Latitudes accompagne des associations sur leurs enjeux technologiques en leur permettant d'échanger et de collaborer avec des professionnels du monde de la technologie. En 2020, des rencontres virtuelles ont été organisées avec 103 associations et contribué à renforcer la mission de l'association : aider les acteurs de l'intérêt général à tirer parti de l'innovation technologique.

En 2020, le Fonds de dotation a sélectionné et financé au total



15 PROJETS

dans 8 pays qui ciblent plus de 7 000 élèves et adultes bénéficiaires



5.3.3 LES COLLABORATEURS ET LES SITES DE THALES MOBILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Partout dans le monde, des collaborateurs de Thales ont contribué à la lutte contre le Covid-19 et ses effets, soit à travers des actions du Groupe soit par des initiatives individuelles.

5.3.3.1 INITIATIVES CITOYENNES DES COLLABORATEURS

Grâce à leurs compétences techniques, de nombreux collaborateurs ont rejoint des initiatives citoyennes locales ou nationales pour produire des masques et des visières pour les personnels. De telles initiatives ont été lancées en Espagne mais également en France sur les sites de Toulouse, Bordeaux, Sophia-Antipolis, Aubagne, Thonon, Moirans, Brest et Vélizy. Afin d'alimenter les centres hospitaliers régionaux, les salariés ont partagé leurs compétences pour fabriquer ces matériels avec leur imprimante 3D personnelle ou celles de l'établissement, ou pour coordonner des productions bénévoles de Fab Labs locaux.

À Singapour, dans le cadre d'une initiative locale, des employés se sont portés volontaires pour coudre des masques en tissu réutilisables, qui ont été donnés à des personnes dans le besoin, notamment des enfants et des travailleurs étrangers migrants.

Au Brésil, les équipes de São Bernardo do Campo, en soutien à l'hôpital universitaire Antonio Pedro, ont travaillé à la réparation des moteurs de lits médicalisés, et étudié la possibilité d'utiliser des imprimantes 3D pour fabriquer des pièces nécessaires à la réparation des matériels défectueux.

5.3.3.2 DE L'EXPERTISE TECHNIQUE ET DU MATÉRIEL DE PROTECTION POUR LES ÉQUIPES MÉDICALES

En France, 20 000 masques FFP2 ont été donnés aux instances hospitalières et aux professionnels de santé, auxquels s'ajoutent 260 000 masques cédés au profit de l'État.

Plusieurs sites de Thales en Chine, en France et aux Pays-Bas se sont mobilisés pour collecter et distribuer des vêtements de protection jetables aux professionnels de santé et hôpitaux locaux, dont ceux de Wuhan dès le mois de janvier, mais également des tablettes inutilisées pour permettre aux patients de rester en contact avec leurs proches comme cela a été le cas à Huizen aux Pays-Bas. Au Panama, Thales a par ailleurs offert 10 000 masques aux personnels qui assurent le fonctionnement des métros.

Au Royaume-Uni, Thales, en partenariat avec Airbus et une vingtaine d'autres entreprises, a produit des respirateurs pour répondre aux besoins croissants des hôpitaux, en apportant son expertise en matière de formation et de simulation de systèmes complexes. Au Brésil, les ingénieurs de Thales ont également travaillé avec des équipes universitaires locales sur un projet de production de ventilateurs.

 **260 000**
masques cédés au profit de l'État



5.3.3.3 DES SOLUTIONS THALES EN SOUTIEN DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA CRISE ET DU MAINTIEN CRUCIAL DE LEURS ACTIVITÉS

Engagé aux côtés des hôpitaux contraints d'augmenter en un temps record leurs capacités et leurs équipements, le Groupe a fourni des détecteurs de radiologie permettant de réaliser des images de haute qualité, particulièrement utiles pour le filtrage des patients, leur suivi ainsi que l'analyse des lésions et dégradations des poumons.

Dans le cadre de la mise en place massive du télétravail, Thales a fourni gratuitement à ceux dont le maintien de l'activité est crucial dans la lutte contre la crise des solutions de sécurité informatique renforcée, pour protéger données, réseaux et télécommunications, à travers :

- la mise en place d'un pack permettant d'embarquer sur son application Citadel une organisation toute entière ;
- l'accès à Cryptobox pendant 45 jours, une solution de travail collaboratif sécurisée permettant de créer des espaces de travail virtuels pour partager et stocker tous les documents utiles ;
- la mise à disposition d'un rapport sur les risques de cybermalveillance. Plus de cinquante structures médicales en France ont ensuite demandé à recevoir les flux d'informations réguliers sur l'analyse de la cyber menace ;
- l'accès à son centre de renseignement sur les cyber menaces pour les hôpitaux du système de santé (NHS) au Pays de Galles, pour leur permettre de comprendre comment, et où, leurs systèmes peuvent être ciblés et ce qui peut être fait pour les protéger.

Pour assurer la continuité des opérations de la sécurité civile en France, les équipes de Thales, sur le site de Châtellerauld notamment, ont assuré la maintenance, la fourniture des pièces de rechange et le support des hélicoptères de la sécurité civile, garantissant ainsi leur disponibilité, cruciale en cette période de crise sanitaire. Aux Pays-Bas, Thales aide la police néerlandaise à faciliter les flux d'informations entre les différentes salles d'urgence et les centres de crise. Les informations remontant de l'ensemble du pays sont intégrées en toute sécurité dans un système en ligne, permettant aux équipes de ces centres de crise de mieux évaluer la situation dans son ensemble et de prendre les bonnes décisions plus rapidement.

Thales accompagne également :

- les services d'urgence et les pompiers, pour faire face à l'explosion des appels téléphoniques d'urgence en France ;
- la télémédecine, en France, pour permettre aux médecins de suivre à distance les constantes de leurs patients confinés, grâce aux modules de connectivité intégrés dans des objets médicaux intelligents et aux liaisons sécurisées de Thales ;
- les opérateurs télécom en Amérique latine, pour le déploiement de campagnes d'utilité publique : les solutions de marketing mobile de Thales permettent de diffuser massivement et intelligemment des informations et d'en garantir la bonne prise de connaissance ;
- les services d'état civil aux États-Unis, chargés de délivrer les pièces d'identité nécessaires à l'accès aux services sociaux essentiels. Thales s'est engagé à délivrer au plus vite de nouveaux documents aux citoyens confrontés à l'expiration de leurs pièces d'identité pendant la crise ;
- les opérateurs de transport, essentiels aux déplacements des personnes impliquées dans la gestion de la crise, pour assurer la continuité des transports et les opérations de maintenance en urgence comme ce fut le cas au Caire suite à des inondations qui ont impacté le fonctionnement des lignes de métro.

5.3.3.4 DES PROPOSITIONS ET PARTENARIATS POUR DES SOLUTIONS NOVATRICES

Dans le cadre d'un appel à projets du ministère français des Armées, lancé spécifiquement par l'Agence de l'Innovation de Défense (AID), Thales a soumis une dizaine de projets technologiques portant sur des solutions innovantes rapidement déployables afin de protéger la population, accompagner la prise en charge des malades, tester la population, surveiller l'évolution de la maladie au niveau individuel et l'évolution de la pandémie, ou aider à limiter les contraintes pendant la période de crise. Ces projets, parfois en soutien de PME/start up innovantes ou en collaboration avec des partenaires du monde médical, concernaient des outils d'aide à la gestion de crise, des solutions de soutien à la prise en charge médicale au profit des personnels de santé, des techniques de diagnostic rapide ou l'amélioration du travail à distance.

Enfin, Thales Digital Solutions à Montréal a soumis neuf projets, développés en partenariat et sur financement gouvernemental, afin de proposer des solutions innovantes pour renforcer les capacités des organisations de santé, et le soutien à la prise de décision des pouvoirs publics.

6. NOTES MÉTHODOLOGIQUES

PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation des données environnementales est basé sur le périmètre de consolidation financière. Toutefois, compte tenu de l'activité et/ou de l'effectif restreint ou de l'absence de maîtrise opérationnelle par Thales, certains établissements n'ont pas été retenus.

Dans le cadre de ce rapport, les indicateurs 2020 sont fournis à périmètre identique à 2018.

Sont retenues les sociétés répondant aux critères suivants :

PARTICIPATION ET CONTRÔLE OPÉRATIONNEL

- Participation de Thales supérieure ou égale à 50 % du capital de cette Société ;

- Thales exerce le contrôle opérationnel de cette Société.

Les filiales et les *joint-ventures* ne répondant pas aux critères ci-dessus ne sont pas concernées par le *reporting* environnemental.

ACTIVITÉ/EFFECTIF

- « établissement/site » exerçant une activité relevant de l'Operating Model 4, quel que soit l'effectif ;

- « établissement/site » exerçant une activité relevant de l'Operating Model 3 dont l'effectif est supérieur à 50 personnes ;

- « établissement/site » exerçant une activité relevant de l'Operating Model 2 dont l'effectif est supérieur à 100 personnes.

L'instruction « Définition des niveaux de Système de Management HSE » détaille les niveaux d'Operating Model (classification selon le type d'activité : industrielle, semi-industrielle, tertiaire).

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

- Cessions/Acquisitions : société à inclure dès qu'un exercice calendaire complet a été réalisé et si la Société répond aux critères de sélection du périmètre.

- Création d'activité : société à inclure dès qu'un exercice calendaire complet a été réalisé et si la Société répond aux critères de sélection du périmètre.

- Transfert d'un site à un autre : prise en compte des données dans le *reporting* :

- du site de départ du 1^{er} janvier N à la date de transfert,

- du site d'arrivée de la date de transfert au 31 décembre N.

- Absorption intra Groupe : intégration des données de l'entité absorbée pour la période 1^{er} janvier N à la date d'absorption dans les données de l'entité absorbante.

PROCÉDURE DE REPORTING

Une instruction intégrée au référentiel Groupe fixe les règles pour chaque étape de saisie, de validation et de consolidation des données. Elle définit également le rôle de chaque intervenant et favorise l'enregistrement des données (traçabilité, archivage, etc.).

INDICATEURS

Les préoccupations environnementales évoluent et les indicateurs doivent être adaptés au rythme de ces préoccupations, mais également à celui des priorités du Groupe. Certains de ces indicateurs, difficiles à appréhender, peuvent générer des réponses discordantes d'un pays à l'autre. Thales s'attache donc à modifier et à adapter son référentiel d'indicateurs pour rendre plus performant le *reporting*, tenant ainsi compte des retours d'expériences des années précédentes et des évolutions actuelles et futures des enjeux environnementaux. La description des indicateurs est disponible dans l'outil de *reporting*. Une note méthodologique de calcul de l'empreinte carbone est également disponible.

OUTIL DE REPORTING

Thales s'est doté d'un outil de *reporting* et de pilotage sur l'ensemble du périmètre de consolidation et disponible sur l'intranet. Il consolide des données au niveau de chaque entité, pays ou zone et au niveau Groupe. En outre, il est configuré de telle sorte qu'il vérifie la cohérence entre les informations et propose des adaptations en fonction des spécificités de chaque pays (unités de mesure, facteur de conversion, etc.). Cet outil permet également d'appliquer les règles de saisie, de validation et de consolidation définies dans la procédure de *reporting*.

ANALYSE DES PERFORMANCES

Pour faciliter l'analyse des résultats, le *reporting* Groupe intègre les principes suivants :

- les variations de périmètre liées notamment aux opérations de cessions et d'acquisitions. Pour chaque famille d'indicateurs, un chiffre brut est donné (ex. : consommation d'eau en mètres cubes) et un ratio complète l'information pour tenir compte des variations de périmètre (ex. : consommation d'eau par personne) ;
- des objectifs Groupe sont assignés pour une période donnée au cours de laquelle :

- l'évolution des performances est évaluée à périmètre constant,

- les coefficients tels que facteurs d'émissions pour les émissions de CO₂ sont constants ;

- lors du changement de période, si les facteurs d'émissions sont modifiés, les performances de l'année de référence sont recalculées avec les nouveaux coefficients ; seuls les facteurs d'émission électricité sont modifiés chaque année sans application rétroactive sur les données des années précédentes, afin de tenir compte de l'évolution des mix énergétiques de production dans les pays/régions où opèrent les sites et des contrats d'achat d'électricité signés par le Groupe ;

- les principes et méthodes de *reporting* des données sont décrits dans l'instruction « guide méthodologique de *reporting* des données environnementales » et celui des émissions de CO₂ dans le « guide méthodologique de calcul des émissions de CO₂ » disponibles dans le référentiel Groupe.

